

Envoyé en préfecture le 08/07/2019

Reçu en préfecture le 08/07/2019

Affiché le

ID : 045-244500211-20190624-D_2019_078-DE

Berger
Levrault

C.D.C.G.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

Rapport d'Activités

2018

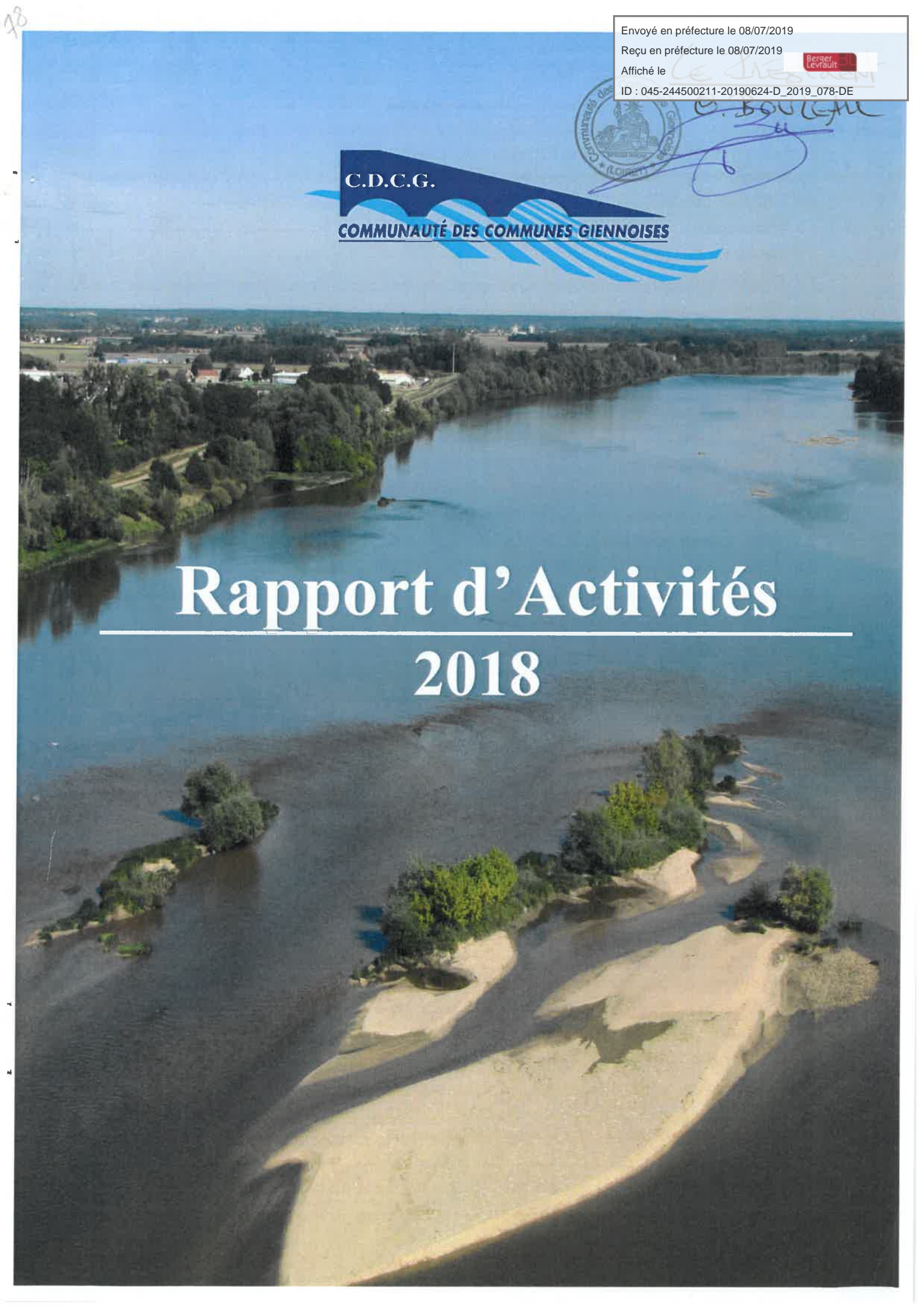


Table des matières

1. ADMINISTRATION GENERALE	4
1.1 Composition du Conseil Communautaire au 31 décembre 2018.....	4
1.2. Evolution statutaire	5
1.3. Mutualisation	8
1.4. Ressources Humaines	24
1.5. Communication.....	30
1.6. Accueil.....	32
1.7. Courrier.....	33
1.8 Services des Archives communautaires	34
2. SERVICE A LA POPULATION.....	36
2.1 Services à la population	36
2.1. Portage de repas.....	36
2.2 Service petite enfance	38
2.3 Éducation Physique et Sportive (E.P.S) en milieu scolaire	40
2.4 Accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux	41
2.5 Stade nautique intercommunal.....	42
2.6 Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance	43
2.7 Contrat de ville.....	46
2.8 Convention NPNRU du quartier des Montoires reconnu d'intérêt Régional	64
3. SERVICE CULTUREL.....	68
3.1 Le tout public	68
3.2 Le public « jeune ».....	69
4. SERVICES TECHNIQUES.....	70
4.1 Informatique/Téléphonie.....	70
4.2 Service public d'élimination des déchets.....	72
4.3 Voirie.....	73
4.4 Travaux Bâtiments	74
4.5 Assainissement collectif.....	75
4.6 Assainissement individuel	77
4.7 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.....	77
5. AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE.....	78
5.1. Opération Façades/ Opération Façades commerciales.....	78
5.2. Urbanisme	78
5.3. Politique en matière de sécurité incendie et de secours & d'accessibilité aux personnes handicapées..	81
5.4. Système d'Information Géographique (SIG)	81
6. ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	83
7. COMMANDE PUBLIQUE	96
8. SITUATION BUDGETAIRE DE LA C.D.C.G. POUR L'ANNEE 2018 (en €).....	99
8.1 Budgets primitifs 2018.....	99
8.1.1. Budget Principal	99
8.1.2. Budget Assainissement Collectif.....	1010
8.1.3. Budget Assainissement Individuel	101

8.2 Comptes administratifs 2018	102
8.2.1 Budget Principal.....	102
8.2.2 Budget Assainissement Collectif.....	103
8.2.3. Budget Assainissement Individuel	103
8.2.4. Budgets annexes - Zones d'Activités	103
9. PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG	104
10. DOSSIERS TRAITES PAR LES COMMISSIONS.....	105

ACTIVITE DE LA CDCG PAR DOMAINE DE COMPETENCE

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Composition du Conseil Communautaire au 31 décembre 2018

Par courrier du 20 décembre 2017, Monsieur Cornée a fait connaître sa décision de démissionner de son seul mandat de conseiller communautaire ; de même, Monsieur Damon, le 9 janvier 2018. Au 9 janvier 2018, les 17 représentants de Gien au conseil communautaire sont donc : Monsieur Bouleau, Madame Quaix, Monsieur Cammal, Madame E Silva, Monsieur Tindillère, Madame de Metz, Monsieur Laurent, Madame Cadier, Monsieur Fagart, Madame Flandry, Monsieur Tuisat, Madame Constantin, Madame Pereira, Monsieur Colpin, Monsieur Ravoyard, Madame Pedro et Monsieur Hidas.

Par ailleurs, pour faire suite aux délibérations concordantes des Communes de la Communauté, un arrêté préfectoral est intervenu le 19 décembre 2017 portant recomposition du conseil communautaire de la Communauté des Communes Giennoises. Trois Communes devaient élire leurs représentants au Conseil communautaire. Le Conseil municipal de Gien a désigné trois conseillers supplémentaires le 24 janvier 2018 : Madame Bourdin, Monsieur Greuin et Madame Charentus. Le Conseil municipal de Coullons a désigné quatre délégués pour le représenter le 30 janvier 2018 : Monsieur Pichery, Madame Coutant, Messieurs Marquet et Boucher. Le Conseil municipal de Poilly a désigné quatre délégués pour le représenter le 30 janvier 2018 : Monsieur Chaborel, Madame Leroy, Monsieur Prieur et Madame Robbio.

Le Président et le Bureau

Président : Christian BOULEAU, commune de Gien

Vice-Présidents :

Hervé PICHERY, Maire, 1^{er} Vice-Président, Maire de Coullons
Alain CHABOREL, Maire, 2^{ème} Vice-Président, Maire de Poilly lez Gien
Francis CAMMAL, 3^{ème} Vice-Président, commune de Gien
Michel HENRY, Maire, 4^{ème} Vice-Président, Maire de Saint Martin sur Ocre
Nadine QUAIX, 5^{ème} Vice-Présidente, commune de Gien
Jean-François DARMOIS, 6^{ème} Vice-Président, commune de Nevoy
Pierre LAURENT, 7^{ème} Vice-Président, commune de Gien
Jean-Pierre POUIGNY, Maire, 8^{ème} Vice-Président, Maire de Saint Gondon
Michel TINDILLERE, 9^{ème} Vice-Président, commune de Gien
Cédric CHAUVETTE, 10^{ème} Vice-Président, commune de Saint Brisson
Philippe TAGOT, Maire, 11^{ème} Vice-Président, Maire de Boismorand
Catherine de METZ, 12^{ème} Vice-Présidente, commune de Gien
Didier BONGIBAUT, Maire de Les Choux
Marie LOSKOFF, commune de Langesse
Annie-Claude DUCOMMUN, Maire de Le Moulinet-sur-Solin

Les Conseillers communautaires

BOISMORAND

Véronique PERRON – Philippe TAGOT, Maire

COULLONS

Philippe MARQUET - Agnès COUTANT - David BOUCHER – Hervé PICHERY, Maire

GIEN

Christian BOULEAU, Maire - Marie-Odile BOURDIN – Isabelle CADIER – Francis CAMMAL –
Claudine CHARENTUS – Alain COLPIN – Yvette CONSTANTIN – Catherine DE METZ –
Piedade E SILVA – Stéphanie FLANDRY – Alain FAGART – Jacques GREUIN- Jean-Louis
HIDAS – Pierre LAURENT – Rosinda PEDRO – Frédérique PEREIRA – Nadine QUAIX – Michel
RAVOYARD – Michel TINDILLIERE – André TUISAT

LANGESSE

Madame Marie LOSKOFF

LES CHOUX

Didier BONGIBAUT, Maire

LE MOULINET SUR SOLIN

Annie-Claude DUCOMMUN, Maire

NEVOY

Nathalie LE HARDY – Jean-François DARMOIS

POILLY LEZ GIEN

Alain CHABOREL, Maire – Françoise LEROY – Laurent PRIEUR – Françoise ROBBIO

SAINT BRISSON SUR LOIRE

Cédric CHAUVETTE - Line FLEURY

SAINT GONDON

Jean-Pierre PUGNY, Maire - Nadine GABORET

SAINT MARTIN SUR OCRE

Michel HENRY, Maire - Bernadette MENEAU

1.2. Evolution statutaire

Arrêté préfectoral du 9 mars 2018 :

I - Au titre du groupe de compétences obligatoires :

1° Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, est déclarée d'intérêt communautaire la Zone d'Aménagement Concerté de la Bosserie Nord située sur la commune de Gien ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

2° Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Par délibération du 21 décembre 2018, le Conseil de Communauté a défini l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales comme suit :

- les actions pour lesquelles la Communauté s'engage contractuellement, notamment : contrat de ville, nouveau programme national de rénovation urbaine, action cœur de ville et partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire, Initiative Loiret, Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et Loire&Orléans Eco,
- la création et l'exploitation d'une plateforme d'e-commerce local,
- l'opération façades commerciales,
- le parcours du créateur d'entreprise commerciale,
- les actions participant au renforcement de l'activité commerciale sur le territoire de la Communauté: appui et conseils aux porteurs de projets ; recensement des locaux disponibles ; mobilisation des réseaux...

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

4° Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

II - Au titre du groupe de compétences optionnelles :

1. Politique du logement et du cadre de vie

- Elaboration et mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat,
- Elaboration et mise en œuvre d'une « Opération façades » visant à inciter les propriétaires occupants ou bailleurs privés à ravalement des façades dans les communes du territoire.
- Aménagement des espaces publics des opérations « cœur de ville » et « cœur de village ».

2. Politique de la ville

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville,
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance,
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

La Communauté des Communes met en place des moyens, dispositifs locaux d'intérêt communautaire, dans les domaines d'actions suivants :

- la prévention de la délinquance et des incivilités,
- l'aide aux victimes et la médiation,
- l'insertion des publics en difficulté,
- l'accompagnement éducatif en direction des jeunes,
- la lutte contre les comportements déviants,
- la promotion et le développement de la citoyenneté.

3. Création, aménagement et entretien de la voirie

Ont été reconnus d'intérêt communautaire l'ensemble des voies des zones d'activités et l'ensemble des voies classées voirie communale à l'exclusion des places et parkings.

4. Construction, entretien, et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire. Ont été reconnus d'intérêt communautaire, les bâtiments sportifs couverts :

- À Poilly-lez-Gien : le complexe sportif « Les Clorisseaux » (gymnase et Bassin d'Apprentissage Fixe) et le Dojo,
- À Gien : les gymnases Bildstein, Paul Bert, Montbricon, Bernard Palissy (B et Céline Bottet), du Lycée des Métiers Marguerite Audoux, les tennis couverts, la salle de karaté et la salle d'armes, le Dojo, le stade nautique, la salle de sports à Arrabloy et la salle de boxe,
- À St-Martin-sur-Ocre : la salle de sports Jacques Bonnot,
- À Coullons : le gymnase, la salle de sports et les deux dojos,
- À St Brisson Sur Loire : la salle de sports,
- À Nevoy : la salle de sports,
- À St Gondon : la salle de sports Joël Tassez,
- À Les Choux : la salle de sports.

5. Action sociale d'intérêt communautaire

Afin de « réduire les inégalités liées à l'organisation de l'espace communautaire » sont reconnus d'intérêt communautaire, les services de proximité suivants :

- Un service de portage de repas à domicile,
- Une aide financière à des projets d'utilité communautaire.
- Un service petite enfance, comprenant le relais d'assistantes maternelles intercommunal ainsi que la construction, l'entretien et le fonctionnement des établissements d'accueils des 0-3 ans et l'aide à la parentalité d'intérêt communautaire. A compter du 1er juillet 2015, sont reconnus d'intérêt communautaire le multi-accueil Les Petits Princes à Gien, y compris l'Envolée, et Haut comme trois pommes à Coullons.
- Création, aménagement, entretien et exploitation de la maison de santé pluridisciplinaire.
- Par délibération du 28 septembre 2018, le Conseil de Communauté a modifié ainsi l'intérêt communautaire « un service centre de loisirs chargé de l'accueil de loisirs sans hébergement les jours où il n'y a pas école ».
- Un service d'appui aux communes pour l'organisation de la réforme du temps scolaire.

6. Assainissement

- Prise en charge du service d'assainissement collectif,
- Prise en charge du service public d'assainissement non collectif comprenant :
 - Le contrôle périodique des installations,
 - L'instruction des dossiers et le contrôle des installations neuves,
 - La gestion d'un service pour l'entretien des installations,
 - La maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation des installations existantes,
 - L'animation d'une politique d'intérêt général pour l'environnement, comprenant une aide financière aux travaux permettant l'amélioration de la qualité des rejets en milieu naturel.

III - Au titre des compétences facultatives :

1. Politique sportive

La Communauté des Communes est chargée par les Communes membres de l'animation sportive intercommunale. Celle-ci comprend l'école intercommunale des sports, les interventions sportives en milieu scolaire, l'aide financière à des projets d'utilité communautaire.

2. Politique culturelle

La Communauté des Communes soutient certaines actions culturelles des associations locales en participant le cas échéant à la promotion et au financement de manifestations ou spectacles culturels.

La Communauté des Communes participe également au développement des matières artistiques en milieu scolaire notamment par la mise en place des « ateliers théâtres ».

La Communauté des Communes est chargée par les Communes membres de concevoir et mettre en œuvre une programmation culturelle intercommunale, pluridisciplinaire, des événements culturels dont le rayonnement dépasse le territoire intercommunal, l'aide financière à des projets d'utilité communautaire.

La Communauté des Communes peut octroyer des subventions aux entreprises existantes ayant pour objet l'exploitation de salles de spectacles cinématographiques.

3. Politique en matière d'incendie et de secours

Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret.

4. Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique

5. Participation à l'organisation du rassemblement des gens du voyage à Nevoy (Vie et Lumière)

6. Politique en matière de fourrière animale

Contribution au syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.

En outre la CDCG est dotée de la capacité de réaliser des prestations ou des opérations sous mandat.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Coefficient d'Intégration Fiscal	0.377261	0.376465	0.388116	0.396015	0.447243	0.508081
CIF moyen de la catégorie	0.347270	0.351876	0.354408	0.355642	0.356669	0.366753

1.3. Mutualisation

Le 17 avril 2015 l'ensemble des communes avait approuvé le pré-projet du schéma de mutualisation voté par la Communauté des Communes Giennoises le 26 juin 2015.

Les élus communautaires se sont donnés des objectifs communs pour mieux guider la démarche de mutualisation des services.

La mutualisation est conçue comme un projet de solidarité territoriale, visant à :

- Assurer la pérennité de la qualité du cadre de vie des habitants pour améliorer l'attractivité et le développement du territoire ;
- Garantir le maintien et la qualité des services de proximité par la mise en place de services réactifs (éventuellement territorialisés) ;
- Optimiser la gestion des services publics sur le territoire par la recherche d'une plus grande efficacité de l'action publique ;
- Préserver des marges de manœuvre financières pour relever les défis à venir par l'optimisation financière du fonctionnement administratif.

Schéma de mutualisation cible



Le 14 octobre 2016, la mutualisation du comité technique et du CHSCT entre la CDCG et la Ville de Gien a été décidée.

Services communs

Au 31 décembre 2017, le schéma de mutualisation cible de 2015 était entièrement réalisé au niveau des services communs. Un service commun supplémentaire a été créé en 2018 : eau assainissement et environnement.

	Avant le 31/12/2018		à partir du 01/01/2019		Commentaire
	Part Ville de Gien	Part CDCG	Part Ville de Gien	Part CDCG	
Direction Générale	50%	50%	50%	50%	Pas de changement
Directeur de cabinet	50%	50%	50%	50%	Pas de changement
Pôle optimisation des ressources : RH	64%	36%	41%	59%	Par rapport équivalent ETP (CDCG 191 et VdG 134)
Pôle optimisation des ressources : finances et commande publique	64%	36%	42%	58%	Par rapport à la moyenne des budget /CA 2016 2017 2018
Services techniques (espaces verts, bâtiments et autres)	61%	39%	61%	39%	Par rapport aux tâches
Bureau étude services techniques (yc voirie)			45%	55%	Par rapport équivalent ETP du service (CDCG 2,2 et VdG 1,8)
Services Voirie (et propreté)	0%	100%	10%	90%	Par rapport aux tâches
Pôle aménagement du territoire	34%	66%	41%	59%	Par rapport équivalent ETP Pôle (CDCG 4,4 et VdG 3,1)
Service prévention des risques professionnels (0,5 ETP)	60%	40%	41%	59%	Par rapport équivalent ETP (CDCG 191 et VdG 134)
Secrétariat du Maire et Président	50%	50%	50%	50%	Pas de changement
Responsable du service des sports	30%	70%	30%	70%	Pas de changement
Service culture	40%	60%	40%	60%	Pas de changement
Service accueil	78%	22%	78%	22%	Au prorata de s accueils téléphoniques et physiques
Service courrier	74%	26%	72%	28%	Au prorata de s envois de courriers
Service informatique	81%	19%	79%	21%	Au prorata de s inventaire des PC
Service communication	60%	40%	50%	50%	Au nombre de tâches imparties pour les 3 agents
Service secrétariat général	64%	36%	66%	34%	Au prorata de s actes
Service archives	75%	25%	50%	50%	2 agents avant 31/12/2018 et 1 seul agent à compter du 01/01/2019
Service Eau Assainissement environnement	25%	75%	25%	75%	Pas de changement

Partenariats

Convention de mandat avec la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye pour une étude préalable de diagnostic des milieux aquatiques des bassins-versants du Giennois dans le cadre de la compétence GEMAPI.

Convention de prêt des locaux par Imanis route de Bourges à Gien.

Référent déontologie placé auprès du Centre de gestion du Loiret.

Réflexion entre les Communautés Berry Loire Puisaye, Val de Sully et des Communes Giennoises sur la taxe de séjours ayant aboutis à des tarifs communs entre Berry Loire Puisaye et la CDCG et harmonisés avec Val de Sully.

La collaboration entre la Communauté de Communes Giennoises et les services départementaux dans le cadre de procédures de type OPAH, a été présentée lors du rendez-vous du territoire du Giennois le 11 juin 2018.

Convention pour la mise en œuvre d'un partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire.

Création de l'Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin du Loing (depuis 2016 la CDCG était membre du SIVLO).

Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention Action cœur de ville.

Approbation du plan d'actions de prévention de la radicalisation.

Convention partenariat de formation professionnelle avec le CNFPT

Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique du Loiret pour le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire

Projet Artistique et Culturel de Territoire : approbation de la convention triennale cadre type 2018-2020 avec le Conseil Régional du Centre Val de Loire

Approbation de la convention d'apport des boues de la station d'épuration de Gien vers l'usine d'incinération de Gien-Arrayloy

Approbation de la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service unique du multi accueil « Haut Comme Trois pommes » de Coullons.

Groupements de commandes depuis 2014

Liste des groupements de commandes proposés depuis 2014 (mise à jour 01/01/2019)	Coordinateur	BOISMORAND	CDCG	COULLONS	GIEN	LANGESSE	LE	LES CHOUX	NEVOY	POILLY-LEZ-GIEN	SAINT	SAINT GONDON	SAINT
Location de car avec chauffeurs	CDCG	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X
Fourniture de carburant	CDCG		X		X				X		X		
Diagnostic des ERP et proposition de rédaction d'un AD'AP	CDCG		X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Elagage	CDCG	X	X		X	X	X		X		X		
Fourniture d'enrobé	CDCG		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Travaux de voirie	CDCG		X		X	X			X		X	X	
Signalisation horizontale	CDCG		X	X	X	X		X	X			X	X
Tests buts	CDCG	X	X	X	X							X	
Système de sécurité incendie	CDCG		X		X								
Signalisations tricolores N'A PAS ÉTÉ LANCÉ	CDCG		X		X								
Magasin (Electricité, plomberie, Quincaillerie, ...)	CDCG		X	X	X								
Fourniture de calcaire	CDCG		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Location de véhicules	CDCG		X		X								
Site Internet	CDCG	X	X		X	X	X				X		X
Conception graphique et impression de supports de communication	CDCG	X	X		X	X		X	X				
Entretien des espaces publics de divers secteurs et sites de la CDCG et de la Ville de Gien	CDCG		X		X								
Vérifications réglementaires pour les bâtiments et les équipements divers	CDCG		X		X	X			X	X			
Contrôle, fourniture et maintenance des extincteurs	CDCG		X		X	X	X	X	X	X			
Travaux de voirie 2018	CDCG		X		X				X	X		X	X
Fourniture de peinture - produits consommables et peinture routière	Ville de Gien	X	X		X	X			X	X		X	X
Fourniture de papier	Ville de Gien	X	X	X	X	X		X	X	X			X
Fourniture de bureaux	Ville de Gien	X	X	X	X	X		X	X	X			X
Vêtements de travail et EPI	Ville de Gien		X	X	X	X	X	X	X	X			
Prestation de service pour assistance, dépannage et conseil informatique N'A PAS ÉTÉ LANCÉ	Ville de Gien		X		X	X	X	X	X				
Formations CACES et habilitations électriques	Ville de Gien	X	X	X	X				X	X	X		X
Travaux d'éclairage public	Ville de Gien	X	X		X								
Matériel informatique N'A PAS ÉTÉ LANCÉ	Ville de Gien		X		X	X	X		X		X		
Entretien chauffage	Ville de Gien		X		X								
Produits alimentaires	Ville de Gien		X		X								
Produits horticoles	Ville de Gien		X		X								
Produits d'entretien	Ville de Gien		X	X	X			X		X			
Titres restaurant	Ville de Gien		X		X								
Distributeurs de boissons et friandises	Ville de Gien		X		X								
Fourniture de documents imprimés (doublon avec ouvrages et livres)	Ville de Gien				X								
Vérification des aires de jeux	Ville de Gien		X	X	X			X	X				
Dératisation	Ville de Gien		X	X	X			X					X
Fournitures scolaires	Ville de Gien		X		X								
Consommables informatiques	Ville de Gien		X		X	X			X				

Ouvrages et livres (doublon avec documents imprimés)	Ville de Gien				X									
Assistant AMO sur la mise en œuvre des prestations de télécommunications (téléphonie et internet)	Ville de Gien		X	X	X								X	
Prestations de services de télécommunication	Ville de Gien		X	X	X								X	
Location et maintenance de photocopieurs	Ville de Gien		X		X									
Vérification de l'air intérieur	Ville de Gien		X		X			X	X	X	X	X	X	X
Assistant AMO sur la mise en œuvre des prestations de télécommunications (téléphonie et internet)	Ville de Gien		X		X									

Conventions de mise à disposition de personnel au tiers

Renouvellement des mises à disposition individuelle d'agents du service des sports par la Communauté des Communes Giennoises aux clubs sportifs.

Conventions de mise à disposition de service

Après une mise à jour des conventions de mises à disposition de service par les Communes à la CDCG en juin 2018 tenant compte du retour à la semaine de 4 jours et à la maîtrise d'ouvrage de la CDCG pour les ALSH des mercredis sans école, une actualisation a été discutée avec toutes les Communes pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de trois ans.

Evolution des mises à disposition des Communes à la CDCG : juin 2015 - décembre 2017 - juin 2018 - décembre 2018

	restauration	animation	transport	locaux	voirie	bâtiments sportifs	assainissement	locaux petite enfance
Coullons	850H / 850€	437H / 2011€	290 22€	200H	1 643 H 25 331€ / 15 631€	110 H		8 650 € Prix au repas
Boismorand	hors personnel			416 €	539 H 10 700 €		160 H	
Poilly	241.67 / 11120H	430 H		500 € 66 H	3 202 H 28 377 € / 18 926€	52 H		
SIIS	295,67 H / 11120€	419 H		72 H				
Saint Martin				560 €	1 189 H 20 969 € / 12 406€	272 H / 110H		
Saint Brisson					1 667,5 H / 10 177€	14 H / 52€		
					10 150 € / 13 362 €			
Saint Gondon	250 H/466H	1 549.5 H / 11120€		950 € 36H	151 H/ 239 € / 180€	172 H 236 €		
Nevoy	40H	1 002 H		730 € 20 H	1 738,5 H 16 925 € / 17 180 €	236 H 804,19 €		
Langesse					9 755€ / 11120€			
Le Moulinet					100 H 1 978 €			
Les Choux					980 H	10 H 5 332 € / 1 650 €	30 H 85,25 €	
Gien	Prix au repas	11 614 H	10 176 €	4 235 € / 6 140 € 343 H / 11120€		6 392 H / 17 180 € 1 613,50 €		448 H / 11120€

Convention de mise à disposition d'une partie du service développement économique aux Communautés de Communes Val de Sully et Berry Loire Puisaye (depuis décembre 2017).

Versement d'une avance de 50 % concernant les conventions de mises à disposition avec les communes à partir de 2018 (sur demande des communes).

Mise à disposition d'une partie du service d'instruction du droit des sols par la Communauté des Communes Giennoises à la Communauté des Communes du Canton de Briare à partir de juillet 2015 et renouvelée jusqu'à décembre 2019.

Convention relative à la mise en œuvre du règlement général de protection des données personnelles au sein du service commun informatique entre la Communauté des Communes Giennoises et les Communes membres.

Suivi des indicateurs

Les élus communautaires ont ainsi défini les modalités d'évaluation du schéma de mutualisation :

- L'année 2013 constitue le point de référence des évaluations réalisées chaque année.
- Un dispositif d'évaluation est mis en place dès 2015. Il exigera que chacune des collectivités communique toutes les informations, notamment financières, utiles à la mesure des impacts réels de la mutualisation sur chacun des partenaires.

- Indicateur 1 = évolution des effectifs par service à compter du 31 décembre 2013 pour la Ville de Gien et la CDCG

- Indicateur 2 = évolution du coût du personnel à compter du compte administratif 2013 pour la Ville de Gien et la CDCG

- Indicateur 3 = évolution des comptes administratifs à compter de 2013 des Communes et de la CDCG.

Conformément à la Loi, le conseil a approuvé la quatrième évaluation du schéma avec le débat sur les orientations budgétaires 2019, le 23 novembre 2018.

L'effort fourni au niveau de la réduction des effectifs (moins cinquante ETP depuis 2013) se traduit en 2018 par une baisse des charges nettes de personnel de -1.73% par rapport à 2017 :

EVOLUTION DU COUT NET DES CHARGES DE PERSONNEL (en €)

	CA 2013			CA 2014			CA 2015			CA 2016			CA 2017			CA 2018		
	Ville de Gien	CDCG	TOTAL	Ville de Gien	CDCG	TOTAL	Ville de Gien	CDCG	TOTAL	Ville de Gien	CDCG	TOTAL	Ville de Gien	CDCG	TOTAL	Ville de Gien	CDCG	TOTAL
Chapitre 012	10 620 751	2 165 806	12 786 556	10 853 269	2 183 047	13 036 315	9 412 830	4 952 094	14 364 924	7 836 015	7 855 589	15 691 604	7 749 059	7 940 795	15 689 854	7 431 079	8 156 851	15 587 930
Recettes Mise à dispo	-13 544		-13 544	-13 797		-13 797			0			0			0			0
Club plage																		
Services communs et mutualisation					-35 974	-35 974	-120 598	-1 351 000	-1 471 598	-102 823	-2 440 478	-2 543 901	-254 224	-2 428 912	-2 683 135	-281 261	-2 451 465	-2 792 725
Refacturation Droit du sol / Dev Eco								-11 100	-11 100		-22 418	-22 418		-18 785	-18 785		-43 816	-43 816
Refacturation Association sports / OT											-162 043	-162 043		-154 437	-154 437		-115 390	-115 390
Recettes CAE / emplois avenir / PEC / adulte relais / CDG45	-152 058		-152 058	-231 711		-231 711	-127 568	-128 670	-256 238	-100 788	-141 808	-242 596	-199 799	-120 241	-320 039	-24 158	-93 400	-117 558
TOTAL	10 455 149	2 165 806	12 620 955	10 607 761	2 147 079	12 754 834	9 164 664	3 461 324	12 625 988	7 632 403	5 088 842	12 721 245	7 295 037	5 218 421	12 513 458	7 125 660	5 452 781	12 578 441

Dont refacturation des Communes rurales compensées par l'AC + ALSH mercredi

Les Choux	1 834		1 834			1 834			4 184			8 815			9 039			13 572
Poilly Lez Gien	6 246		6 246			6 246			43 169			89 508			89 514			88 194
Langesse									4 878			9 755			8 129			0
Coullons			3 706			3 706			33 133			50 390			70 620			86 767
Le Moulinet sur Solin									858			1 762			1 762			1 762
Nevoy						2 735			24 102			40 296			40 936			45 697
Saint Martin						684			12 303			50 181			33 528			36 447
Saint Brisson									14 328			29 073			29 611			30 755
Boismorand						3 716			6 437			10 780			10 780			10 780
Saint Gondan						1 251			19 111			24 208			27 647			32 069
TOTAL			11 787			20 296			162 502			314 768			321 565			346 045

Suivi des dépenses de personnels (hors refacturation communes rurales)	12 609 168	12 734 537	12 463 486	11 406 477	12 191 893	12 232 396
			-2,13%	-0,46%	-1,73%	0,33%

Impact reprise Haut conseil 3 personnes	113 906
Impact ALSH Mercredi (communes rurales) - sans transfert et AC	49 007

Coût net des charges de personnel sans changement de périmètre	12 069 483
	-1,00%

Effectifs consolidé entre la CDCG et la Ville de Gien :

	Au 31/12/2013		Au 31/12/2014		Au 31/12/2015		Au 31/12/2016		Au 31/12/2017		AU 31/12/2018		
	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	
CDCG	61	60	63	61	197	193	196	189	196	190	204	195	<i>Dont intégration HC3P</i>
Ville de Gien	350	315	336	312	185	162	175	149	170	144	157	130	
TOTAL	411	374	399	372	382	354	371	338	366	334	361	324	

Effectifs CDCG par service

AU 31/12/2013		
	Nombre agents	ETP
Accueil	1	1,0
Animation	4	4,0
Assainissement Collectif	9	9,0
BAF	1	1,0
Bâtiment	7	7,0
Collaborateur de Cabinet	0	0,0
Commande Publique	3	2,8
Courrier		
Informatique		
Communication	1	0,8
Culturel	1	1,0
Direction	2	2,0
Economie	0	1,0
Education Scolaire	1	1,0
Education Spécialisée	3	3,0
Entretien	2	1,7
Finances	2	1,7
Portage de Repas	4	3,2
RAM	2	1,5
RH / Prév Risques pro	3	3,0
Service population	2	2,0
Sport		
ST	2	2,0
Urbanisme	5	5,0
Voirie	6	6,0
Office du Tourisme		
Archives		
TOTAL	61	59,7

AU 31/12/2014		
	Nombre agents	ETP
Accueil	1	1,0
Animation	4	4,0
Assainissement Collectif	9	9,0
BAF	0	0,0
Bâtiment	7	7,0
Collaborateur de Cabinet	1	1,0
Commande Publique	3	2,8
Courrier		
Informatique		
Communication	1	1,0
Culturel	1	1,0
Direction	4	3,8
Economie	1	1,0
Education Scolaire	1	0,8
Education Spécialisée	3	3,0
Entretien	2	1,7
Finances	3	3,0
Portage de Repas	5	4,0
RAM	2	1,5
RH / Prév Risques pro	2	2,0
Service population	2	2,0
Sport		
ST	2	2,0
Urbanisme	5	5,0
Voirie	4	4,0
Office du Tourisme		
Archives		
TOTAL	63	60,6

	au 31/12/2015		au 31/12/2016		au 31/12/2017		au 31/12/2018	
	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP
Accueil	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0
Administration générale	2	1,8	2	1,8	4	3,8	4	4,0
Assainissement Collectif (y compris responsable pôle Ass. / eau / environnement)	8	8,0	8	7,5	8	8,0	8	8,0
Collaborateur de Cabinet	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0
Commande Publique	5	4,8	5	4,7	3	2,8	3	2,8
Communication	2	2,0	1	1,0	2	1,7	3	2,7
Contrat de Ville	1	1,0	2	1,6	2	2,0	2	2,0
Courrier			2	2,0	2	2,0	2	2,0
Informatique			2	2,0	2	2,0	3	3,0
Culturel	4	4,0	5	4,6	6	5,9	5	4,6
Direction Générale	4	4,0	4	4,0	4	4,0	4	4,0
Economie / Achetez Giennois	1	1,0	1	1,0	2	2,0	2	2,0
Education Spécialisée / CISPD	2	2,0	2	2,0	3	2,1	3	2,6
Entretien	2	2,0	2	2,0	2	2,0	2	2,0
Finances	7	6,7	7	6,7	7	6,9	7	6,7
Petite enfance	23	23,0	23	22,0	25	24,6	33	28,9
Portage de Repas	4	3,2	4	3,2	3	2,4	4	3,2
RAM	2	1,5	1	1,0	2	1,5	2	1,5
RH / Prév Risques pro	7	7,0	8	7,4	8	7,3	8	7,3
Stade nautique	13	13,0	13	13,0	13	13,0	13	12,0
Service population	19	18,8	1	1,0	1	1,0	1	1,0
Sport			19	18,8	19	19,0	17	17,0
ST	62	61,0	52	51,1	48	47,3	51	50,3
Urbanisme / OPAH / aménagement	5	5,0	9	8,5	9	8,5	8	7,5
Voirie	22	20,8	19	17,7	18	17,3	16	15,7
Office du Tourisme			2	2,0	1	1,0		
Archives							2	2,0
TOTAL	197	192,6	196	188,5	196	190,1	204	194,7

dont Mélanie -secrétariat du maire/ Président

dont 1 en décharge d'activité à 100%

Intégration HC3P

Effectifs de la Ville de Gien par service

	AU 31/12/2013		AU 31/12/2014		AU 31/12/2015		AU 31/12/2016		AU 31/12/2017		AU 01/10/2018	
	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP
Direction Générale - adm. Générale	6	5,51	7	6,91	6	5,9	7	6,7	7	6,7	5	4,8
Cabinet du Maire	1	1	0	0								
Affaires Générales	9	8,86	9	8,63	8	7,8	7	6,8	6	5,8	7	6,8
Archives	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
CCAS	5	4,49	6	4,52	6	4	6	3,86	6	3,89	8	3,15
Communication	1	1	2	2	1	1						
Informatique	2	2	2	2	2	2						
Finances	4	3,86	4	3,86								
Marchés - Achats	3	2,86	3	2,86								
Ressources Humaines / PAD	7	6,77	7	6,91	1	1	1	0,8	1	0,8	1	0,8
Office de Tourisme	3	2,6	3	3	2	2						
Culture	37	26,2	36	25,94	29	20,87	30	19,96	31	19,96	28	19,16
Petite enfance multi-accueil	24	23,81	23	23								
Police	16	15,91	16	16	15	14,8	12	12	11	11	9	9
Sorties Ecoles	7	2,76	6	3,4	6	1,99	7	2,16	6	1,98	8	2,28
Services techniques	95	91,46	95	91,83	18	18	15	15	18	17,74	15	15
Scolaire	72	67,37	65	61,54	63	58,45	62	58,24	62	57,82	52	48,43
Sports / jeunesse	49	45,78	50	47,42	26	22	26	21,57	20	16,68	24	20,35
TOTAL	350	314,8	336	311,9	185	161,8	175	149,1	170	144,4	157	129,8



Suivi des comptes administratifs des Communes membres et de la Communauté – Budget principal depuis 2013

Table with columns: CHAPITRE, CDOG, GEN, POUILLEY GEN, COULLONS, SAINT MAIXEN/ COFRE, SAINT BRISBON/ LOIRE, SAINT GONDON, NEVOY, LES CHOUX, LANGESSE, LE MOULINER, BOUSMORAND, TOTAL. Rows include various budget categories like Recettes de fonctionnement net, Travaux de produits, Dépenses de fonctionnement, etc.



Comptes administratifs 2016 Communes et CDCG – Budget principal

Table with columns: CHAPITRE, CDCG, GIGN, FOILLY LEZ GIGN, COULONS, SAINT MARTIN / OCRE, SAINT BRISON / LOIRE, SAINT GONDON, NEVOY, LES CROUX, LANGESSE, LE MOULINET, BOISMORAND, TOTAL. Rows include various administrative categories like 'Moyens de fonctionnement', 'Charges de personnel', 'Charges de matériel', etc.



Comptes administratifs 2018 Communes et CDCG – Budget principal

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POUILLEY GIEN	COULLONS	SAINTE MARTIN / OCRE	SAINTE BRISSON / LOIRE	SAINTE GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Recettes de fonctionnement	23 988 433	18 224 522	1 949 488	1 055 169	1 519 858	920 283	803 799	1 028 793	1 144 086	1 400 838	398 108	1 179 333	38 538 031
70 - Ventes de produits, prestations services	3 358 652	1 290 816	274 631	249 370	25 987	44 456	144 781	123 728	89 863	449	7 763	34 833	5 672 788
72 - Impôts et taxes	13 683 966	10 465 043	1 197 339	593 791	968 801	888 620	468 232	870 780	378 338	68 481	34 316	441 423	29 116 484
74 - Dotations et participations	4 825 814	3 216 677	566 681	446 791	164 849	160 071	126 874	304 864	89 631	12 321	33 781	80 814	8 316 427
018 - Atténuations de charges	41 653	20 298	52 028	38 397	10 645		7 648	11 821	8 886	1 027			120 949
76 - Autres produits de gestion courante	228 679	177 389	32 340	32 490	6 904	14 820	18 362	24 796	17 890	2 085	4 414	27 626	337 654
78 - Produits financiers	137 059												447 129
77 - Produits exceptionnels	34 618	100 071	10 440	79 304	1 370	6 730	49 203	1 054	100 368	40	1 041	424	0
79 - Régies sur aménagement													0
79 - Transfert de charges													0
80 - Charges financières													0
042 - Opérations d'ordre	33 321	18 374		6 300	3 274								62 470
80E - Résultats reports	2 088 583	698 673	283 611	142 200	409 101	338 237		103 521	688 400	38 632	114 990	630 630	6 374 392
Recettes de fonctionnement	20 946 098	18 928 308	1 519 058	1 610 672	804 436	870 684	678 296	816 736	889 077	87 670	91 818	887 874	31 298 943
011 - Charges de caractère général	9 891 395	8 431 853	450 330	513 851	109 100	160 085	141 690	248 271	81 121	10 906	39 079	102 800	12 026 943
015 - Charges de personnel	7 376 340	7 431 079	843 720	430 056	270 227	156 919	324 231	343 020	128 657	28 664	31 800	136 896	18 012 757
60 - Autres charges de gestion courante	3 174 487	1 337 415	31 481	111 666	206 760	130 243	149 144	66 113	66 593	14 820	13 270	116 377	7 658 784
016 - Atténuations de produits (PPSD)	3 377 261	382 395	63 669	47 391	136 688	85 794	76 134	10 902	8 165	8 165	104 226	164 226	4 643 863
66 - Charges financières	244 029	268 031	30 241	46 441	9 894	397	33 836	18 126	6 840	873	814	4 692	648 153
67 - Charges exceptionnelles	62 790	1 361	2 455	2 250	0	10 375	49 473	0					120 127
68 - Dotations aux aménagements							4 476						132
042 - Opérations d'ordre	330 864	748 230	8 830	49 227	13 747		4 690	89 335	1 307				1 854 340
Capacité d'Autofinancement (année N)	1 864 740	1 704 061	213 030	371 914	18 794	88 571	139 379	144 302	214 884	17 924	50 185	115 148	4 908 838
Recettes d'investissement	7 694 421	9 807 170	1 352 139	62 573	144 362	119 823	190 507	277 026	241 775	46 433	103 714	88 088	18 090 318
19 - Dotations, fonds divers et réserves	9 838 620	1 233 521	111 949	69 744	10 263	10 263	287 672	2 307	19 616	80 411	74 123		12 924 994
12 - Subventions	1 457 274	136 312	74 780		6 700	76 179	75 318	15 868	60 077		17 303		1 912 369
16 - Emprunts et autres opérations financières	4 297	23 464	1 064 650		1 360								1 028 921
18 - Différences sur réalisations d'immo.													0
30 - Immobilisations incorporelles									1 849				1 849
304 - Subventions d'équipements versées									1 469				1 469
31 - Immobilisations corporelles	160 641												160 641
32 - Immobilisations en cours													0
37 - Autres immobilisations financières							25 000						25 000
38 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	330 864	748 230	8 830	13 747			4 690	89 335	1 307				2 027
041 - Opérations patrimoniales		433		64 139									64 572
43 - Compte distinct Opérations pour le compte de tiers													0
001 - Excédent reporté	1 540 163	203 267	90 018	52 372	0		318 189	170 067	14 503				2 326 552
Prévisions à réaliser													0
Dépenses d'investissement	9 992 826	4 800 889	1 474 636	430 774	208 645	161 143	110 610	417 418	411 882	34 333	28 882	679 032	17 828 373
12 - Subventions d'investissement		89 135											89 135
16 - Emprunts et autres opérations financières	740 806	587 297	81 753	108 739	32 076	8 114		78 345	23 877	32 249	2 193	32 619	3 083 190
18 - Différences sur réalisations d'immo.													0
30 - Immobilisations incorporelles	109 889	17 793	4 375	1 000	6 399	1 620	110 610	3 622		1 307	781		259 239
304 - Subventions d'équipements versées	137 680												137 680
31 - Immobilisations corporelles	379 373	609 437	28 324	21 244	81 371	134 489		41 616	63 312	1 620	9 732		1 620 386
32 - Immobilisations en cours	8 257 781	1 296 886	1 014 419	61 060	9 261			38 611	189 646		6 217		2 073 689
37 - Participations													0
38 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	33 321	18 374		6 399	3 274						9 200		69 473
041 - Opérations patrimoniales													64 139
43 - Compte distinct Opérations pour le compte de tiers	412	423											835
001 - Différence distincte	1 138 689	63 250	40 230	47 231	12 100	22 637		166 439	25 218				1 495 923
Prévisions à réaliser	8 153 316	1 224 812	204 123	150 028	21 812	14 466							8 153 316
BENEFICIAIRE GENERAL	1 744 809	-617 318	326 918	6 898	868 139	297 347	806 400	208 289	788 422	80 447	278 243	118 704	8 981 181

1.4. Ressources Humaines

Les emplois permanents au 31 décembre 2018 :

Sans les remplaçants

192	catégorie A	12	permanents
		4	contractuels sur emploi permanent
	catégorie B	35	permanents
		6	contractuels sur emploi permanent
	catégorie C	119	permanents
		16	contractuels sur emploi permanent

Les emplois permanents par filière	
Administrative	52
animation	12
culturelle	1
médico-sociale	13
sociale	12
sportive	12
technique	90
Total	192

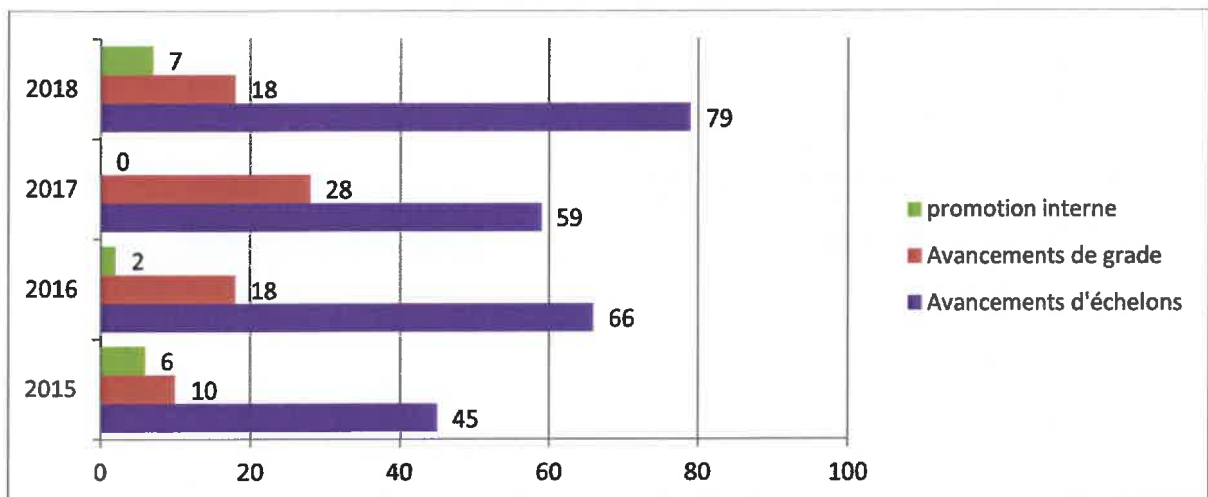
Les emplois non permanents

12	1	collaborateur de cabinet
	5	CAE
	2	contractuels remplaçants
	1	apprenti
	3	Vacataires

La mobilité externe

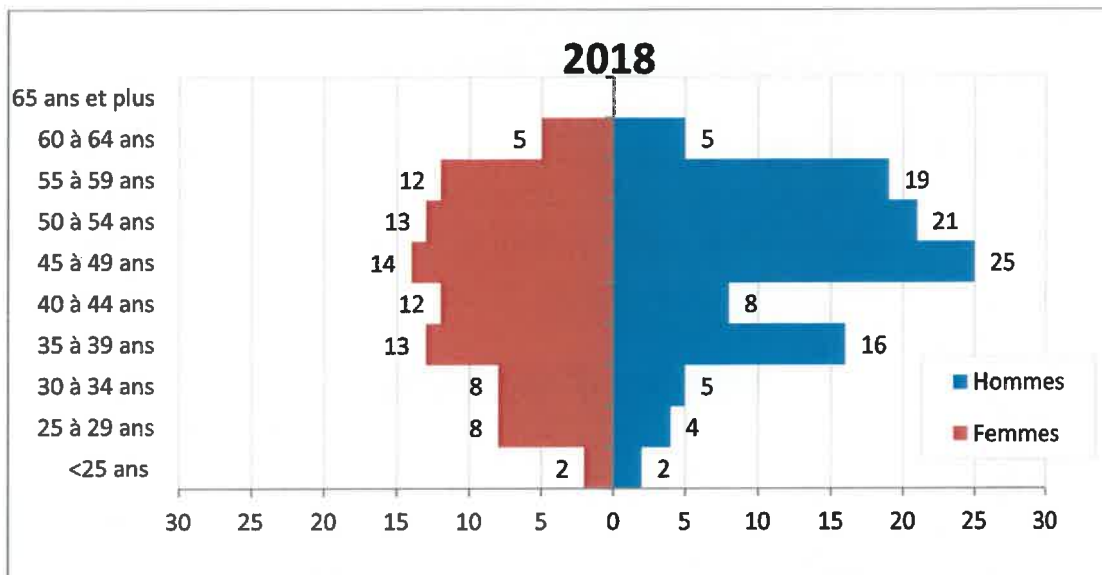
2016		2017		2018	
9 départs		19 départs		10 départs	
3	fins de contrat	6	fins de contrat	2	fins de contrat
1	mutation		(dont 1 apprenti et 2 emplois aidés)		
1	démission	2	mutations	1	mutations
4	départs en retraite	4	démissions	4	démissions
			(dont 2 CAE)		(dont 1 CAE)
		6	départs en retraite	3	départs en retraite
		1	décès		
18 arrivées		19 arrivées		25 arrivées	
2	transferts compétences	3	transferts pour services communs	2	transferts pour services communs
10	pour services communs	7	remplacement départs	10	remplacement départs
1	catégorie C - filière sportive (réintégration suite à disponibilité)	1	création - manager territoire	2	création - informatique et multi-accueil
1	catégorie A	1	adulte relais en remplacement démission	5	reprise haut comme 3 pommes
1	catégorie B	6	CAE dont 1 création de poste		
3	catégorie C	1	remplacement agent indisponible	6	remplacement agent indisponible

La carrière



Pyramide des âges :

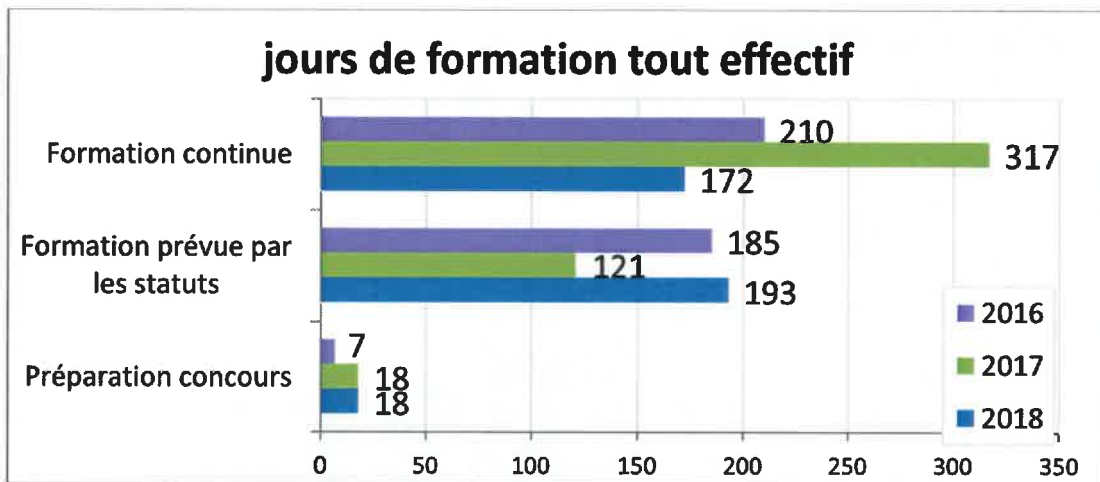
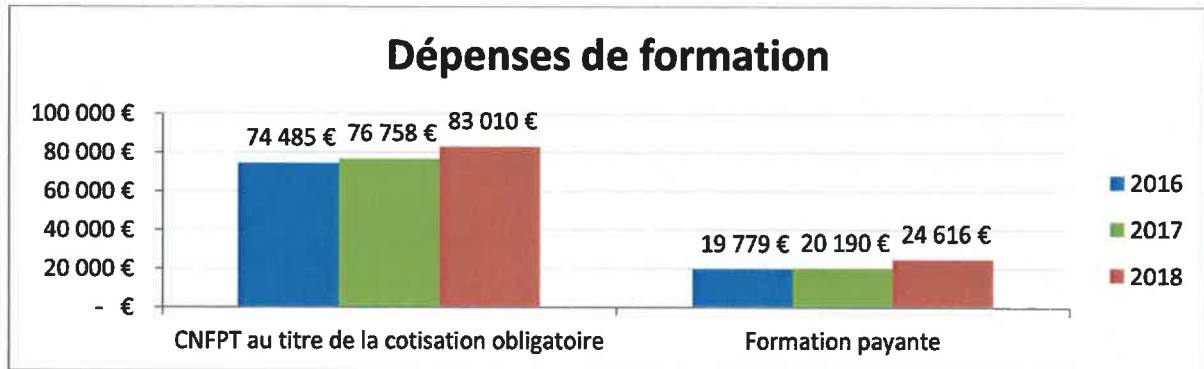
Des agents permanents



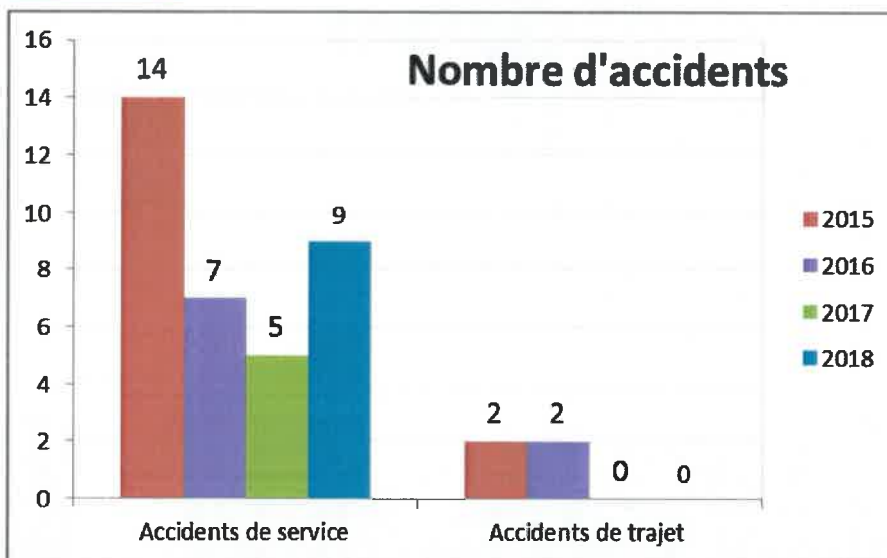
La rémunération



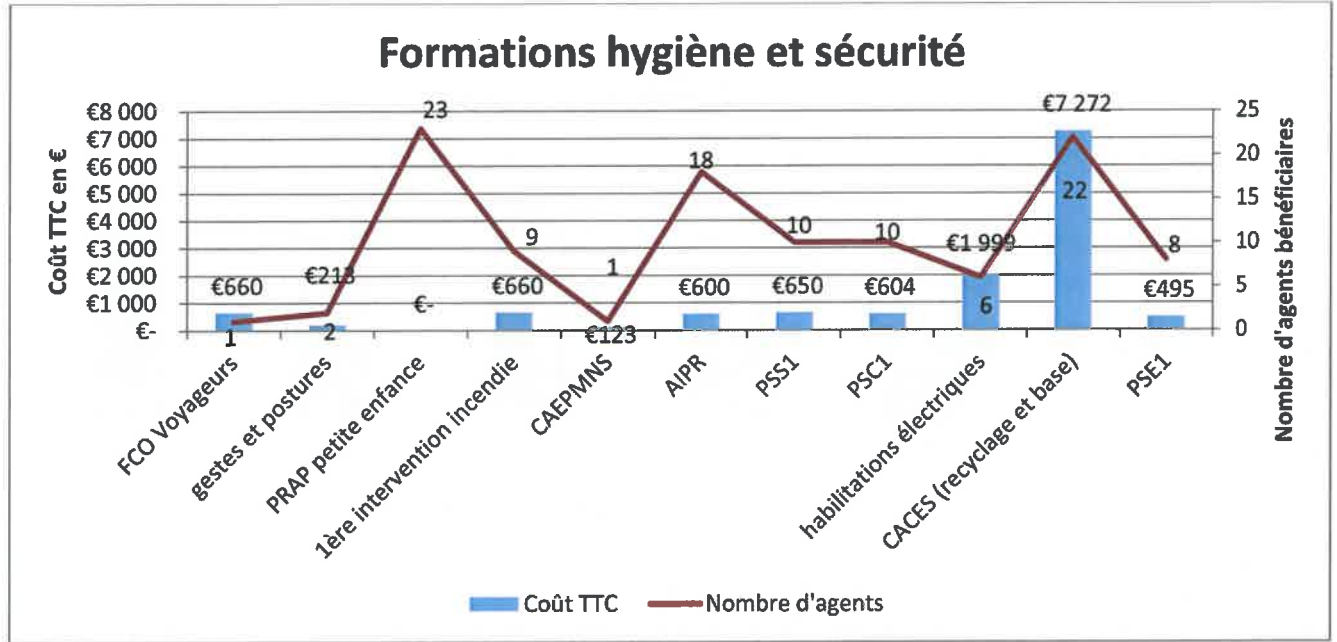
La formation



Accidentologie

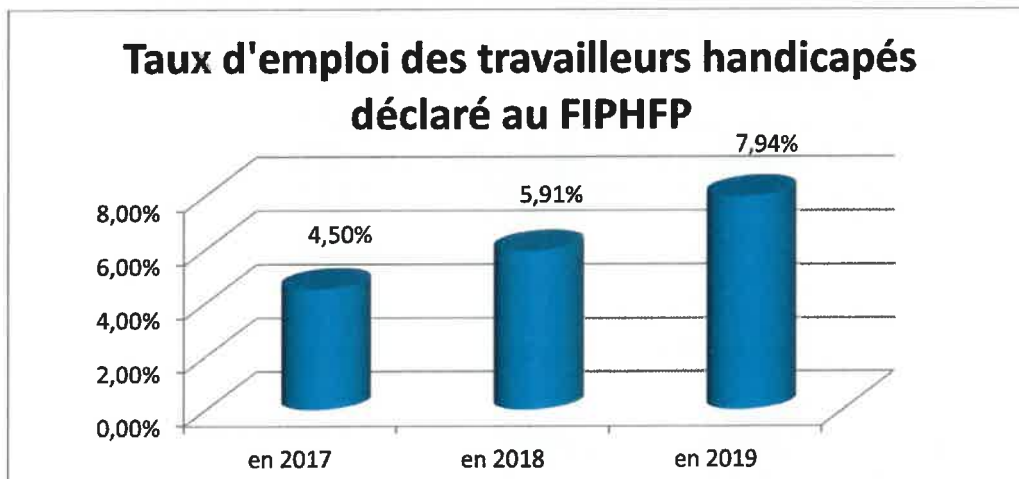
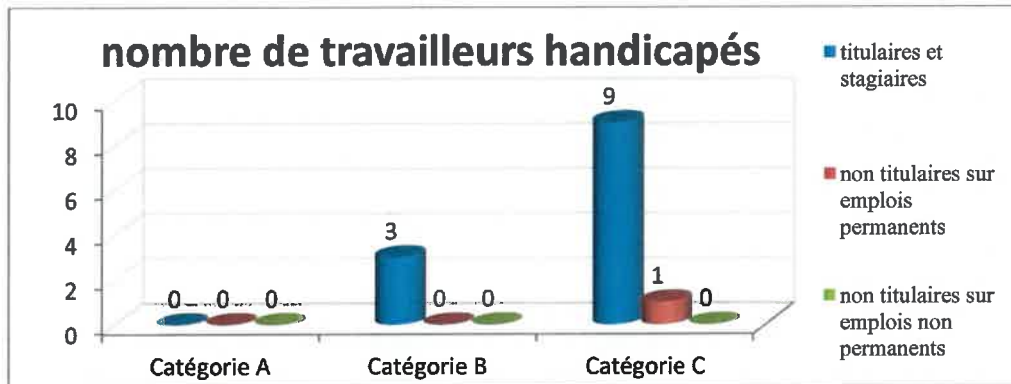


Hygiène et sécurité



Les travailleurs handicapés

au 01/01/2018

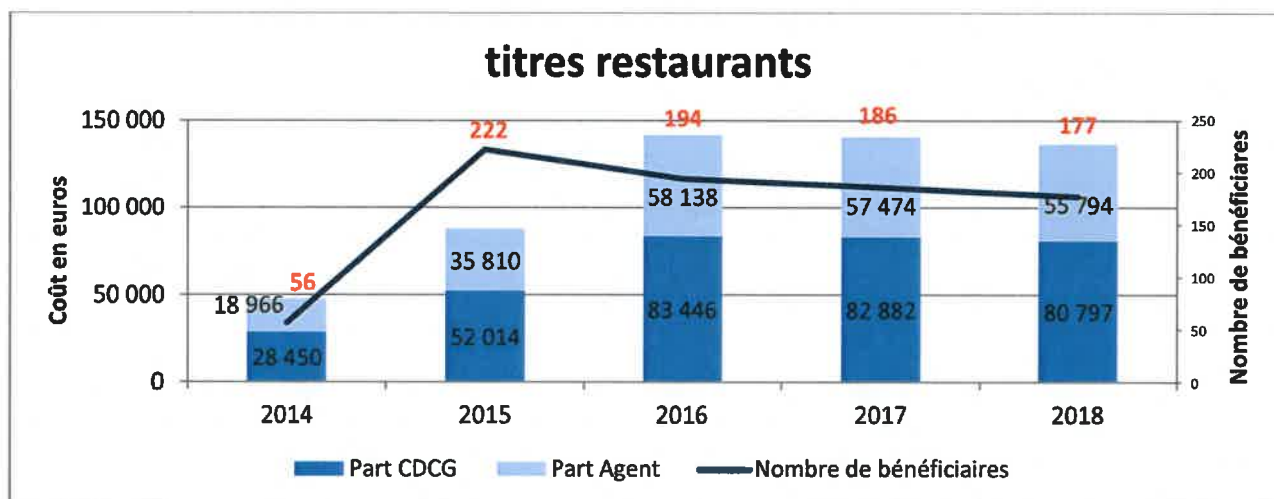


L'action sociale

Les tickets restaurant :

Conformément à la délibération du Conseil de Communauté en date du 15 novembre 2010 et l'avis du Comité Technique Paritaire du 17 juin 2011, les agents bénéficient mensuellement de 10 titres restaurants d'une valeur

faciale de 8 € dont 60% est pris en charge par la collectivité depuis le 1er janvier 2011. Le règlement d'attribution des titres restaurant mis en place le 1er juillet 2011 définit les conditions d'attribution et les modalités de versement.



Le CNAS :

Dans le cadre de l'action sociale destinée aux agents, le Comité National d'Action Sociale leur propose des prestations sociales, culturelles, financières...

	2014	2015	2016	2017	2018
Cotisation versée au CNAS	15 053 €	14 837 €	44 202 €	43 137 €	44 403 €
Prestations servies aux agents par le CNAS	17 104 €	30 940 €	42 089 €	42 409 €	42 141 €
nombre d'agents	62	196	193	191	197
Taux de reversement	113.63%	208.53%	95.22%	98.31%	94.91%
Montant de la restitution par agent cotisant	275.87	157.86	218.08	222.04	213.91

Protection sociale complémentaire:

Participation de l'employeur au financement des garanties « santé » et « prévoyance » :

La Communauté des Communes Giennoises a mis en place les nouvelles dispositions législatives et réglementaires avec l'instauration d'une participation sous la forme d'un montant unitaire par agent dans le cadre d'une procédure de labellisation qui permet, ainsi, le versement d'une aide financière dans le respect des critères de solidarité.

La C.D.C.G. a souhaité permettre aux agents de choisir en toute liberté leur opérateur et leur niveau de garantie sous couvert de la labellisation.

	2016	2017	2018
Nombre de bénéficiaires	118	115	99
Montant total des participations (en €)	21 979.00 €	21 836.58 €	18 658.00 €

Le dialogue social

Le Comité Technique (CT) commun:

Le CT s'est réuni à 4 reprises pour aborder les points suivants :

- Plans de formation 2018
- Règlement intérieur de la Police Municipale
- Taux d'avancement de grade
- Présentation des organigrammes mis à jour
- Modification organisation de travail service fêtes et cérémonies
- Autorisations spéciales d'absences
- Règlement intérieur de la Police Municipale

- Modification organisation de travail des ATSEM à temps complet à compter du 1er septembre 2018 et Services techniques
- Attribution des logements de fonction
- Bilan social 2017
- Convention de mise à disposition de services avec les communes membres
- Création du service commun eau/assainissement/environnement
- Tableaux des effectifs
- Rapport sur les travailleurs handicapés
- Charte sur l'utilisation de la messagerie
- Délégation de service public - Crématorium
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour la filière culturelle et mise à jour des conditions d'attribution
- modification d'horaires de travail pour pôle affaires sociales : portage de repas, pôle petite enfance : haut comme 3 pommes, pôle affaires générales, pôle sports et jeunesse, pôle des affaires scolaires
- présentation des cycles de travail
- Modification d'organigrammes pôle aménagement du territoire, pôle des affaires scolaires
- Modification organisation : Modification du rattachement du PAD, Modification du service communication
- Conventions de mises à disposition de services entre les communes et la CDCG
- Conventions de services communs entre la Ville de Gien et la CDCG

Le Comité d'hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) commun:

Le CHSCT s'est réuni 2 fois pour aborder les points suivants :

- Rapport Annuel sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail (RASSCT) de la Ville de Gien
 - Rapport Annuel sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail (RASSCT) de la CDCG
 - Rapport médecine préventive 2017 de la Ville de Gien
 - Rapport médecine préventive 2017 de la CDCG
 - Présentation des accidents de travail
 - Suivi de la démarche RPS (plan d'actions)
 - Présentation de la charte d'utilisation de la messagerie
 - Validation de l'organisation du nettoyage des vêtements de travail
- Aménagement des sanitaires ST – validation du projet sur plan

1.5. Communication

Rapport d'activités 2018 - Service Communication - CDCG

Missions :

Conception des supports internes et externes de communication : affiches, flyers, invitations ...
Mise à jour du site internet
Organisation d'évènements
Supports technique aux communes pour leur site Internet

Structuration du service :

Service mutualisé Ville de Gien et CDCG, 3 agents soit 2.70 ETP

Février : intégration dans le service d'un nouvel agent (Chargée de Communication – temps plein)

Novembre : nomination d'un Responsable du service

Réorganisation de l'open space

Réunion de service mensuelle + points réguliers avec la Direction

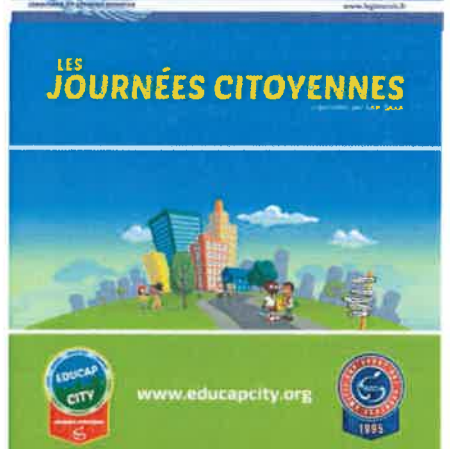
Investissement :

Remplacement des postes informatiques

Abonnement aux logiciels de PAO

Stagiaires accueillis :

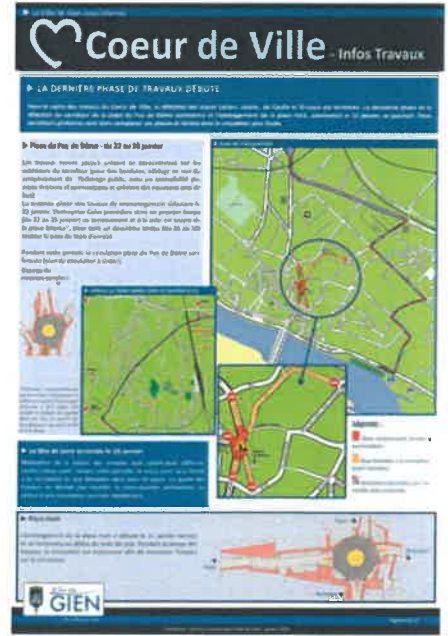
- du 12 au 16/03/2018 – Stage Pôle Emploi
- du 30/04 au 25/05 – Bac Pro Photographie
- du 26 /11 au 21/12/2018 – Bac Pro Accueil/Relation usagers – Jury de l'examen
- du 17 au 21/12/2018 – Stage de découverte de 3^{ème}



Conception et suivi des projets 2018 :

Réalisation de la communication des activités/événements des services de la CDCG :

- Vœux du Président (invitations, cartes, film)
- Réalisation du guide pratique de la petite enfance
- Communication de la saison culturelle (programme, affiches, communiqués de presse)
- Conception du trombinoscope des services
- Projet de communication interne : journal interne l'Ouvre Boîte – premier numéro en janvier 2019
- Relais des associations du territoire pour l'agenda du site et les panneaux d'affichage lumineux
- Réalisation des flyers et dossiers d'inscription des ALSH, EIS et Club Ados
- Communication sur les travaux « Cœur de Ville » (flyers, publi-rédactionnel)
- Communication sur le PLUI (flyers, affiches, publi-rédactionnel)
- Café des familles & EducapCity (signalétique stand, plan...)
- Création et suivi des pages Facebook legiennois – Culture et legiennois – sports & loisirs
- Communication des actions « AchetezGiennois »
- 5 rendez-vous formation/support aux communes ayant un site Internet
- Préparation de la mise en service d'Acceo pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes



Site Internet legiennois.fr :

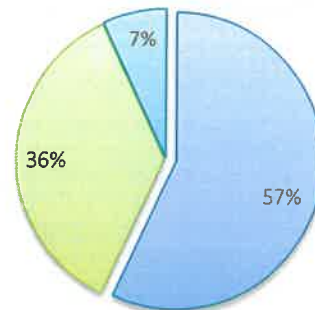


Statistiques globales :

Nombre d'utilisateurs uniques : 45 955
 Nouveaux utilisateurs (= pas enregistrés en 2017) : 45 640
 Nombre de pages vues : 211 765

Top 5 des pages vues :

Accueil legiennois.fr : 52440
 Mes démarches en ligne : 10778
 Accueil Gien : 8985
 Trouver une association : 5553
 Agenda : 4910



Matériel utilisé (graphique ci-contre) :

 Ordinateur  Téléphone  Tablette

Création de deux pages Facebook :

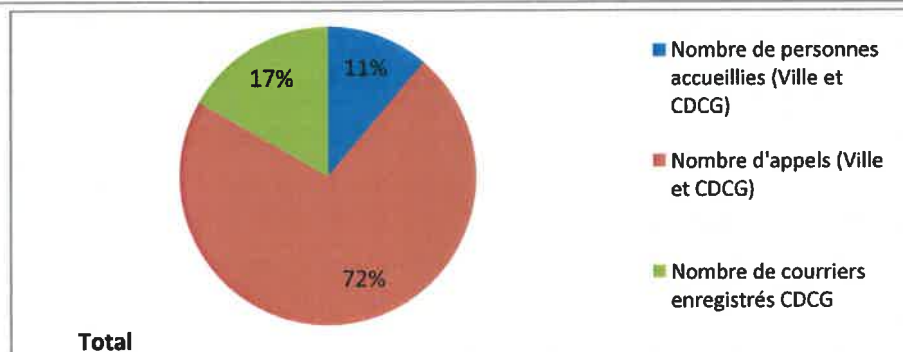
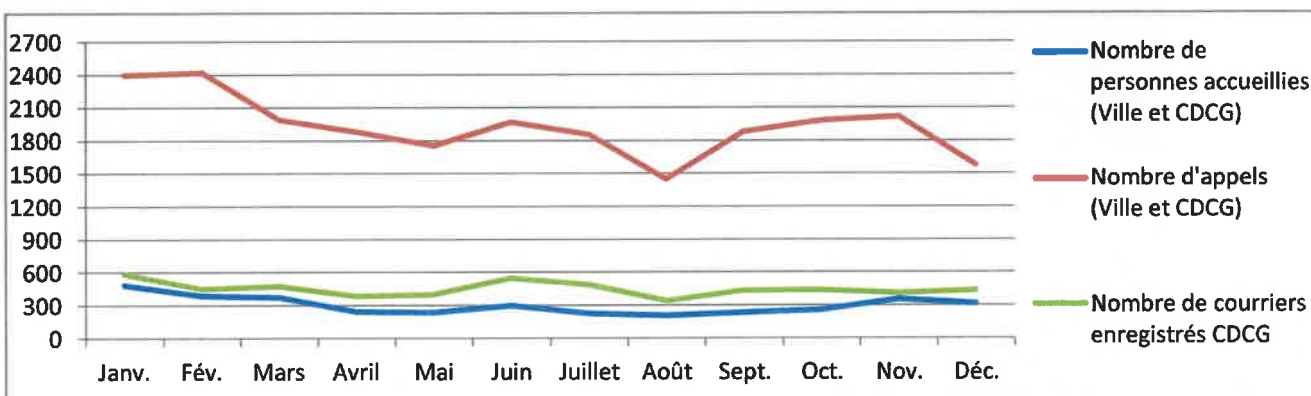
Legiennois – sports & loisirs : 252 « suiveurs » : actualités des services sports-jeunesses et animation

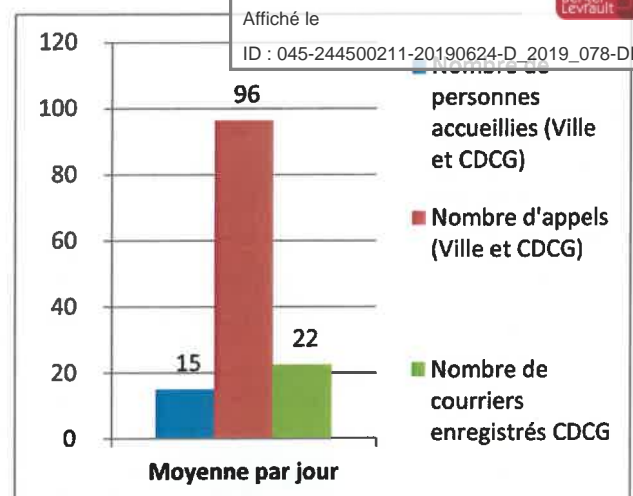
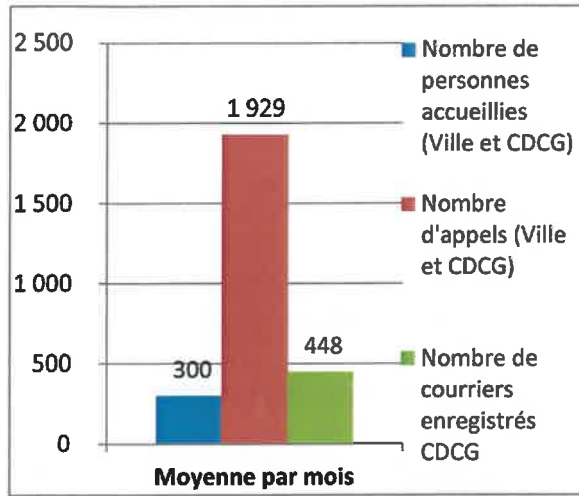
Legiennois – culture : 836 « suiveurs » : actualités du pôle culturel (médiathèque, ecmus, saison culturelle)



1.6. Accueil

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Nombre de personnes accueillies (Ville et CDCG)	483	385	371	242	234	296	224	206	231	255	354	314	3595
Nombre d'appels (Ville et CDCG)	2396	2419	1990	1881	1752	1967	1851	1445	1880	1980	2016	1573	23150
Nombre de courriers enregistrés CDCG	583	450	474	382	399	547	487	340	432	437	412	434	5377



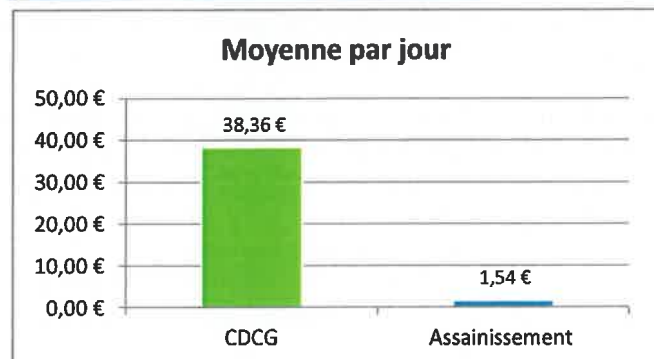
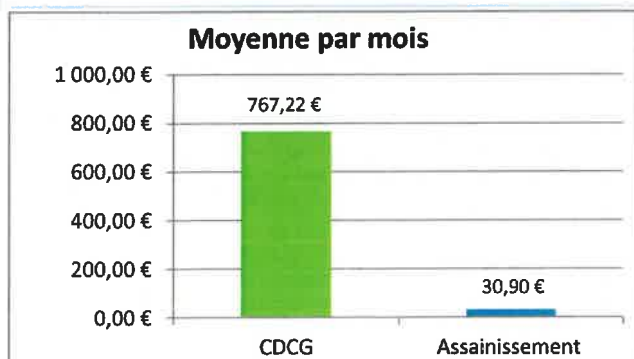
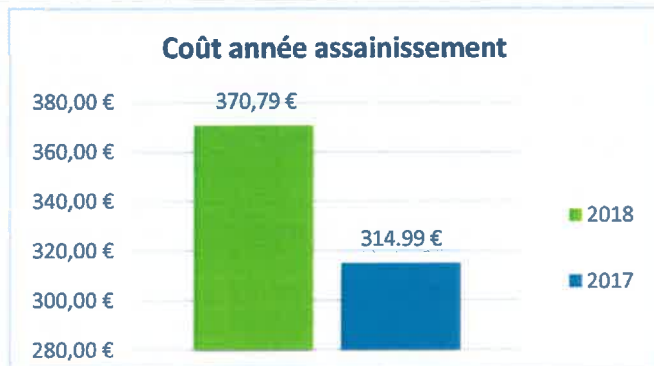
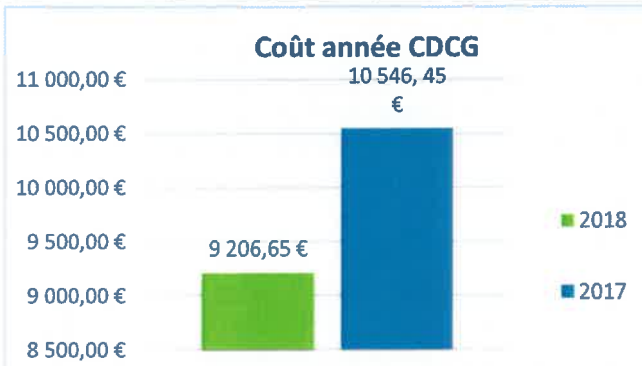


Si l'on compare avec l'année 2017 (chiffres de mai à décembre), on peut préciser qu'il y a eu en 2018 en moyenne :

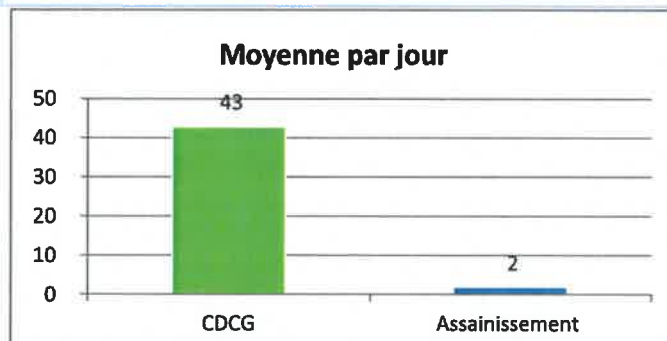
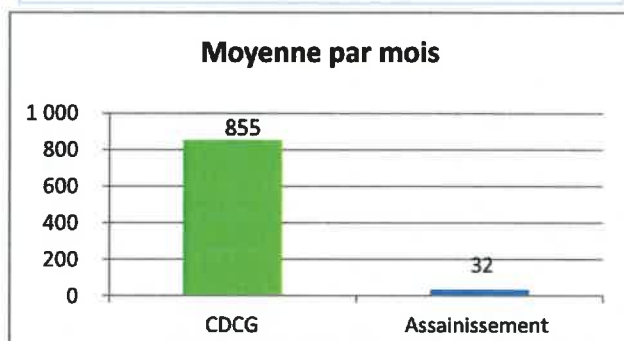
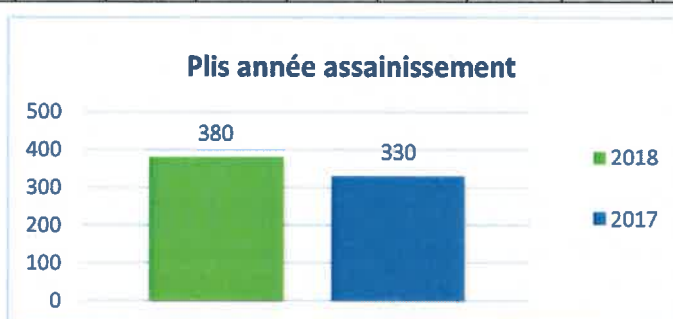
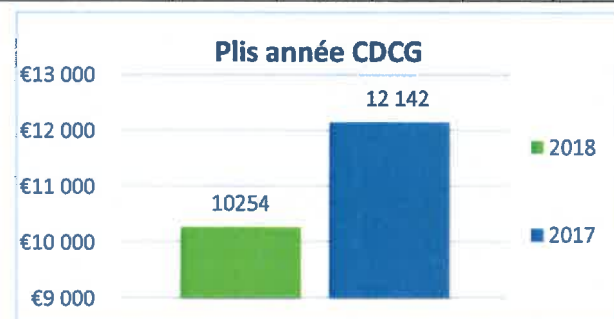
- * moins de personnes accueillies (sauf en juillet)
- * plus d'appels (sauf en mai, juin, août, septembre et décembre)
- * moins de courriers entrants (sauf en juin et octobre).

1.7 Courrier

Affranchissement	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
CDCG 2018	2 130,80 €	532,17 €	580,6 €	341,44 €	625,02 €	367,43 €	357,94 €	347,39 €	701,11 €	679,63 €	717,76 €	825,33 €	9 206,65 €
Assainissement	14,47 €	36,68 €	59,88 €	31,27 €	11,75 €	28,89 €	37,36 €	17,36 €	28,32 €	31,90 €	43,35 €	29,56 €	370,79 €
TOTAL CDCG	2 145,27 €	568,85 €	640,51 €	372,71 €	636,77 €	396,32 €	395,30 €	364,75 €	729,43 €	711,53 €	761,11 €	854,89 €	9 577,44 €



Nombre de plis	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
CDCG 2018	2 465	422	570	279	563	395	252	304	709	542	1126	2627	10 254
Assainissement	16	36	47	39	15	35	30	17	40	27	47	31	380
TOTAL CDCG	2481	458	617	318	578	430	282	321	749	569	1173	2658	10 634



Si l'on compare avec l'année 2017, on peut préciser qu'il y a eu en 2018 :
 * moins de courriers affranchis à la CDCG (sauf en juillet, octobre, novembre et décembre) : 9 206 € en 2018 et 10 546 € en 2017
 * plus de courriers affranchis à l'assainissement (sauf en janvier, mai, juin, août, septembre et décembre) : 370 € en 2018 et 314 € en 2017.
 Les mois les plus importants en envoi du courrier sont pour la CDCG : janvier - décembre et l'assainissement : mars - novembre.
 En 2017 il s'agissait des mois de janvier - septembre pour la CDCG et août - décembre pour l'assainissement.

1.8 Services des Archives communautaires

Le 1^{er} janvier 2018 la Ville de Gien et la Communauté des Communes Giennoises ont mutualisé la fonction archives. Ce nouveau service d'archives était composé alors de deux agents ; depuis le 1^{er} janvier 2019, et le départ à la retraite d'un agent, il ne reste plus qu'une personne dans le service. Lors de la signature de la convention, il a été décidé que chaque collectivité conservait la procédure qu'elle appliquait auparavant. Pour la Communauté, la procédure a été mise en place en 2004.

Le dépôt des archives communautaires est situé dans l'ancien bâtiment de la Communauté de Chantemerle. Il est composé d'une grande salle divisée en deux parties. Il a été aménagé en 2005 avec des coffres forts, des armoires fermées à clé et un rayonnage fixe dont une partie est également fermée pour conserver les archives du service des Ressources humaines.

Les archives sont constituées de deux fonds :

- l'ancien District de Gien (53 ml) qui est clos.
- la Communauté de Communes Giennoises (247 ml).



En 2015-2016, une importante campagne d'archivage a été effectuée par les services communautaires suite à la décision de mutualiser les services de la Communauté avec ceux de la Ville de Gien. Actuellement le dépôt, qui a une capacité totale de 416 ml est occupé à 72 % (soit 300ml). Néanmoins, le rayonnage équipé spécialement pour le service des Ressources humaines est arrivé à saturation. Il sera nécessaire de prévoir d'équiper un nouveau rayonnage avec le même système de fermeture : ces documents ont une consultation restreinte. Actuellement la procédure permet à toute personne de pouvoir entrer dans le dépôt des archives.



Suite au déménagement des services communautaires, il est devenu impossible de travailler dans le dépôt car l'accès au serveur informatique, et donc aux fichiers et inventaires des archives, a été supprimé. Le local n'est plus équipé en matériel informatique. Il n'y a plus non plus de ligne de téléphone. La maintenance des climatiseurs n'a pas été assurée et donc les conditions climatiques pour la conservation des documents ne respectent plus la réglementation en vigueur. Il a même été constaté la présence de souris ou de rats.

Au vu de tous ces points et afin de permettre le travail des correspondants archives, il a été demandé au budget 2019, l'achat de matériel informatique (qui sera prochainement installé), un accès téléphonique et un autre au serveur informatique situé au Centre administratif (études en cours) ainsi que du matériel de reproduction (photocopieur ou imprimante - étude en cours), pour réduire au maximum le déplacement des agents et des documents. Une campagne de dératisation a été effectuée.

Pour 2018, aucune statistique n'est possible. Pour ce qui est de l'accroissement du fonds : seul le service des Ressources humaines a versé ses archives (soit 2,5 ml). Aucune élimination n'a été effectuée dans l'année et même lors des années précédentes. Et les chiffres pour les demandes de communication ne montrent pas la réalité car seulement deux consultations ont été répertoriées.

En 2018, le service commun a orienté son activité vers :

- 1.- la réactivation de la procédure existante,
- 2.- la mise en place des correspondants archives dans chaque service,
- 3.- la formation l'accompagnement des correspondants archives,
- 4.- une réflexion sur les méthodes pour le récolement et les outils de suivis,
- 5.- la nouvelle organisation du service commun suite au départ d'un agent.

Les rôles du correspondant archives dans ses missions d'archivage et de consultation ainsi que le rôle du service des archives ont été définis précisément.

Rôle du correspondant archives – Mission d'archivage

- 1.- La préparation du versement : le correspondant archives peut être chargé de cette opération ou bien n'avoir qu'un rôle de conseil pour les agents de son service,
- 2.- La saisie du versement dans le cahier de préarchivage informatisé et la cotation des boîtes,
- 3.- Le déménagement et rangement des boîtes dans le dépôt d'archives,
- 4.- La rédaction du bordereau d'élimination à la fin de la durée d'utilité administrative (DUA) du document. Cette opération peut s'effectuer avant le versement si la DUA est achevée ou bien par des campagnes à effectuer sur les anciens versements,

- 5.- L'élimination physique des documents après réception du visa obligatoire des Archives départementales,
- 6.- La recotation des boîtes, leur refoulement pour ne laisser aucun espace vide et la modification du registre des versements et du fichier récolement,
- 7.- La remise à jour des tableaux de gestion.

Rôle du correspondant archives – Mission de consultation

Après avoir été contacté soit par l'agent soit par le service qui souhaite accéder aux dossiers archivés ou suite à une demande de consultation extérieure, le correspondant archives effectue les tâches suivantes :

- 1.- La recherche de la cote et la vérification de la communicabilité des dossiers,
- 2.- L'inscription sur le cahier de consultations des dossiers empruntés avec l'établissement de deux fiches : une fiche dite suiveuse (elle accompagnera le dossier dans le service) et une fiche dite fantôme (elle sera déposée à l'emplacement du dossier emprunté),
- 3.- La réintégration, après consultation, du dossier à sa place d'origine. Le cahier des consultations sera complété et les fiches suiveuse et fantôme seront déposées pour être conservées,
- 4.- La vérification régulière des retours des dossiers empruntés.

Rôle du service des archives

- 1.- Le conseil auprès des correspondants archives,
- 2.- La remise à jour des tableaux de gestion,
- 3.- Le récolement et la rédaction du rapport d'activités de la CDCG dont les chiffres seront fournis par les correspondants archives,
- 4.- Le relais entre les correspondants archives et les Archives départementales du Loiret.

Pour les prochaines années, le service commun aura en charge

1.- **Le récolement des fonds.** Ce document a deux objectifs. D'abord un aspect juridique car il énumère les documents présents dans chaque boîte ou unité à un instant T. Ensuite c'est un outil qui permet d'améliorer la gestion des fonds et d'anticiper les problèmes à venir et notamment ceux liés aux locaux et à leur saturation.

2.- **L'élaboration du projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) du service commun.** Ce document permettra d'avoir une vision d'ensemble du service à court, moyen et long terme en étudiant tous les problèmes auxquels il devra faire face.

3.- **La gestion du dépôt de Chantemerle**

4.- **Le conseil et le soutien aux correspondants archives** avec la mise à jour des tableaux de gestion des documents (élaborés en 2004).

Pour les deux premiers points, l'élaboration des deux documents nécessitera deux années de travail au minimum

2- SERVICES A LA POPULATION

2.1 Services à la population

2.1.1 Portage de repas

49 947 repas ont été livrés par les 4 agents permanents titulaires (à l'aide de 3 véhicules frigorifiques en location) pour 39 476 kilomètres parcourus. Pour assurer la continuité du service, il faut ponctuellement recourir à de l'intérim.

Le service est assuré toute l'année sans interruption, du lundi au vendredi.

C'est lors de ces rencontres quasi journalières et uniques pour certains, que les agents du service apportent un soutien moral. Ils ont également un rôle d'observateur et d'alerte face aux situations d'insécurité et d'insalubrité (transmission des informations auprès des communes).

Pour information :

- Les repas du jeudi et vendredi sont livrés le jeudi et les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi.
- Depuis septembre 2018, une nouvelle offre est disponible sur Gien avec choix du déjeuner, comme suit :
 - Formule à 10 € : déjeuner + dîner
 - Formule à 8 € : déjeuner + collation
 - Déjeuner uniquement à 6,04 €
- Les autres communes (hors Nevoy) proposent un déjeuner accompagné ou non d'une collation pour le soir.



2018	Nombre d'inscrits	Nombre de repas livrés
POILLY	19	6874
ST BRISSON	6	1350
ST MARTIN	3	634
COULLONS	14	4473
ST GONDON	4	919
LES CHOUX	0	0
LANGESSE	2	620
BOISMORAND	0	0
LE MOULINET	0	0
GIEN	105	35 077
TOTAL	153	49 947

La gestion administrative du service (modification des livraisons, gestion des absences, ..) est assurée par le Pôle Social de la Ville de Gien rue des Tulipes.

Horaires d'ouverture du pôle social : 9h-12h et 13h-17h du lundi au vendredi avec une permanence téléphonique de 8h à 9h et de 12h à 13h au 02 38 05 16 50.

	2014	2015	2016	2017	2018	2018 par rapport à 2017
Nombre d'inscrits						
GIEN	122	123	120	120	105	-12.5 %
RURAL	61	52	77	53	48	-9.43 %
TOTAL	183	175	197	173	153	
Repas livrés						
GIEN	39 093	38 972	39 379	37 249	35 077	-5.83 %
RURAL	20 352	20 316	21 213	15 989	14 870	-7 %
TOTAL	59 445	59 288	60 592	53 238	49 947	
Kilomètres parcourus	47 990	50 563	54 474	50 220	39 476	-0.5 %

2.2 Service petite enfance

Le Relais parents Assistantes Maternelles (RAM)

Le Ram a comptabilisé 1043 accueils répartis de la façon suivante :

	Accueil Tél/Mail		Accueil en permanence	
	Assistantes maternelles	Parents	Assistantes maternelles	Parents
2017	539	164	153	174
2018	515	204	135	189

Le Ram a proposé 145 ateliers d'éveil en 2018 (141 ateliers en 2017).

Actions	Lieux	Nombre de séances	Nombre d'AM moyenne/séance	Nombre d'enfants moyenne/séance	Partenariat
Activités manuelles/ateliers découvertes	Poilly-lez-Gien activité découverte du poney	3	6	17	Centre équestre de Poilly
	Nevoy	15	10	20	Mairie pour prêt de salle
Atelier musique	Saint-Gondon	4	9	22	Mairie pour prêt de salle
Atelier musique	Boismorand	6	8	17	Mairie pour prêt de salle
	Saint-Martin	6	8	20	Mairie pour prêt de salle
Club plage	Gien	12	8	24	Gien plage
Médiathèque	Boismorand	5	5	13	Bibliothèque Boismorand
	Gien	9	5	13	Médiathèque Gien
	Les Choux	1	4	6	Bibliothèque Les Choux
Atelier motricité	Coullons	17	9	24	Mairie pour prêt de salle
	Gien	34	17	36	Dojo de Gien
	Les Choux	12	7	22	Mairie pour prêt de salle
	Saint-Gondon	8	10	21	Mairie pour prêt de salle
	Saint-Martin sur Ocre	11	9	20	Mairie pour prêt de salle
Portes ouvertes	Gien	1	19	72	Gien plage
Spectacle de Noël	Nevoy	1	29	69	Mairie pour prêt de salle
Total		145			

Le Ram a renouvelé pour une deuxième année le partenariat avec l'accueil de jour des Cigognes pour 4 dates (activités manuelles et de découvertes en commun) ; 20 assistants maternelles et 60 enfants ont ainsi participé à ces ateliers aux Cigognes.

Le multi-accueil de Coullons « Haut comme 3 pommes »

Suite à la demande de l'association Familles Rurales de Coullons, la CDCG a repris la gestion du multi-accueil de Coullons au 1^{er} janvier 2018.

	2017	2018
Nombre de jours d'ouverture	Non Communiqué (gestion Familles Rurales)	217
Nombre d'heures facturées	Non Communiqué (gestion Familles Rurales)	16815
Nombre d'enfants accueillis	33	26
Nombre d'enfants porteur de handicap	0	0

Le multi-accueil de Gien « Les petits princes »

	2017	2018
Nombre de jours d'ouverture	227	226
Nombre d'heures facturées	115.583	112.988
Nombre d'enfants accueillis	134	149
Nombre d'enfants porteur de handicap	6	4

Travail en partenariat avec :

- la maison de retraite de l'hôpital de Gien, 10 visites.
- les écoles et centres de formation (collèges et lycées, maisons familiales et rurales, formation des adultes), 19 stagiaires accueillis.
- la médiathèque, 6 séances.
- le service des Sports et Jeunesse pour des temps de motricité, 33 séances au dojo pour les 2-3 ans et 33 au multi-accueil pour les 18 mois-2 ans.
- l'intervenant en musique, 30 séances d'éveil musical dont 2 avec les parents et 2 avec les résidents de la maison de retraite.
- la Caf du Loiret, en 2018, deux conventions d'aide avec la Caf, une pour l'accueil d'enfants en situation d'handicap et une pour l'accueil d'enfants dont les parents ont des contraintes d'emplois spécifiques ou précaires.
- Le Conseil Départemental du Loiret, une convention de subvention avec le Conseil Départemental pour une place réservée à l'accueil d'enfants requérant une attention particulière et dont les parents bénéficient d'un accompagnement médico-social de la PMI.

Lieu d'accueil enfants/parent « l'Envolée »

	2017	2018
Nombres de séances	35	35
Nombre d'heures	70	70
Nombre d'enfants accueillis	66	67
Nombre de familles accueillis	61	62
Moyenne enfants/séance	10,6	12,18

Depuis la rentrée de septembre 2017, l'Envolée utilise les locaux du CLHS de Gien, Le nouveau lieu est maintenant bien identifié et la fréquentation du lieu d'accueil est en progression, avec une moyenne de 12,18 enfants par séance (moyenne de 10,6 en 2017).

4 accueillantes ont bénéficié d'une journée de formation à l'écoute en février et 5 personnes ont participé à la journée de la Parentalité dans le Loiret en octobre 2018 à Orléans.

Nous avons eu 2 accueillantes bénévoles supplémentaire en 2018 ; ce qui fait de 7 accueillantes.

Le Point Accueil et Infos Petite Enfance

Nouveau service du pôle Petite Enfance, le point Accueil et Infos Petite Enfance a pour objectifs :

- être le guichet unique pour les parents et futurs parents dans la recherche d'un mode d'accueil

- être le point d'info sur les services, lieux d'accueil et d'échanges et activités Petite Enfance existants sur le territoire
- être le lieu pour centraliser les demandes d'admission dans un multi-accueil du territoire
- être un lieu d'observation des besoins Petite Enfance sur le territoire

Cet accueil, effectif au 1^{er} juillet 2018, est assuré par une professionnelle de la petite enfance et animatrice du RAM. Pour bénéficier de ce service, les familles peuvent téléphoner ou prendre un rendez-vous. Elles ont aussi la possibilité de se renseigner ou de déposer une demande sur legiennois.fr (démarches en ligne). Bilan de juillet à décembre 2018 : 51 accueils et demandes enregistrés (49 demandes sont pour l'accueil collectif et 2 pour l'accueil familial).

Les actions de coordination du service Petite Enfance

Un guide Petite Enfance a été élaboré pour mettre à disposition un outil pratique d'informations sur les modes d'accueil, les associations dédiées aux familles avec jeunes enfants, les services publics, privés, ou encore de soutien, de prévention, facilitant ainsi la démarche des familles. Chacun peut y trouver les réponses à ses interrogations et mieux bénéficier des services sur notre territoire.

Des actions ont été développées dans le but d'avoir une ligne de travail commune, de décloisonner les modes de garde, de mutualiser les connaissances, les ressources et de répondre ainsi aux demandes des familles de la façon la plus adaptée.

- 1 formation PRAP en intra de 2 jours pour l'ensemble du personnel du Ram et du multi-accueil (23 personnes en 2 groupes).
- 10 agents du multi-accueil et 10 assistantes maternelles ont bénéficié d'une conférence au multi-accueil sur la prévention de la bronchiolite.
- Toute l'équipe du multi-accueil (23 agents) et 20 assistantes maternelles ont participé à une conférence au multi-accueil sur la motricité libre : accompagner l'enfant dans ses découvertes motrices.
- 10 agents du multi-accueil, 10 assistantes maternelles et 8 parents ont bénéficié de 2 séances de « café des familles » au multi-accueil animés par le service de prévention spécialisée de la CDCG, sur les thèmes « jouer pour grandir » et « autonomie et estime de soi ».

2.3 Éducation Physique et Sportive (E.P.S) en milieu scolaire

Dans le cadre de la compétence « animations sportives en milieu rural », des interventions en EPS pour les élèves de CP au CM 2 du territoire de la CDCG ont été mises en place (produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée, adapter ses déplacements à des environnements variés, s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique, et, conduire et maîtriser un affrontement collectif ou individuel). Voici les chiffres correspondant à ses interventions :

- 1393 séances réalisées,
- 84 classes ont bénéficié des interventions,
- 1492 élèves concernés.

En 2018, la CDCG a poursuivi les journées EPS à destination des écoles primaires en regroupant les enfants des écoles rurales et celles de Gien :

- CP/CE1 : 18 classes ont participé à des ateliers gymniques-activités artistiques sur 2 sites : complexe sportif à Coullons et stade municipal Louis Boyer et gymnase Céline Bottet à Gien,
- CE2/CM1 : 14 classes ont participé à des ateliers de sports collectifs sur 2 sites : Complexe sportif à Coullons et stade municipal Louis Boyer et gymnase Céline Bottet à Gien,
- CM2 (sur deux journées) : 10 classes ont participé à des ateliers de course d'orientation et de natation sur le site du stade nautique intercommunal et du Port aux Bois de Gien.

2.4 Accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux

Les 7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement du territoire de la CDCG ont fonctionné durant les différentes périodes de vacances scolaires 2018 et 6 sont désormais ouverts les mercredis de la période scolaire depuis la rentrée 2018/2019 (*Coullons, depuis la rentrée 2017/2018*) :

Boismorand, Coullons, Poilly-Lez-Gien : 1 semaine aux vacances d'hiver, printemps et automne, 4 semaines en juillet (*jusqu'au 3 août*), et les mercredis de la période scolaire (*hormis Poilly-Lez-Gien*).
Nevoiy, St Martin-Sur-Ocre/St Brisson-Sur-Loire : 4 semaines en juillet (*jusqu'au 3 août*), et les mercredis de la période scolaire.

St Gondon : 1 semaine aux vacances d'hiver, printemps et automne, 4 semaines en juillet (*jusqu'au 3 août*), 1 semaine fin août, et les mercredis de la période scolaire.

Gien : ouverture à toutes les périodes de vacances scolaires, et les mercredis de la période scolaire.

Quelques points de réussite :

- Notre signature de la Charte Qualité ""plan mercredi"" avec l'Education Nationale, la CAF et Jeunesse & Sports, puis l'ouverture par la CDCG de 5 sites à la rentrée 2018/2019 (Boismorand, Gien, Nevoiy, St Gondon et St Martin-Sur-Ocre).
- La création d'un projet éducatif de territoire pour l'ensemble des ALSH de la CDCG.
- L'optimisation de plus en plus intéressante de nos moyens matériels et humains, notamment en matière de logistique : transport, livraison des repas et autres, prêt de matériel (de camping, etc...), puis renfort pour les baignades et autres activités ""sportives"".
- La désormais traditionnelle journée des inter-centres : celui des maternels a eu lieu à Coullons, et la journée des primaires, à Gien ; cette rencontre est toujours un moment d'échange et de convivialité entre enfants issus d'horizons souvent très différents.
- La qualité de l'accueil et de l'encadrement au sein de nos ALSH, avec une collaboration de tous les instants entre les directeurs (investissement plus important, implication plus forte, évolution positive, dans l'ensemble) et le service Jeunesse.
- L'achat de livres, CD, petits appareils électriques (cuisson, musique, ...), de tentes, de jeux de plein air et de société, puis d'autres matériels spécifiques à chaque ALSH.
- L'utilisation de prestataires variés (animateurs-nature, associations en rapport avec la musique et la danse, intervention de professionnels selon nos thèmes,...), en complément des sorties pédagogiques, cela nous dispense alors de l'utilisation de bus, hélas de plus en plus coûteux.
- La satisfaction des familles témoignée aux équipes lors des différents spectacles et autres festivités de fin de centre, l'été, mais aussi tout au long des vacances, ainsi que les mercredis, souvent de manière informelle. Le plus objectif des indicateurs demeurant néanmoins la réinscription.

Quelques chiffres :

	Nombre de journées d'ouverture ALSH CDCG en 2018	Nombre de journées-enfants en 2018
BOISMORAND VACANCES	36	765
BOISMORAND "MERCREDIS" <i>depuis la rentrée 2018/2019</i> (demi-journées, avec ou sans repas, journées)	14	177
COULLONS VACANCES	36	1032
COULLONS "MERCREDIS" <i>depuis la rentrée 2017/2018</i> (demi-journées, avec ou sans repas, journées)	36	793
GIEN VACANCES	76	5760
GIEN "MERCREDIS" <i>depuis la rentrée 2018/2019</i> (demi-journées, avec ou sans repas, journées)	14	1126
NEVOY VACANCES	20	282
NEVOY "MERCREDIS" <i>depuis la rentrée 2018/2019</i> (demi-journées, avec ou sans repas, journées)	14	104
POILLY-LEZ-GIEN VACANCES	36	959
ST GONDON VACANCES	41	448
ST GONDON "MERCREDIS" <i>depuis la rentrée 2018/2019</i> (demi-journées, avec ou sans repas, journées)	14	287
ST MARTIN-SUR-OCRE / ST BRISSON-SUR-LOIRE VACANCES	20	617
ST MARTIN-SUR-OCRE / ST BRISSON-SUR-LOIRE "MERCREDIS" <i>depuis la rentrée 2018/2019</i> (demi-journées, avec ou sans repas, journées)	14	219
TOTAUX	371	12569

2.5 Stade nautique intercommunal

Le stade nautique, devenu intercommunal au 1^{er} juillet 2015, accueille différents publics tels que les scolaires et les activités aquatiques.

PUBLIC



FREQUENTATION TOTALE



SCOLAIRE



Les activités proposées, par semaine, dans le cadre des animations aquatiques (aquabike, aquagym....) sont les suivantes :

-	ACTIVITÉS hebdomadaires	-	2017	-	2018	-	EVOLUTION
-	AQUABIKE – 6 séances	-	1317	-	1185	-	- 10 %
-	AQUAGYM – 10 séances	-	3712	-	3754	-	+ 1 %
-	NATATION DOUCE – 1 séance	-	242	-	301	-	+ 24 %
-	BEBES NAGEURS – 1 séance	-	137	-	123	-	- 10 %
-	ANIMATION PRENATALE – 1 séance	-	217	-	167	-	- 23 %
-	ANIMATION 3-4 ANS – 1 séance	-	317	-	292	-	- 8 %
-	ANIMATION 5-6 ANS – 2 séances	-	366	-	424	-	+ 16 %

Dans le cadre de l'Ecole Intercommunale des Sports, deux séances hebdomadaires d'aquagym sénior sont proposées et l'évolution de la fréquentation pour 2018 est la suivante :

-	ACTIVITÉS hebdomadaires	-	2017	-	2018	-	EVOLUTION
-	AQUAGYM SENIORS – 2 séances	-	2025	-	1944	-	- 4 %

2.6 Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance

AXES 1 ET 2 : LUTTER CONTRE L'ALCOOLISME ET LA TOXICOMANIE

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEUR DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Accompagnements individuels : usagers de drogues	Sensibiliser, informer et accompagner les jeunes	CDCG	APLEAT	0 suivi individualisé
Information, sensibilisation sur les conduites addictives (produit psychoactif)		CDCG	Equipes pédagogiques (écoles primaires) APLEAT	8 classes de CE2, CM1 et CM2

AXE 3 : LUTTER CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE, L'ABSENTEISME ET LA DESCOLARISATION IMMINENTE

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEUR DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Accompagnement scolaire primaire	Accompagner les jeunes et palier aux carences scolaires	CDCG	Equipes pédagogiques (écoles primaires)	Aide aux devoirs : 91 élèves de Gien
Accompagnements individuels : échec scolaire		CDCG	Conseillers principaux d'éducation, professeurs principaux et familles	29 suivis individualisés
Mesure de responsabilisation	Mettre en place une dynamique de sanction positive en vue d'enrayer les comportements déviants	Education Nationale	CDCG	2 jeunes
Atelier de remobilisation	Mettre en place en partenariat avec l'Education Nationale des actions luttant contre les problématiques scolaires	Education Nationale	Imanis CDCG	19 jeunes de la 4 ^{ème} à la 3 ^{ème}

AXE 4 : SECURITE ET PREVENTION ROUTIERE

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES
Atelier mobylette	Remettre en conformité des engins	CDCG	Tous les acteurs institutionnels et sociaux du territoire	45 inscrits 20 engins remis en conformité
Semaine santé routière		Collège les Clorisseaux Bildstein + Mermoz	CDCG	Tous les 5 ^{ème} des collèges

AXE 5 : LA REINSERTION PROFESSIONNELLE

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES
Accompagnements individuels : la réinsertion professionnelle	Accompagner les jeunes dans leur projet professionnel et leur faciliter les démarches	CDCG	CDCG	11 suivis individualisés

AXE 6 : L'ACCES A LA CITOYENNETE ET AUX VALEURS REPUBLICAINES

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES
Club ados / Stages sportifs	Intégrer les jeunes dans des pratiques socialisantes	CDCG	Tissu associatif, Mairie de Gien, Mairie de Poilly Lez Gien Etablissements scolaires	300 enfants de 6 à 17 ans
Gien plage		CDCG	Mairie de Gien Mairie de Poilly Tissu associatif	375 journées enfants 106 inscrits différents 7000 personnes sur le dispositif gratuit
Travail de rue		CDCG	Tous les acteurs présents sur le territoire	450 heures réalisées
Accompagnement individuel		CDCG	Acteurs institutionnels et sociaux du territoire	5 suivis individualisés
Semaine sport scolaire	Développer les journées sports sur une semaine à destination de toutes les classes du territoire	CDCG	Inspection de circonscription de Gien USEP Ecoles primaires du territoire	
TAP : nouveaux rythmes scolaires		Ecoles élémentaires Saint Brisson sur Loire, Saint Martin sur Ocre, Coullons, Poilly Lez Gien, Les Choux, Boismorand et Nevoy	CDCG	200 inscrits de janvier à juin. Depuis septembre 2017, interventions sur 2 communes : St Martin sur Ocre et Poilly lez Gien = 50 inscrits
Maisons des jeunes : - Coullons - Arrabloy - Les Choux		CDCG	Communes Associations du territoire	47 inscrits
PSCI	Se former dans une démarche citoyenne	CDCG	CSP de Gien	12 adolescents des Maisons des Jeunes
Travail d'intérêt général Mesure de Réparation Pénale	Appréhender, intégrer et réparer en termes de droits et d'obligations	CDCG	UEMO Montargis	5 accueils 339 heures réalisées
Le respect		Lycée Palissy	CDCG Association Olympio	14 classes de 2 nd e : 460 élèves
Les mots qui fâchent		Collège Les Clorisseaux	CDCG Association Olympio	Toutes les classes de 5 ^{ème}
Exposition questions de justice		CDCG	CDAD du Loiret Collèges Mermoz, Bildstein et les Clorisseaux	7 interventions réalisées sur les classes de 6 ^{ème} et de 4 ^{ème}
Nuitées d'hôtel en direction des auteurs de violences commises au sein de la famille		CDCG	Tribunal de Grande Instance de Montargis SCJE	Une personne hébergée
Projet justice		CDCG	Tribunal de Grande Instance de Montargis Les collèges du territoire	1 classe de 4 ^{ème} SEGPA et les délégués de classes de 4 ^{ème} . Pas de simulation de procès
Fêtes de quartiers	Créer du lien social dans une dynamique citoyenne	CDCG	Logemloiret CAF Associations du territoire	Deux manifestations : 1 aux Champs de la Ville 1 aux Montoires 220 visiteurs
Jeux de société		CDCG	Communes du territoire	36 personnes sur 6 événements

Envoyé en préfecture le 08/07/2019

Reçu en préfecture le 08/07/2019

Affiché le



ID : 045-244500211-20190624-D_2019_078-DE

Projet médiathèque et sorties culturelles		CDCG	Service culturel CDCG	33 personnes
Café des familles		CDCG		19 séances : 102 parents Dont 96 femmes et 6 hommes
Educap'City			CAPSAAA	Rallye à Gien : 350 enfants de 6 ^{ème} , Segpa, Ulis et Ime du territoire et 50 encadrants. Rallye à Paris : 61 jeunes et 12 encadrants.

2.7 Contrat de ville**APPEL A PROJETS CONTRAT DE VILLE :**

Pilier	Porteur	Action	Coût total de l'action 2018	Financements de droit commun	Public QPV concerné	Montant de la subvention validé par le copil
1 - Pilier Cohésion Sociale						
11 - Education						
112 - Accès à l'éducation						
1121 - Agir contre l'échec scolaire	Communauté des Communes Giennesoises	Aides aux devoirs Interventions de 2 animateurs, une fois par semaine de 17h à 18h auprès des élèves primaires de Gien. Possibilité d'encadrer 12 à 16 enfants maximum par créneau Dispositif gratuit Jours et heures de déroulement : Mardis de 17h à 18h : école René Cassin et de la Gare Mardis de 17h à 18h : école du Centre et du Berry Jeudis de 14h à 18h : école de Cuiry	10 743 €	CDCG : 6 987 € Prestation en nature : 1281 €	Elèves de l'école de la gare, Cassin et Cuiry - Champs de la Ville - Montoires	2 475 €
	OCCE du Loiret Ecole René Cassin	Classe de découverte sur la thématique de la forêt Préparation avant le séjour: présentation du projet, réunions avec les familles. Découverte du thème avec les enfants (élaboration d'un livret de connaissances autour de la faune et de la flore en forêt, arts visuels en lien avec la nature en forêt). Préparation du séjour (travail sur le plan et constitution des chambres). Pendant le séjour : sorties quotidiennes en forêt d'Orléans (mitoyenne du centre): travail sur le sol et le sous-sol (prélèvements, observations, mise en place d'un terrarium), travail sur la faune (observations, empreintes, écoutes, ...), travail sur la flore (observations, collections, mise en place d'un herbier), visite d'un arboretum, land art, ... Après le séjour: poursuite de la thématique en classe, poursuite puis finalisation du livret de connaissances, réappropriation des notions vues lors du séjour en ateliers divers (travail sur les photographies, livret de connaissances). Exposition en fin d'année des productions autour du thème de la forêt et constitution d'un reportage photo remis à chaque famille. Prolongement avec une sortie au Musée de la chasse à Gien (travail sur la faune de la forêt) pour permettre notamment aux enfants qui n'ont pas participé à la classe découverte d'être intégrés au projet.	15 213 €	Vente de produits finis : 3200 € Education Nationale : 2 393 € Ville de Gien : 4 410 € JPA : 1 620 € Benévolut : 790 € Prestation en nature : 800 €	Grande Section école René Cassin - Champs de la ville	1 000 €

OCCE du Loiret Ecole des Montoires		Déplacer la classe pour mieux vivre ensemble Classe transplantée du 4 au 8 juin 2018 au Centre du Gué Bourdon à Ingrannes en forêt d'Orléans sur le thème de l'éducation à l'environnement. Plusieurs activités sur le thème de la Loire seront proposées: 1 journée à la maison de Loire avec une promenade en gabarre, une journée à Vieilles Maisons sur Joudry (visite d'une écluse et chantier de construction d'une péniche). D'autres activités sont prévues sur le centre ou à proximité: collecte de petites bêtes, papier recyclé et tri des déchets, Landart, fabrication de pain et tartes. Fabrication d'un carnet de voyage en amont et pendant le séjour.	34 947 €	Education Nationale : 21 895 € Conseil Départemental du Loiret : 1 300 € ANCV : 1 000 € Ville de Gien : 1 000 € Autres produits de gestion courante 6 020 € Bénévolat : 592 € Prestation en nature : 640 €	CE1 école des Montoires - les Montoires	1 378 €
OCCE du Loiret Ecole des Montoires		Classe de découverte et kayak Classe de découverte à dominante Kayak dans le cadre d'un projet annuel sur l'eau et d'une correspondance avec une classe de Briare.	6 853 €	Education Nationale : 4 633 € Ville de Gien : 230 € Autre produits de gestion courante 258 € Bénévolat : 592 € Prestation en nature : 640 €	CM1 école des Montoires - les Montoires	500 €
OCCE du Loiret Ecole de la Gare		Découverte du monde animal Après un travail réalisé tout au long de l'année sur les animaux, il s'agit de faire découvrir aux enfants la réalité de l'espèce animale en mettant à profit le patrimoine local. Une semaine banalisée consacrée aux sorties sera donc mise en place. - lundi 28 mai : visite des serres de la ville de Gien - mardi 29 mai : découverte du poney à l'Etrier Wallon de Poilly - jeudi 31 mai : visite du château de Gien - vendredi 01 juin : visite d'une ferme pédagogique à Chapelon	3 981 €	Education Nationale : 1 620 € Ville de Gien : 815 €	2 classes de maternelle école de la gare - Champs de la ville	1 546 €
113 - Lutte contre le décrochage scolaire et accès à des études supérieures et formation de qualité						

1132 - Mesures de lutte contre le décrochage scolaire (hors PRE) des collégiens et des lycéens	Communauté des Communes Giennaises	Atelier de remobilisation L'atelier de remobilisation accueille 10 élèves par session provenant des collèges de la Communauté de Communes du giennais (Collège Jean Mermoz, collège Bildstein et collège Les Clorisseaux). 2 sessions de huit jours (5 jours puis 3 jours : 3 à 4 semaines après la 1ère semaine). Cette admission nécessite le consentement de l'élève et de sa famille. L'action se déroule dans les locaux de l'association IMANIS et dans d'autres lieux pouvant nourrir le dispositif (entreprise, centre de formation,...) L'atelier de remobilisation propose : des parcours très individualisés, des activités sportives, des ateliers cuisines, des visites d'entreprises, des rencontres avec des organismes tels que le CIO, une maison des jeunes. Un partenariat est mis en place avec les collèges, les familles, le tissu associatif, les collectivités territoriales et les services de l'Etat.	12 297 €	Education Nationale : 2 354 € CDCG : 6 917 €	Collégiens Mermoz et Bildstein - Champs de la Ville - Montoires	3 026 €
--	------------------------------------	---	----------	---	---	---------

13 - Parentalité et droits sociaux

131 - Soutien à la parentalité

1311 - Soutien à la fonction parentale	Communauté des Communes Giennaises	Café des familles - Élaborer une plaquette d'information et des outils de communication qui seront diffusés dans tous les lieux recevant du public et plus principalement dans les lieux où se dérouleront l'action (quartier politique de la ville) - Mettre en place une quinzaine de cafés des familles sur l'année 2018 au sein des écoles, des collèges et de la structure multi-accueil de la ville de Gien. Les thématiques seront définies avec les partenaires du service prévention en fonction des problématiques rencontrées dans leurs domaines d'activités respectifs. - Proposer un espace documentation et bibliothèque à destination des familles afin d'aller plus loin sur la thématique abordée.	3 378 €	CAF/MSA REAAP : 1 000 € CDCG : 1 228 €	Parents des 4 écoles primaires classé REP et collèges Bildstein et Mermoz. - Champs de la Ville - Montoires	1 150 €
--	------------------------------------	---	---------	---	---	---------

132 - Droits sociaux

1321 - Information et aide sur les services, prestations et droits sociaux	IMANIS	Ecrivain public, aide à l'écriture (accompagnement aux démarches administratives) 1- mettre en place une concertation avec les partenaires locaux afin d'identifier les besoins 2- présentation du dispositif aux habitants des QPV en lien avec les associations de quartiers et les différents partenaires sociaux. 3- mise en place des permanences toutes les semaines à raison de 1h30 dans le quartier des Montoires, 1h30 dans le quartier des champs de la ville et 2h dans les locaux de l'Accueil de Jour Imanis. 4- évaluation afin de modifier et/ou faire évoluer ce projet si besoin.	8 000 €	CDCG 1 000 € CAF (Contrat de Ville) : 2 000 €	Tout public - Champs de la Ville - Montoires	5 000 €
--	--------	---	---------	--	--	---------

14 - Culture et expression artistique

141 - Diffusion culturelle

1411 - Pratiques artistiques et culturelles	Ville de Gien	<p>Orchestre à l'école</p> <p>Le projet est ouvert à tous les enfants d'une classe primaire de CM1 ou de CM2 en respectant les valeurs d'égalité et de fraternité de la République, en respectant la mixité, l'égalité femmes-hommes, sans discrimination.</p> <p>Un parc instrumental d'environ 25 instruments d'harmonie, un pupitre et un livre chacun sont distribués aux enfants d'une classe de CM1 ou de CM2 en début d'année scolaire. Les enfants emportent les instruments chez eux pour s'entraîner. Les enfants et leur famille en ont la responsabilité toute l'année scolaire. Il est aussi indispensable que le directeur et l'équipe enseignante de l'école primaire soient partie prenante et actifs pour ce projet qui devient un projet d'école dans une perspective de transversalité des compétences enseignées. Il est proposé à l'enseignant et à la direction d'apprendre un instrument afin d'investir les enfants et les protagonistes dans le processus d'apprentissage musical.</p> <p>7 professeurs de l'école municipale de musique interviennent dans l'école primaire 1h par semaine. Les instruments enseignés sont : la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, le cornet, le tuba et les percussions. Le but étant de jouer très rapidement tous ensembles et se produire tout au long de l'année scolaire (en général dès décembre) dans l'école primaire, à l'école de musique, à la maison de retraite... et aux rencontres départementales des orchestres à l'école.</p> <p>L'école de musique entretient le parc instrumental, fournit le matériel nécessaire au bon fonctionnement des instruments (anches, chiffons, becs, graisse, huile...) et paye les transports collectifs nécessaires pour les concerts. Aucune participation financière n'est demandée aux familles</p>	17 136 €	Ville de Gien : 12 617 €	<p>Classe de CM1 - CM2 de l'école René Cassin</p> <p>- Champs de la Ville</p> <p>- Montoires</p>	4 519 €
	Communauté des Communes Giennoises	<p>Festival du livre jeunesse du giennois</p> <p>Le service culturel de la CDCG organise le festival du livre jeunesse intercommunal. L'événement se décline en plusieurs temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prospection des écoles de la CDCG souhaitant recevoir des auteurs ou des ateliers au sein de leur classes. - Mise en place d'expositions dans le hall d'exposition de l'espace culturel (visites organisées pour les écoles du secteur). - Mise en place d'animations et d'ateliers en collaboration avec les écoles, les centres de loisirs, les clubs ados. - Intervention des auteurs et illustrateurs dans les écoles du secteur. En moyenne 56 classes sur 14 écoles (de la maternelle au Lycée) soit environ 1400 élèves de l'ensemble du territoire de la CDCG bénéficient de ce dispositif. - Le temps fort : Le salon du livre, événement organisé sur une journée, avec dédicace des auteurs ayant visités les classes, valorisation des ateliers réalisés en classe, programmation de spectacles, d'exposition, d'animations et d'ateliers professionnels en lien avec la thématique. Le salon attire plus de 1000 spectateurs sur la journée. - Séance scolaire du spectacle "MANGER" destiné aux élèves des collèges 	28 665 €	<p>Région Centre val de Loire : 1 785 €</p> <p>Conseil Départemental du Loiret : 2 000 €</p> <p>CDCG : 18 462 €</p> <p>Prestation en nature : 1 177 €</p>	<p>Tout public</p> <p>- Champs de la Ville</p> <p>- Montoires</p>	5 241 €

	Mermoz, Bildstein et le lycée M. Audoux (séance et transport pris en charge par la CDCG), en lien avec la thématique du festival.				
Communauté des Communes Giennoises	<p>Atelier théâtre</p> <p>Découverte de la culture via des ateliers théâtre et de manière ludique</p> <p>Favoriser la confiance en soi et la prise de parole en public</p> <p>Valoriser le jeune via la représentation finale devant les familles</p> <p>septembre 2017 à juin 2018 et de nouveaux groupes seront créés à partir de septembre 2018 sur la même configuration (les quatre collèges et 6 classe d'écoles primaires dont deux de Gien)</p> <p>Tout d'abord, les élèves fournissent un travail écrit : soit reformulation d'un récit en texte de théâtre soit création de la pièce en entier ou de saynètes selon le projet défini. Ainsi cela nécessite la maîtrise du genre littéraire avec l'acquisition d'un lexique précis et l'emploi d'un vocabulaire, d'une syntaxe et d'une orthographe appropriés.</p> <p>Ensuite, les élèves deviennent des comédiens et doivent mémoriser les répliques et les restituer de façon expressive, occuper l'espace scénique, investir leur personnage et être à l'écoute des autres. Toute cette étape doit être encadrée par la présence d'une professionnelle de la scène théâtrale.</p> <p>Pour finaliser et donner du sens à ce projet, les élèves "offrent" leur travail lors d'une représentation finale à l'Auditorium et jouent face à un public.</p>	17 998 €	CDCG : 10 611 € Prestation en nature : 3 175 €	Ecole de la Gare, collège Bildstein et Mermoz. - Champs de la Ville - Momtoires	4 212 €
OCCE du Loiret Ecole René Cassin	<p>Fresque murale collective</p> <p>Interventions dans les 6 classes de maternelle de Caroline Delbaere:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail sur les couleurs primaires/secondaires, chaudes et froides. - Travail sur les formes abstraites, formes géométriques, traits/lignes - Création d'une maquette du projet de fresque - Fabrication de gabarits à échelle - Répartition du travail effectué avec les enfants, avec participation des parents volontaires 	10 147 €	Education Nationale : 3 868 € Ville de Gien : 2 121 € Coopérative école: 1 000 € Bénévolat : 790 € Prestation en nature : 368 €	TPS à GS école René Cassin - Champs de la Ville	1 000 €

15 - Lien social, citoyenneté et participation des habitants						
153 - Actions de médiation						
1533-Médiation sociale et culturelle, prévention, gestion des conflits	Communauté des Communes Giennaises	<p>Agent de développement des QP Financement d'un poste à 20h afin de venir en appui à l'adulte relais de la CDCG dont les missions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présence de proximité - mise en relation des habitants avec les partenaires (en fonction de leurs demandes) - faciliter la relation parents/écoles primaires-collèges - accompagner les habitants vers la médiathèque et les spectacles - mise en place de projets avec les habitants des QPV et les associations <p>Afin de poursuivre le travail engagé dans les QPV par le service politique de la ville de la CDCG et pour des raisons de sécurité (un agent ne peut se rendre constamment seul dans les quartiers) un poste complémentaire à celui d'adulte relais est nécessaire.</p>	18 197 €	<p>CDCG : 5 371 € ASP : 1 903 € Reliquat 2017 : 495 € Prestation en nature : 775 €</p>	<p>Tout public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champs de la Ville - Montoires 	9 653 €
154 - Accès à la citoyenneté						
1541 - Education à la citoyenneté, civisme	CIDFF du Loiret	<p>L'égalité et le respect entre filles et garçons à l'école L'action à destination des élèves des écoles primaires (Cuiry, Montoires, René Cassin) se déroule en deux temps (2 séances d'une heure) sur la base d'un outil pédagogique invitant les enfants de niveau CMI à s'exprimer autour de 4 thématiques différentes : les tâches domestiques, les activités sportives/de loisirs, les métiers, les jeux. Ces séances permettent d'initier la réflexion qui est ensuite reprise et poursuivie en classe avec les enseignant.e.s. En 2018, une séance d'information aux parents d'élèves sera également proposée dans l'une des écoles (Cuiry).</p> <p>L'action à destination des collégien.ne.s (classes de 4e et de 3e du collège Jean Mermoz) consiste à nommer les comportements violents (différentes formes de violences) et leurs conséquences sur les victimes, à rappeler aux élèves la réglementation (infractions, sanctions) et les lieux ressources. Les élèves sont également informés des dangers liés à la diffusion de contenus (photos, vidéos) sur les téléphones et les réseaux sociaux, ces contenus revêtant très souvent la forme de violences sexistes. La séance se déroule sur un créneau de 2h, l'infirmière scolaire est présente lors des séances (réfèrente de l'action dans l'établissement).</p> <p>Le CIDFF participe également au rallye Educap City le 20 avril 2018 (information aux classes de 6e).</p>	5 675 €	<p>Région Centre val de Loire : 750 € DRDFE : 425 € CDCG : 500 €</p>	<p>Collège Mermoz Ecoles primaires Cassin, Montoires et Cuiry Parents école Cuiry</p> <p>- Montoires - Champs de la Ville</p>	4 060 €

	<p>Collège Jean Mermoz</p> <p>Projet d'éducation à la citoyenneté des délégués Faire vivre le conseil des délégués en : faisant une formation des délégués mettant en place des réunions régulières pour recenser les idées de projets des classes mettant en place des équipes de réalisation des projets avec l'appui du service civique travaillant sur le règlement intérieur du collège en rencontrant des acteurs locaux investis dans la citoyenneté (élus ou non) en impliquant les élèves dans la préparation des visites des sites importants de la République en faisant une visite des lieux de la République à Paris guidée par les élèves délégués eux-mêmes + visite en bateaux mouches en restituant à l'ensemble de la communauté éducative leurs découvertes</p>	3 941 €	<p>Education Nationale : 2 400 € Conseil Départemental du Loiret : 625 €</p>	<p>Les délégués de classe - Montoires</p>	703 €
	<p>Collège Jean Mermoz</p> <p>Formation PSC1 L'objectif est de former tous les élèves de 5ème du collège. Pendant cette année-là, les élèves étudient le corps, la santé et la sécurité. Il apparait le niveau le plus adéquat. Sur l'année scolaire 2018-2019, il y aura 4 classes à former. Les emplois du temps seront réalisés afin de libérer les élèves le lundi ou jeudi après-midi pendant 3 heures consécutives sur 18 semaines. L'Association ADEDS 45 forme les élèves de 2 classes pendant 9H par demi-classe. La dernière classe sera formée par une enseignante qui est moniteur depuis avril 2016. En raison de son emploi du temps, elle ne peut pas former toutes les classes. Pour l'année 2018-2019, il est prévu 100 élèves en classe de 5ème : 2 classes seront formées avant le 31 décembre soit 50 élèves avec une organisation similaire. Une classe sera prise en charge par le professeur moniteur et la 4ème sera formée en 2019. Nous proposons d'inciter ensuite les élèves formés à participer à des manifestations publiques organisées par les communes afin qu'ils puissent s'investir en dehors du collège et être valoriser.</p>	6 310 €	<p>Education Nationale : 1 480 € Conseil Départemental du Loiret : 2 580 €</p>	<p>2 classes de 5ème - Montoires</p>	2 250 €
	<p>Communauté des Communes Giennesoises</p> <p>Educap city "cap sur le monde" L'action se déroule en trois temps : 1- Des ateliers de sensibilisation à la différence et d'ouverture au dialogue citoyen au sein des 4 collèges du territoire : Ces rencontres sont un temps privilégié pour offrir aux jeunes participants des « anticorps psychiques » à une période où l'adolescent se questionne et cherche des points de repère. L'intervention se déroule sur une demi-journée sous forme d'ateliers de mises en situations ludiques et pédagogiques. Elle comprend plusieurs volets d'interventions :</p>	17 265 €	<p>CDCG : 10 765 € CAF (Politique de la Ville) : 2 000 €</p>	<p>Elèves de 6ème des collèges Bildstein et Mermoz - Champs de la Ville - Montoires</p>	4 500 €



	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier 1 : conférence-débat à partir d'un support vidéo - Atelier 2 : mise en situation de cécité - Atelier 3 : communiquer autrement – langage des signes - Atelier 4 : initiation au basket fauteuil - Atelier 5 : retour sur l'expérience <p>2- Le Cap'rallye est organisé sur la commune de Gien, avec différents points de passage. Chaque équipe (de 6 élèves + un accompagnateur) disposera d'une feuille de route, d'un plan de la ville afin de comprendre les rôles et l'utilité de chaque institution, ainsi qu'un questionnaire pédagogique auquel elle devra répondre au gré de ses rencontres avec les différents acteurs (lieux associatifs, historiques, culturels et sportifs). Les groupes devront prendre les décisions ensemble développant ainsi leur esprit d'équipe et le dialogue. Cap'Rallye permettra également de faire connaître la ville de Gien et ses acteurs, découvrir des pratiques sportives et culturelles, de favoriser l'envie de se construire en tant que citoyen, de sensibiliser les élèves aux valeurs républicaines, de renforcer les notions de respect et le vivre ensemble.</p> <p>3- 12 équipes se rendront à la finale à Paris, sur le même principe et les mêmes objectifs que le rallye local. Une remise de prix clôturera cette journée.</p>				
	<p>Réalisation d'un outil pédagogique audiovisuel sur " l'estime de soi "</p> <p>Création de scénette interactive pour parler de l'estime de soi avec des adolescents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rassembler un groupe de 10 adolescents (12 / 13 ans) autour de ce thème (collège, agents de développement) la première semaine des vacances d'été au Centre Social des Montoires • Imaginer et écrire les scénarios, mettre en scène les jeunes : 4 après midi de 3 h avec participation d'un professeur de théâtre • Réaliser et filmer les scénettes : 1 journée avec un chef opérateur vidéo • Diffusion de la vidéo auprès des jeunes et de leurs parents • Utilisation possible de cet outil par le CPEF en support d'intervention (dans les collèges du giennois par exemple) 	4 765 €	CCAS : 1 465 €	10 jeunes de 12 à 13 ans - Montoires	3 300 €
155 - Participation des habitants					

1552- Actions de participation des habitants (hors FPH)	Communauté des Communes Giennaises	<p>Fêtes des quartiers Une manifestation par quartier (24 et 31 octobre 2018). Ces fêtes réunissent diverses associations et institutions présentes sur le territoire Giennois souhaitant faire connaître leurs missions et proposer des animations éducatives, culturelles et de loisirs sous forme pédagogiques, interactives et ludiques. Les habitants ont également la possibilité de participer à des jeux de société, des jeux sportifs et de se divertir grâce aux structures gonflables. Les animations proposées sont destinées à tous les publics, enfants et adultes afin que les différentes générations se rencontrent. Ainsi, toutes les personnes peuvent participer aux animations, partager ensemble et avec les associations un moment convivial</p>	7 966 €	<p>CDCG : 3 966 € CAF (Contrat de Ville) : 1 000 € LogemLoiret : 1 000 €</p>	<p>Tout public - Champs de la Ville - Montoires</p>	2 000 €
	Arbre compagnie	<p>Création d'un spectacle façade avec les habitants des "champs de la Ville" - Septembre 2018 : Informer les habitants du projet Affichage, communication municipale, action(s) spectaculaire(s) , relations avec le public et communication, permanences d'information. - Octobre / Novembre / Décembre 2018 : Récolte de témoignages Visites de quartier, atelier interview pour adolescents. - Novembre/décembre 2018 : Transformation de la matière Ecriture du spectacle. - A partir d'octobre 2018 : Mise en forme Ateliers théâtre intergénérationnel, atelier danse, atelier acrobatie/danse suspendue, atelier de fabrication et manipulation de grandes marionnettes, création technique, exposition des photos de Fanny Dion. - Juin 2019 : Spectacle en façade d'immeuble La veille : répétition générale ; jour-j, début de soirée : spectacle en façade ; le soir : repas partagé et bal.</p>	28 141 €	<p>DRAC : 4 000 € Conseil Départemental du Loiret : 3 000 € CDCG : 2 000 € Ville de Gien : 441 € CAF (Contrat de Ville) : 1 500 € LogemLoiret : 2 000 € Bénévolat : 2 000 € Prestation en nature : 3 200 € Dons en nature : 3 000 €</p>	<p>Tout public - Champs ville - Montoires</p>	7 000 €
156 - Sports et loisirs						
1561- Activités physiques et sportives	Gien Judo	<p>Cycle d'initiation au judo en faveur des jeunes des QP L'AS Gien judo propose de se déplacer dans les deux quartiers pour organiser et animer des séances d'initiation à l'activité judo. Il sera proposé 9 séances initiations judo dans chacun des quartiers. En fin de cycle, une séance sera proposée au dojo de Gien pour les enfants des deux quartiers afin de leur faire découvrir le lieu de pratique officiel.</p>	6 035 €	<p>Conseil Départemental du Loiret : 180 € Ville de Gien : 1 000 € Aides privées : 500 € Vente de produits fins : 75 € Bénévolat : 600 €</p>	<p>Enfants de 6 à 12 ans - Champs de la Ville - Montoires</p>	3 680 €

	Hand ball club de Gien	Pratique du hand ball dans les QP pratique du hand dans les 2 quartiers (Montoires et Champs de la Ville) sous forme d'ateliers, de matchs, de tournois interquartiers. Intégration des jeunes dans nos stages club.	11 550 €	Ville de Gien : 2 000 € ASP : 2 400 € Aides privées : 800 € Bénévolat : 1 600 € Prestation en nature : 1 250 €	Enfants de 6 à 14 ans - Champs de la Ville - Montoires	3 500 €
	Ass Sportive Giennoise	Initiation au football 2 après-midi à définir durant les vacances d'hiver et de pâques, 15j consécutifs en juillet. des ateliers seront mis en places en petit groupe. Un tournoi sera organisé également	2 630 €	CNDS : 400 € CDCG : 230 €	Enfants et Adolescents 6 à 18 ans - Champs de la Ville - Montoires	2 000 €
	Rugby club de Gien	Cité rugby 1. Pérenniser notre présence dans les quartiers * Actions de rapprochement dans les quartiers (Participation aux fêtes de Quartier) * Actions de communication (Affichage événementiel, mobilisation des partenaires, des adhérents) * Actions de promotion sur le terrain: 24 animations Cité Rugby pendant les périodes de vacances scolaires - Vacances de printemps: 2 animations aux Champs de la ville et 2 aux Montoires - Juillet: 4 animations aux Champs de la ville et 4 aux Montoires - Aout: 4 animations aux Champs de la ville et 4 aux Montoires - Vacances de Toussaint : 2 animations aux Champs de la ville et 2 aux Montoires * Implication du RCGB lors des 2 fêtes de quartier 2. Accompagner une de nos joueuses issue des Montoires dans l'obtention d'un BAFA et l'impliquer dans les différentes animations de quartier. 3. Coordonner et accueillir une journée multisports en direction des quartiers avec la collaboration des associations sportives inscrites dans la démarche du contrat de ville.	8 000 €	CNDS : 2 500 € Ville de Gien : 400 € Cotisations : 40 € Fonds propres : 260 € Bénévolat : 2 300 €	Enfants et Adolescents 5 à 15 ans - Champs de la Ville - Montoires	2 500 €
1562- Activités de loisirs	Cool'Art	Sortie culturelle /loisirs et activités L'association sollicitera ses adhérents afin de travailler sur la destination de la sortie culturelle loisir. L'association se charge d'organiser la sortie transport et billets d'entrée. Toute l'année l'association organise des ateliers coutures, cuisines et de loisirs pour adultes et enfants.	2 267 €	Vente de produits finis : 300 € Ville de Gien : 500 € Reliquat 2017 : 420 €	Tout public - Montoires	1 047 €

	AIEPG	<p>Visite de Nançay : pôle des étoiles (planétarium) et fabrication des sablés</p> <p>Préparation lors des séances de travail</p> <p>Déplacement : Une journée en car à Nançay fin mai 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matin : Visite de la fabrique des sablés de Nançay - Midi : pique-nique - Après midi : Planétarium et exposition du jour <p>Compte-rendu de la journée (intérêt, échanges autour des visites..) lors des séances de travail fin juin 2018</p>	4 642 €	<p>Vente de produits finis : 200 €</p> <p>Reliquat 2017 : 43 €</p> <p>Bénévolat : 3 060 €</p> <p>Prestations en nature : 519 €</p>	<p>80 Adultes</p> <p>- Champs de la Ville</p> <p>- Montoires</p>	820 €
157 - Connaissance des droits, soutien juridique et accès aux services publics						
1571 - Connaissance des droits	CDAD	<p>Permanences juridiques en visio conférence</p> <p>Par le biais de la borne visio conférence basée à la mairie de Gien, reliée à la MJD d'Orléans, un service gratuit, anonyme et confidentiel est assuré.</p> <p>1/Ce service de proximité et de mixité sociale facilite l'accès aux droits fondamentaux des usagers notamment par le travail en partenariat avec tous les intervenants de la MJD (juristes du CDAD pour le droit du travail, du CIDFF pour le droit de la famille et des femmes, de l'ADIL pour le droit du logement, greffière de la MJD, Familles de France pour le surendettement et le droit de la consommation, Lien Social et Médiation pour les médiations sociale et familiale, l'écrivain public, délégués du défenseur des droits...).</p> <p>2/En raison de la situation économique actuelle, les demandes des usagers concernant l'étendue effective de leurs droits et leur mise en œuvre afin de les maintenir dans l'emploi ou de les propulser vers un retour à l'emploi sont en augmentation. Ce service permet d'agir auprès de différentes institutions : les employeurs, Pôle Emploi, la Sécurité Sociale, l'URSSAF. Ce dispositif favorise également la réinsertion professionnelle.</p> <p>3/ Afin de faciliter l'accès aux droits sous l'angle de la lutte contre l'exclusion numérique, ce service facilite l'accès des personnes en difficultés aux aides auxquelles elles peuvent prétendre en les soutenant dans leurs démarches.</p> <p>4/En étant en lien constant avec les délégués du défenseur des droits, ce service permet de lutter contre les discriminations et le harcèlement moral ou sexuel.</p>	8 730 €	<p>Ministère de la Justice : 2 030 €</p> <p>CDCG : 1 000 €</p> <p>Prestations en nature : 4 200 €</p>	<p>Tout public</p> <p>Gien et ses alentours</p>	0 €
Sous-total Pilier 1			305 472 €			78 000 €
2- Pilier Emploi et développement économique						
21 - Emploi						



2015 - Prévention et lutte contre l'illettrisme						
2151 - Accès aux savoirs de base et aux compétences clés	Espace C2B - CRIA45	<p>Vitesse Sup</p> <p>Avec les nouveaux outils et nouvelles pédagogies à notre disposition nous souhaitons renforcer l'opération Vitesse Sup menée depuis 1 an sur la commune de Gien.</p> <p>Pour rappel, l'action Vitesse Sup était en 2017 composée des modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le module sensibilisation - Le module positionnement - Le module atelier mobilité <p>L'action Vitesse Sup, nous paraît importante à maintenir et à renforcer car en contextualisant l'illettrisme dans un contexte de mobilité, la compréhension des enjeux et l'identification des publics par les partenaires s'en trouvent facilitées.</p> <p>Les nouveautés 2018 pour les BCB (Bilan de Compétences de Base) : Un suivi renforcé pour les personnes reçues en BCB. En effet, nous constatons depuis plusieurs années, une difficulté pour les personnes en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme d'aller vers la formation (complexité des démarches, délais, motivation, etc.). De nombreux abandons sont constatés dans les différentes étapes du parcours de la personne. Nous voulons pour 2018, renforcer l'accompagnement de ces personnes après la réalisation du BCB et de l'orientation.</p> <p>Une formation destinée aux acteurs pour un meilleur repérage et accompagnement des publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les indices de la non maîtrise de la mobilité - Argumentaire pour les prescripteurs de l'emploi - Développer la mobilité au quotidien - En parler et accompagner - Pré-diagnostic à intégrer aux entretiens professionnels 	6 253 €	ASP : 80 € Pôle Emploi : 1 513 € UCRIAC : 1 751 € CDCG : 1 019 €	25 Adultes - Champs de la Ville - Montoires	1 890 €
Sous-total Pilier 2			6 253 €			1 890 €
3 - Pilier cadre de vie et renouvellement urbain						
31 - Cadre de vie et renouvellement urbain						
311 - Gestion urbaine de proximité						

<p>3111 - Diagnostics de Gestion Urbaine de Proximité (GUP)</p>	<p>Communauté des Communes Giennoises</p>	<p>Gestion urbaine de proximité Les Montoires Des diagnostics en marchant se sont déroulés dans le QPV composés d'habitants et de partenaires (associations, bailleur LogemLoiret, services techniques de la ville de Gien, référent sûreté de la Gendarmerie,...). Afin de formaliser la convention NPNRU et la convention de Gestion Urbaine de proximité, le cabinet Fors Conseil est en charge de rédiger les documents. La gestion urbaine de proximité est un dispositif coordonnant différentes actions ayant pour objectif d'améliorer l'entretien d'un quartier et son cadre de vie, de réduire la délinquance, d'accompagner les projets d'urbanisme. Les espaces concernés sont envisagés à l'échelle d'un quartier : ils peuvent relever de l'espace public comme des parties communes des immeubles.</p>	<p>23 929 €</p>	<p>ANRU : 10 000 € CDCG : 5 529 € Ville de Gien : 5 000 €</p>	<p>Tout public - Montoires</p>	<p>0 €</p>
<p>312 - Logement et Habitat</p>						
<p>3122 - Habitat et cadre de vie</p>	<p>Compagnons Bâtisseurs du Centre Val de Loire</p>	<p>Atelier solidaire L'atelier solidaire propose à des jeunes du territoire des animations collectives techniques (formations peinture, papier peint, plâtre, enduits, menuiserie, règles de sécurité...) et pédagogiques (maîtrise et économie des énergies, gestion des déchets...) L'objectif est de créer un lieu ressource au cœur du quartier Champ de la ville de Gien. Les jeunes peuvent participer une fois par semaine à ces ateliers collectifs. Ils sont accompagnés par les animateurs dédiés à cette l'action. Ce temps collectif leur permet de développer certains savoir-faire professionnels mais aussi personnels (autonomie, savoir être en groupe, prise de parole, vivre ensemble...) Cependant l'atelier solidaire est accessible à toute personne du quartier souhaitant acquérir des compétences dans ces domaines pour être plus autonome dans l'entretien et l'usage de son logement. Cet espace permet d'accueillir les jeunes et les habitants et favorise le lien social et le vivre ensemble. La mixité des publics est un critère très important permettant les échanges intergénérationnels, interculturels, dans le but de créer une dynamique collective active et solidaire. L'atelier solidaire est un espace de vie collective où les jeunes et les habitants des quartiers prioritaires sont au cœur et acteurs du projet. Leur participation active notamment dans la proposition des ateliers et formations fait partie entière de la réussite du projet. Ce projet est en lien avec les associations locales travaillant avec un public jeune en difficulté (mission locale, Aidaphi, esperanto...) Les jeunes des quartiers prioritaires de Gien (Champ de la ville et les Montoires) rencontrant des difficultés dans leurs parcours personnel et professionnel sont les cibles prioritaires de l'atelier solidaire Sur les ateliers collectifs, le nombre prévisionnel de jeunes bénéficiaires est de 20 à 30 ainsi qu'une vingtaine de ménages.</p>	<p>37 767 €</p>	<p>CAF : 10 000 € LogemLoiret : 3 000 € Aides privées : 14 000 € ASP : 2 797 € Consatons : 150 € Reliquat 2017 : 820 €</p>	<p>Tout public - Champs de la Ville - Montoires</p>	<p>6 000 €</p>

3132 - Développement et mutualisation de services favorisant la mobilité	AIJAM (Mission locale)	<p>Pass' ton permis</p> <p>Le projet se décline en trois étapes :</p> <p>1 - Une phase de diagnostic : le jeune intègre un parcours d'accompagnement renforcé</p> <p>2 - Une phase spécifique visant à engager le jeune dans le passage du permis de conduire : participation à des ateliers collectifs thématiques construits spécifiquement pour ce projet, animés par la Mission Locale avec l'appui d'intervenants spécialisés (mobilité, sécurité routière, éco-citoyenneté, budget, Passage du PSC1...</p> <p>3 - L'inscription dans une auto-école pour s'engager dans la démarche d'obtenir son permis de conduire avec l'appui d'une bourse individuelle de 1000 €</p>	13 769 €	DIRECCTE CPO : 1 769 € CDCG : 6 000 €	12 Adultes - Champs de la ville - Montoires	6 000 €
Sous-total Pilier 3			75 465 €			12 000 €
TOTAL GLOBAL			387 190 €			91 890 €

Subventions de la CDCG dans le cadre de la politique de la ville en direction des quartiers prioritaires, pour l'année 2018, après étude des dossiers de demande de subvention et avis du comité de pilotage :

- L'association Imanis pour le projet « Ecrivain public, aide à l'écriture (accompagnement aux démarches administratives) » pour un montant de 1 000,00 €.
- Le CIDFF (Centre d'information pour le droit des femmes et des familles) pour le projet « L'égalité et le respect entre filles et garçons à l'école » pour un montant de 500,00 €.
- L'association Arbre et compagnie pour le projet «Création d'un spectacle façade avec les habitants des "champs de la Ville" » pour un montant de 2 000,00 €.
- L'AS Gien Foot pour le projet « Initiation au football » pour un montant de 230,00 €.
- Le CRIA (Centre d'Information contre l'Illettrisme et l'Analphabétisme) pour le projet « Vitesse Sup » pour un montant de 1 019,00 €.

BILAN DES ACTIONS DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE QUARTIER DU 1/01/2018 AU 31/12/2018

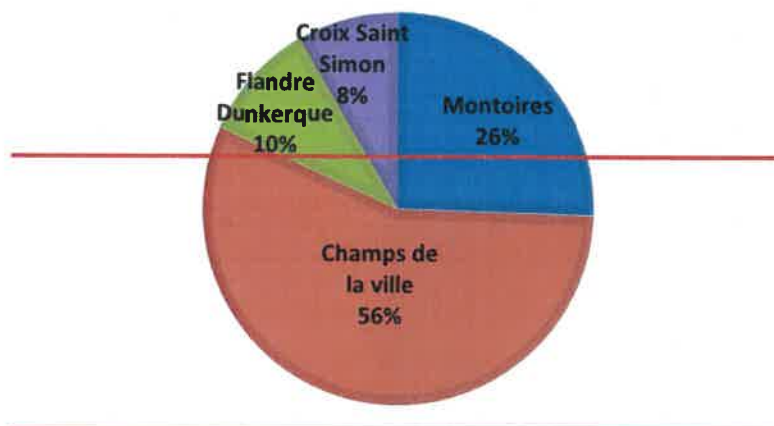
a- Le public rencontré par les agents de développement des Quartiers :

Deux agents de développement de quartier (un contrat de 20h00 en CAE et un contrat de 35h00 – adulte relais)

Présence de proximité : 1 966 personnes rencontrées de janvier à décembre 2018 :

Rencontre par quartier :	2018 :
Montoires	502
Champs de la ville	1105
Flandre Dunkerque	194
Croix Saint Simon	165
Total	1966

Pourcentage des personnes rencontrées en 2018 :



Pourcentage des personnes rencontrées en 2018 :

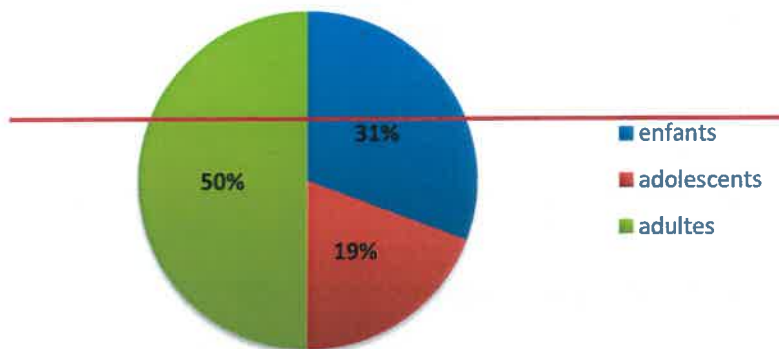


b- Les types de public rencontrés par les agents de développement :

Personnes rencontrées en travail de rue au cours de l'année 2018 :

- 1086 enfants dont 37,3% de filles (- de 11ans),
- 347 adolescents dont 33,4% de filles (12/17ans),
- 533 adultes dont 71,1% de femmes (18 et +).

Type de publics en pourcentage : 2017



d-c- Les lieux de réalisation des actions des agents de développement :

• Travail de rue :

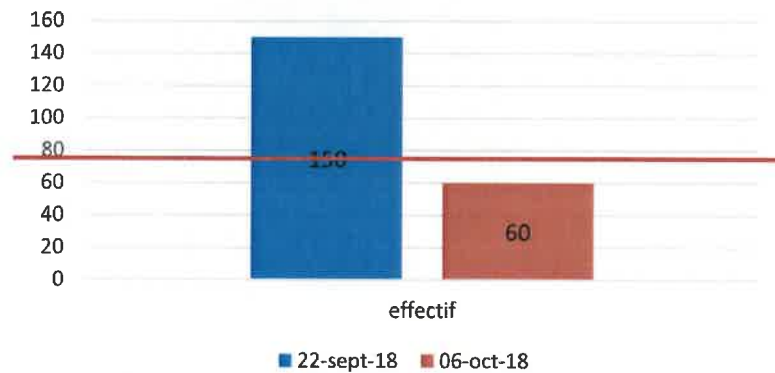
- présentiel 5 jours par semaine sur les quartiers dont un samedi sur deux, 140 activités extérieures.
- mise en relation des habitants avec les partenaires (en fonction de la demande).
- faciliter la relation parents/écoles primaires-collèges : environ 3 sorties d'écoles par semaine.
- accompagner les habitants vers la médiathèque et les spectacles proposés par le service culturel de la CDCG.

- **23 évènements collectifs** : 2 fêtes de quartiers, 5 temps jeux de société, 4 sorties culturelles, 8 ateliers créatifs, 2 sorties sportives, 1 participation à la semaine de la parentalité et 1 atelier cuisine :
 - 6 aux Montoires,
 - 11 aux Champs de la ville,
 - 6 qui ont concernés les deux quartiers.

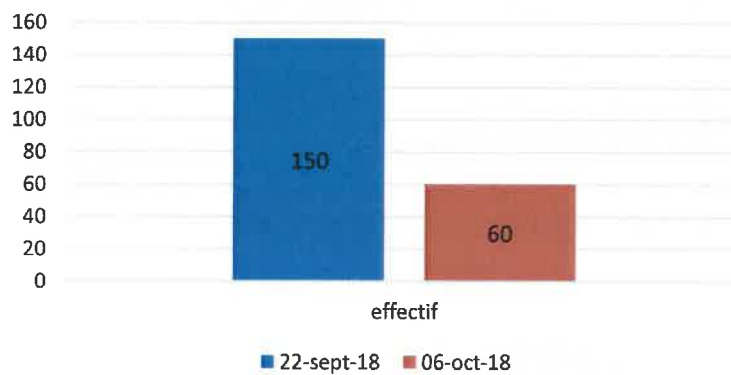
e-d-Les actions collectives mise en place par le service prévention et les agents de développement :

* 2 fêtes de quartiers : 1 aux Champs de la ville (22/09/18) et 1 aux Montoires (06/10/18) :

Nombre de participants

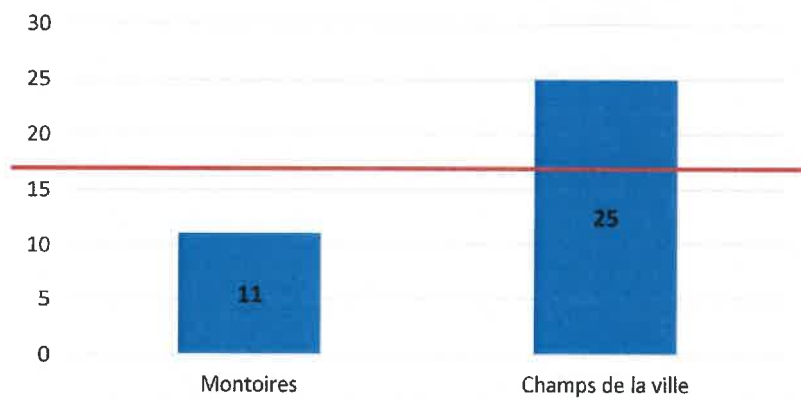


Nombre de participants



* 5 temps jeux de société (après-midi et soirées) aux Champs de la ville (maison des associations) et aux Montoires (centre social et accueil de loisirs) auxquels 36 personnes ont participé :

Nombre de participants par quartier



* Ateliers arts créatifs :

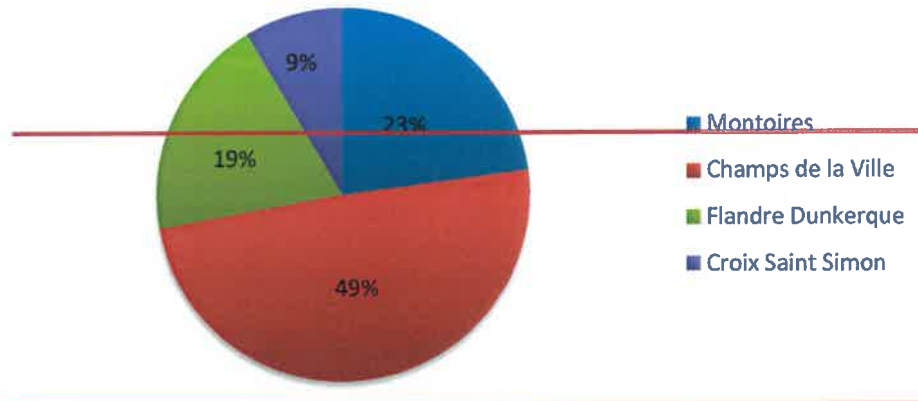
Mise en place de 8 après-midis d'activités Parents/Enfants autour des arts créatifs au cours de l'année 2018 sur les 10 programmées : 3 aux Montoires (2 annulées faute d'inscription) et 5 aux Champs de la Ville. Les 139 personnes

participantes résident sur les 2 quartiers Politique de la ville. Ces temps permettent de créer du lien entre et avec les habitants et notamment entre les parents et leurs enfants autour d'activités manuelles diverses.

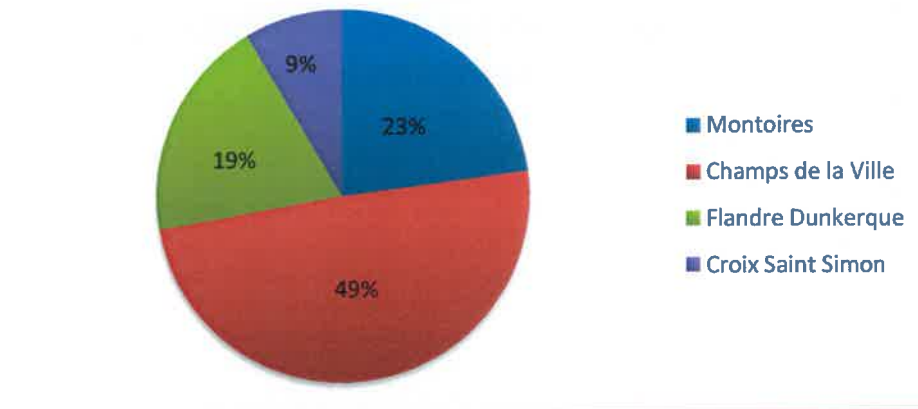
*Festiveux :

Les agents de développement s'installent au cœur des quartiers et proposent aux habitants de passer un moment convivial autour de jeux géants. Cette année 140 Festiveux ont été organisés.

Pourcentage de Festiveux organisés par quartier :



Pourcentage de Festiveux organisés par quartier :



PLAN D' ACTIONS DE PREVENTION DE LA RADICALISATION

Le plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes, adopté par le Gouvernement, le 23 avril 2014, fait de la prévention un axe majeur, permettant de mener une action plus globale de sensibilisation de la population.

Dans le cadre de sa mise en œuvre territoriale, les collectivités locales et les associations de proximité se révèlent des acteurs incontournables de la prévention de la radicalisation. Pour renforcer ce dispositif, le Premier ministre a demandé à chaque Préfet, dans son instruction du 13 mai 2016, d'élaborer avec tous les partenaires de la politique de la ville, un plan d'actions de la prévention de la radicalisation, constituant une annexe dédiée à chaque contrat de ville.

En effet, la politique de la ville mobilise l'ensemble des services publics intervenant dans les politiques sociales et au plus près des habitants, et a pour objectif de remédier aux difficultés rencontrées par des publics fragiles et plus particulièrement des jeunes en rupture sociale des quartiers prioritaires.

Il convient d'insister sur l'importance d'intervenir le plus rapidement possible, en amont de la radicalisation à proprement parler. En effet, la plupart des chercheurs s'entendent sur l'impossibilité ou, dans une vision plus positive, sur l'extrême difficulté à « sortir » une personne de la radicalisation. Le plan d'actions de la prévention de la radicalisation s'attache donc naturellement au champ de la prévention primaire, permettant ainsi d'agir en amont de tout processus de radicalisation ou de situations propices à installer toute forme de radicalité, notamment en travaillant autour d'actions de maintien du lien social. À ce titre, s'il convient de distinguer les actions de prévention primaire de la radicalisation (relevant du présent plan) de celles des missions traditionnelles des acteurs de terrain (éducateurs spécialisés, intervenants sociaux...), ces différentes « missions » visent les mêmes objectifs, à savoir accompagner les personnes vulnérables vers l'insertion et éviter une dérive néfaste pour eux-mêmes comme pour la société.

Le plan d'actions de prévention de la radicalisation a vocation à compléter et à assurer une bonne articulation entre les instances de gouvernance du contrat de ville et les autres dispositifs déjà existants.

Suite à la validation du CISPD, du Comité de pilotage du contrat de ville et du Conseil Communautaire, la convention fut co-signée par Monsieur Bouleau, Président de la CDCG et Jean-Marc Falcone, Préfet de la Région et du Département le 24 juillet 2018.

2.8 Convention NPNRU du quartier des Montoires reconnu d'intérêt Régional

Présentation Convention du Nouveau Programme Nationale de Rénovation Urbaine du quartier des Montoires à Gien

- « Particulièrement attendu par les élus concernés et l'ensemble des acteurs, il est au cœur de la nouvelle étape de la politique de la ville impulsée par la loi du 21 février 2014. Il doit **contribuer à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.** »

François Pupponi, Président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Les étapes du NPNRU

- Le quartier des Montoires à Gien est inscrit sur la liste des projets d'intérêt régional validée par le conseil d'administration de l'ANRU du 21 avril 2015.
- Le protocole de préfiguration est la première étape de contractualisation du projet de renouvellement urbain. Destinée à financer un programme d'études et des moyens d'ingénierie, il permet la conception de projets urbains de qualité et la définition des conditions de leur faisabilité et de leur réalisation. Cette phase de réflexion sur les objectifs du projet interrogerait tout particulièrement l'articulation avec la stratégie inscrite dans le contrat de ville. Signature du protocole de préfiguration de la CDCG le 19 octobre 2016
- Mise en œuvre des études suivantes:
 - « Etude de requalification de l'îlot Rouges-Gorges /Mouettes à Gien » par le bailleur social LogemLoiret
 - « Etude des besoins en logements et hébergements de la population de la Communauté des Communes Giennoises » par la CDCG
 - « Etude de faisabilité et relevés géométriques sur le bâti de Coallia » par l'association Coallia
 - « L'étude d'approfondissement des actions urbaines du quartier des Montoires » par la CDCG.

Les parties prenantes du projet

Le pilotage du projet :



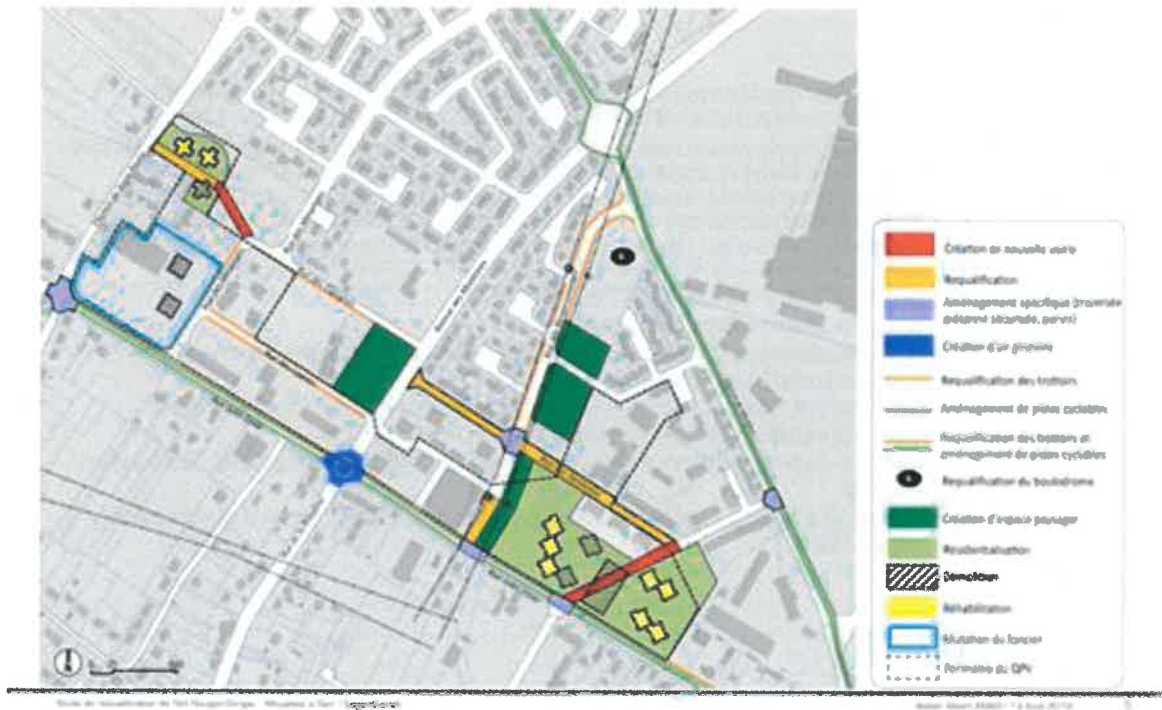
Les opérateurs :



Les financeurs :



SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS



**Budget global aménagements
(hors ingénierie)**

	ANRU	Région centre val de Loire	FEDER	Prêts bonifiés	Total subvention (hors prêt bonifié)	Coût total Aménagement
LogemLoiret	1 229 186 €	670 000 €	277 500 €	879 000 €	2 176 686 €	17 244 551 €
COALLIA	0 €	600 000 €	0 €		600 000 €	3 632 722 €
Ville de Gien	330 391 €	442 729,80 €			552 921 €	1 666 711 €
CDCG	161 922 €	131 828 €			313 750 €	3 408 896 €
Total	1 501 299 €	2 054 558 €	277 500 €	879 000 €	3 843 357 €	25 932 880 €

CHAMPS DE LA VILLE : DEMOLITION DE LA MAISON, DE LA SALLE DE BOXE ET DE LA MAISON POUR TOUS (maître d’ouvrage Ville de Gien) :

Afin de définir le devenir de cet ensemble, le service politique de la ville a organisé sur site une rencontre entre l’élue aux affaires sociales de la CDCG, des agents de la Ville et la CDCG, des agents de LogemLoiret, trois personnes du conseil citoyen et un agent de la sûreté départementale. Après échange, il a été convenu, de faire un terrain de pétanque entouré de pelouse.

Ensuite le 05 juillet, une réunion publique s'est tenue à la salle du pont Boucherot, afin de présenter le devenir de l'ensemble suite à la démolition. Très peu de personnes issues du quartier étaient présentes. Les questions étaient essentiellement tournées sur des problèmes de sécurité, de voirie et d'éclairage public.

Début de la démolition le 14 août 2018 :

Avant :



Après :



CONSEIL CITOYENS :

Le 06 avril, Villes au Carré en partenariat avec Voix Publiques et le service politique de la ville a proposé une journée de formation « rénovation urbaine » aux conseillers citoyens de la Région Centre val de Loire.

FORMATION LAÏCITE ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE :

Financée par le CGET (Commissariat à l'égalité des Territoires), le service Politique de la ville en partenariat avec l'USEP, a proposé aux agents de la CDCG et de la Ville de Gien, une formation laïcité et valeurs de la République, de deux jours les 06 et 07 octobre 2018. 13 personnes issues des services administratifs, scolaire, multi-accueil, accueil de loisirs, CCAS, culture et politique de la ville ont participé à cette action.

DIPS (DISPOSITIF D'INSERTION PAR LE SPORT) :

Financé par le CNDS (Centre national pour le développement du sport), un créneau de sports a lieu tous les jeudi matins de 10h00 à 11h30 au centre social des Montoires en direction des résidents des QPV (Quartier Politique de la Ville) depuis novembre 2018. Cette activité est menée par une éducatrice sportive de l'UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique).

PARTENARIAT POLE EMPLOI :

En 2018, la Directrice de Pôle Emploi a nommé une référente pour le suivi et l'accompagnement des résidents QPV. Cette personne est également en charge de la mise en œuvre d'actions. Avec le service politique de la ville ont été menées :

- Présentation des formations proposées sur le territoire :

Le 04 septembre de 13h30 à 16h30 à la maison des associations

Le 05 septembre de 9h à 12h au centre social des Montoires

- Job dating :

Le 30 octobre de 9h00 à 12h00 à la maison des associations.

PARTENARIAT LYCEE MARGUERITE AUDOUX :

Dans le cadre d'un partenariat avec le lycée Marguerite Audoux, la Proviseur, Madame Dubois, a proposé à 13 agents de la CDCG et de la Ville de Gien une visite des locaux et une présentation des différentes filières enseignées au sein de l'établissement le 14 juin.

Déroulement de la matinée :

- 9h30 : Accueil en salle des conseils,
- 10h30 : Début de la visite,
- 12h00 : Déjeuner au self.

3. SERVICE CULTUREL

3.1. Le tout public

En 2018, la saison culturelle était composée de 26 spectacles contre 33 en 2017. Cette baisse du nombre de spectacles est due à l'orientation « moins de spectacles pour plus de qualité ». L'orientation vise à réduire le nombre de spectacle, à fixer des dates reconductibles à chaque saison et à définir une esthétique récurrente auprès des partenaires associatifs. Ce qui a eu pour vertu de canaliser les propositions des associations partenaires, de les aider dans leurs recherches, de contribuer à la fidélisation du public et de faciliter le travail d'accompagnement auprès des associations.

La saison culturelle 2018 a accueilli **2274** spectateurs pour les spectacles payants :

- Préventes : **1250 places**
- AchetezGiennois – **751**
- Médiathèque – **335**
- Office du Tourisme – **164**
- Ventes sur place : **1024** places (incluant tarif social, groupe et exonérées)
- Les événements gratuits / Sans billetterie :
 - Evénements associatifs : Fête des brandons, Gondulguette, Salon du livre, théâtre appart, évènement étang de la Plancherotte, cafés concerts ... ont une fréquentation globale estimée à **4800 spectateurs**.
 - Séances scolaires, visites d'exposition, accueil des auteurs, ateliers théâtre... : **3521**

Soit un total estimé de 10595 spectateurs pour l'ensemble des propositions culturelles CDCG.

Avec la mise en place de la billetterie en ligne, les habitudes d'achats des titres de spectacles ont complètement changé.

- En 2018, 55 % des places ont été pré-vendues contre à peine 10% les années précédentes.

- 60 % des préventes ont été effectuées via AchetezGiennois
- 27 % préventes à la médiathèque et 13% à l'office du tourisme

Nous avons bénéficié du module e-billet à compter du mois d'octobre et avons rencontré nombre de problèmes de mise en place. Nous rencontrons de nombreux dysfonctionnements qui peinent à être réglés. La gestion de ce dispositif de billetterie est très chronophage.

Lecture des chiffres :

Les résultats de la vente en ligne sont révélateurs des changements de consommation. Elle a notamment permis d'ouvrir le secteur géographique des spectateurs et nous confère une meilleure lecture de la jauge des spectacles en amont. Les spectateurs achètent désormais les places sur l'ensemble de la saison et dès l'ouverture de la billetterie.

La fréquentation globale est en hausse, malgré une faible participation pour l'événement tête d'affiche « Amadou et Mariam » pour lequel nous avons accueillis 300 spectateurs (contre 550 pour Manu DIBANGO en 2017). Cette baisse de fréquentation sur cette proposition peut être interprétée par le fait que cette proposition n'est pas été bien identifiée sur notre territoire. Ce spectacle s'est également joué durant un week-end de forte mobilisation des « Gilets Jaunes », les spectateurs potentiels les plus éloignés ne s'étant a priori pas présentés.

Cependant et sur le reste des propositions, la fréquentation globale est en hausse (3 complets à l'auditorium, salle des fêtes de Coullons, église de Boismorand...) et sur l'ensemble du territoire. Les événements « gratuits » ne sont pas en reste également avec un taux de participation important (Gondulguette, événement d'été Coullons, la fête des Brandons...). Globalement nous assistons à une adhésion du public grandissante pour l'ensemble de la saison et une reconnaissance de la qualité et de la cohérence de la programmation culturelle.

En résumé, malgré une baisse significative du nombre de spectacles, nous assistons à un maintien, voir une légère progression de l'attribution des titres de spectacles (2017-2259 titres délivrés / 2018-2274 titres délivrés).

Les temps forts :

- Le festival du livre jeunesse

La médiathèque municipale de Gien, qui coordonne le festival, a associé sa programmation d'animation à la thématique « Tous aux Jardins », ce qui a permis d'ouvrir et d'enrichir les propositions effectuées strictement dans le cadre du festival et ainsi prolonger l'événement dans le temps et lui conférer un rayonnement bien plus large en terme d'impact publics (projection de documentaires, visite de jardin, théâtre en jardin). La fréquentation le jour du salon se maintient mais n'enregistre pas de hausse significative, contrairement aux animations périphériques. Le festival a bénéficié d'une forte adhésion des partenaires scolaires.

- Le festival de l'humour :

Pour la première fois regroupé à Coullons et sur 3 dates consécutives, la dynamique et la fréquentation du public nous ont confirmées que cette formule fonctionne. Plus de 600 spectateurs (dont un complet Oldelaf) se sont présentés. Cette formule a permis d'affirmer la collaboration avec l'association « Lever de Rideau », mais aussi le fait que la programmation culturelle a la capacité d'attirer du public « éloigné géographiquement » (pour Oldelaf jauge 320 personnes : 1/3 Orléanais, 1/3 provenant du Cher, 1/3 Giennois-Sullylois-Montargois).

La saison remporte globalement l'adhésion du public et permet de renforcer les liens avec les associations partenaires.

Les partenariats :

France Bleu, Radio C2L : Interviews, promotions, jeux concours, annonces...
Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat (CGET) : Partenaires financiers

3.2. Le public « jeune »

- Les séances scolaires :

Séance scolaire à Coullons: En collaboration avec et à la demande l'association « Lever de Rideau » et l'amicale de Saint Gondon, nous avons mis en place des séances scolaires destinées aux élèves de maternelle et de primaire des communes de Coullons, Saint-Gondon, Poilly les Gien, Saint-Brisson, avec le spectacle « Jack et le Haricot magique » de la compagnie La Rêveuse. Les séances sont gratuites pour le public scolaire, le transport en

bus est également pris en charge par la CDCG. La logistique et l'accueil des artistes est conjointement organisée par l'association « Lever de Rideau », avec le soutien humain de l'amicale de Saint-Gondon et du comité des fêtes de Poilly Lez Gien. Près de 700 élèves ont bénéficié du dispositif.

« Le Cosmorium » aux Choux : A l'initiative de l'AISVP, la commune de Les Choux a accueilli un planétarium et une exposition interactive pour valoriser la culture scientifique auprès du public scolaire des Choux et des écoles de rattachement. 300 élèves ont pu bénéficier de cette initiative en continuité avec la proposition de 2017 (spectacle, conférence ludique autour des rapaces).

Séances scolaires à l'auditorium : Le service culturel propose des séances scolaires aux collèges et lycées du giennois, doublées par des séances publiques en soirées pour le tout public. Répondent présents les Lycées B. Palissy, M. Audoux, Les collèges Bildstein, Mermoz et les Clorisseaux. Le collège-Lycée St François ne répond pas à nos invitations, sans que nous ayons de raisons claires.

Cependant, les élèves des 5 établissements publics ont pu bénéficier des spectacles de Rachid Bouali (Le jour où ma mère a rencontré John Waynes / Conte-seul en scène), Cie Xpress (Parallèle / spectacle de danse) et Cie Zygomatique (Manger - en lien avec la thématique du festival du livre / Théâtre). 3 auditoriums complets soit 540 élèves de la seconde à la terminale. Les séances et le transport sont offerts aux établissements. Cette initiative remporte une forte adhésion auprès des partenaires qui contribue à renforcer les liens.

Recettes 2018 :

- PACT (Région)	53 282 €		
- Conseil Départemental	4 000 €		
- CGET contrat de Ville		- Festival du Livre	5 241 €
		- Ateliers Théâtre	4 212 €
- Recettes Billetterie	21 017 €		
	Soit : 87 752 €		

Montant des recettes 2017 : 77 942 € soit + 9 810 € (+12,5%)

4. SERVICES TECHNIQUES

4.1 Informatique/Téléphonie

Le service informatique doit permettre un fonctionnement optimum de la CDCG. La réactivité dans la réponse apportée est une préoccupation constante. En outre, il doit permettre de suivre la mutation progressive des modes de communication, en termes de performances, d'ergonomie mais aussi dans son aspect sociologique. En effet, les nouvelles technologies bouleversent les modes de travail et la CDCG doit pouvoir utiliser ces outils avec ses partenaires pour être efficace.

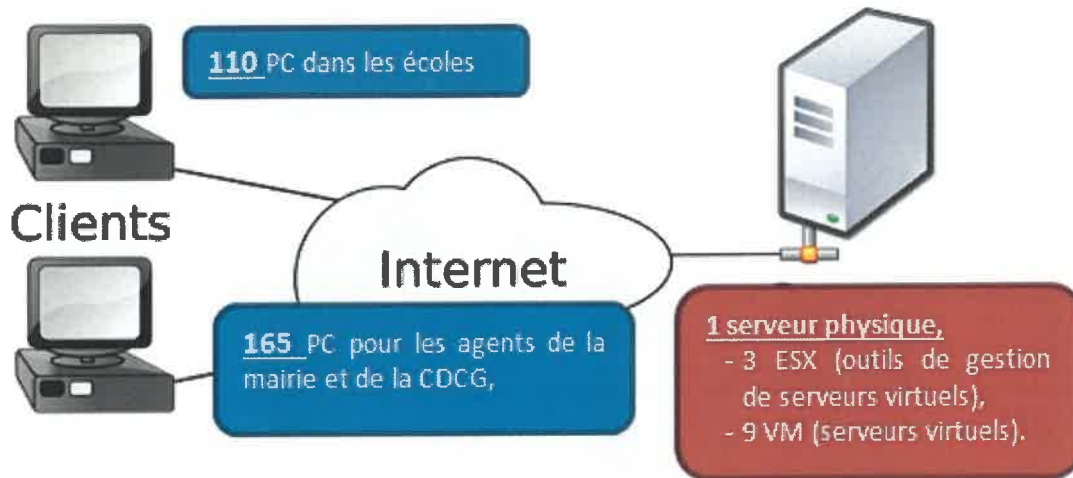
Par délibération du 14 octobre 2016, un service commun informatique entre la Communauté des Communes Giennaises et la Ville de Gien a été constitué au 1^{er} novembre 2016 (conformément à l'article L.5211-4-2 du code général des collectivités territoriales).

Deux agents composent ce service commun (2 ETP) avec une répartition de 81 % pour la Ville de Gien soit (1,62 ETP) et 19% pour la CDCG (soit 0,38 ETP). Dans le cadre de son activité, le service a accueilli 4 stagiaires différents pour un total de 18 semaines.

Les missions principales du service sont :

- L'exploitation et la maintenance des équipements du système informatique,
- L'aide et l'accompagnement des utilisateurs,
- La gestion des incidents d'exploitation,
- l'installation, la gestion et le suivi des équipements informatiques,
- Le maintien des conditions générales de production,
- la gestion du parc informatique,
- L'accompagnement et la formation des utilisateurs,
- Le recensement des dysfonctionnements et des améliorations fonctionnelles.

Le parc informatique à gérer pour les deux entités est composé de :



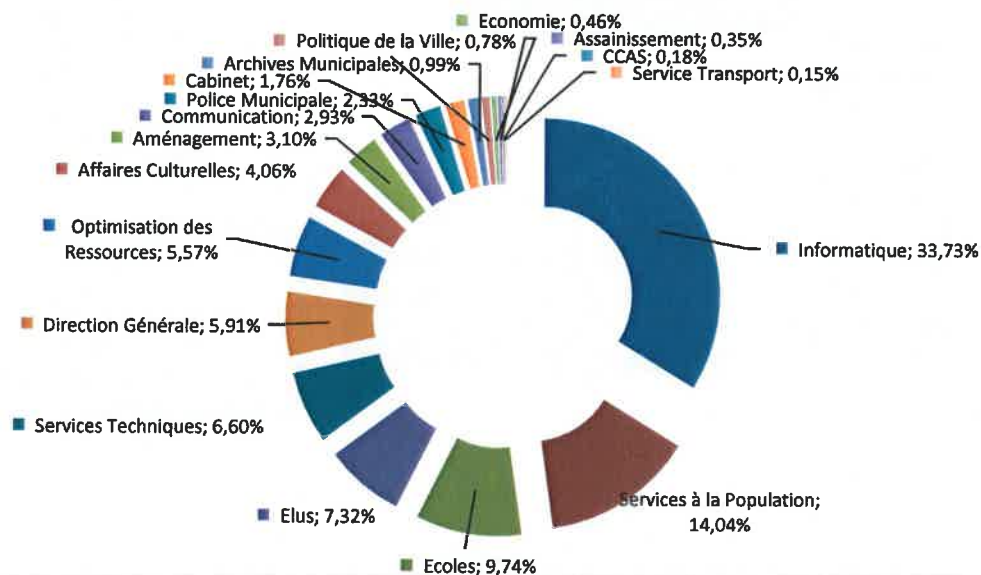
L'âge moyen de l'ensemble du parc informatique est de 7 ans.

Un état des lieux a été réalisé pour identifier les points forts et les points faibles du système. Celui-ci a permis de hiérarchiser les interventions et d'en réaliser une partie en 2018, et notamment :

- La migration d'un serveur d'application (Berger Levraut) de la version 2003 vers une version 2012,
- La migration des applications présentes sur un serveur 2003 vers une version 2012,
- La remise en route des sauvegardes sur les serveurs,
- L'installation d'antivirus sur les serveurs,
- La commande d'un Audit Informatique global,
- La réalisation d'un Inventaire matériel/logiciels du parc Informatique,
- L'installation de l'accès à distance du logiciel Horoquartz,
- La migration de la messagerie « cc-giennoises » depuis SFR vers Orange,
- Le raccordement à la fibre (accès Internet) Orange,
- La configuration d'un serveur Apache HOROQUARTZ pour les consultations web,
- La configuration et l'installation de PC Linux pour les écoles (30 PC),
- La mise en réseau Fibre Centre Culturel/ Centre Administratif via Gonat et la migration des « postes clients »,
- L'intégration des contraintes du R.G.P.D. aux fonctionnements futur et actuel,
- Le changement de disques durs mécaniques des PC vers des disques durs de type SSD sur les postes clients,
- La recherche de solutions de sauvegardes sécurisées et d'un plan de reprise d'activité (rapport l'Audit),
- La recherche de solutions pour le renouvellement du parc vieillissant des systèmes d'exploitation (Windows7 vers Windows10) et suites logicielles (Office2003/2007/2010 vers Office 2016/2019).

En 2020, les versions Windows7 et Office 2003/2007/2010 ne seront plus suivies ni mises à jour par Microsoft. Cela représentera une faille de sécurité importante. Cette migration est absolument nécessaire. Il reste près de 200 postes à faire évoluer pour ces raisons.

Répartition des interventions du service informatique



4.2 Service public d'élimination des déchets

La Communauté des Communes Giennoises vote un taux d'enlèvement des ordures ménagères tous les ans dans le cadre de sa compétence « élimination et valorisation des déchets ». Ce taux prend en compte les quatre zones définies en fonction de la fréquence des collectes.

Taux	Zone	Nombre de collectes
Taux plein	Zone 1	1 collecte OM / semaine
Taux majoré 0,5	Zone 4	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / 15 jours
Taux majoré 1	Zone 2	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine
Taux majoré 2	Zone 3	2 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine

COMMUNES	Zonage	BASES 2018	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Produit attendu /commune	
LES CHOUX	1 collecte OM / semaine	Zone 1	494 708	12,34%	12,44%	12,30%	60 828 €
BOIMORAND			814 833	12,34%	12,44%	12,30%	100 190 €
LE MOULINET			149 283	12,34%	12,44%	12,30%	18 356 €
LANGESSE			104 419	12,34%	12,44%	12,30%	12 839 €
COULLONS			788 077	12,34%	12,44%	12,30%	96 901 €
GIEN			889 964	12,34%	12,44%	12,30%	109 428 €
NEVOY			578 650	12,34%	12,44%	12,30%	71 150 €
POILLY			574 941	12,34%	12,44%	12,30%	70 694 €
ST BRISSON			297 951	12,34%	12,44%	12,30%	36 636 €
ST GONDON			88 706	12,34%	12,44%	12,30%	10 907 €
ST MARTIN			112 504	12,34%	12,44%	12,30%	13 833 €
COULLONS			1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / 15 jours	Zone 4	1 208 861		
POILLY	1 704 436					12,80%	218 231 €
NEVOY	472 538					12,80%	60 503 €
ST BRISSON	511 798					12,80%	65 529 €
ST GONDON	827 382					12,80%	105 936 €
ST MARTIN	1 054 678					12,80%	135 038 €
GIEN	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine	Zone 2	874 737	13,61%	13,67%	13,31%	116 442 €
COULLONS					13,67%		0 €
POILLY				13,61%	13,67%		0 €
POILLY	2 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine	Zone 3	310 635	14,89%	14,90%	14,33%	44 506 €
ST MARTIN			9 342	14,89%		14,33%	1 338 €
GIEN			13 283 105	14,89%	14,90%	14,33%	1 903 134 €
TOTAL PARTICIPATION SMICTOM						3 407 199 €	

4.4 Travaux Bâtiments

PROGRAMME TRAVAUX BÂTIMENT 2018 : OPERATIONS RETENUES - SYNTHESE					
Commission bâtiment du 18 octobre 2017					
Communes	Lieu	Objet de la demande	Budgétisé € TTC	Coût réel € TTC	Delta € TTC
Gien	MSP	Séparation du local de stockage et des déchets médicaux	5 000,00		
Gien	MSP	Modification du parking, création d'une sortie et suppression de la noue	20 000,00	21 870,00	-1 870,00
Gien	Crèche	Mise en œuvre d'un sol souple côté "bébés" "petits" "moyens"	6 000,00	4 466,88	1 533,12
Gien	Crèche	Installation visiophone (PPMS)	4 000,00	2 730,00	-1 270,00
Gien	Gymnase B, Palissy	Remplacement éclairage LED	45 000,00	6 186,68	15 433,75
Gien	Gymnase Bildstein			12 183,77	
Poilly Lez Gien	Gymnase Clorisseaux			11 087,80	
Frais publication marché				108,00	
Poilly Lez Gien	Gymnase	Modification alimentation électrique avec tarif jaune	10 000,00		
Les Choux	Salle de sports	Création d'un local de rangement extérieur - Mission CT	30 000,00	1 728,00	28 272,00
		Création d'un local de rangement extérieur - Travaux			
Gien	Stade nautique	Etude	50 000,00	37 113,00	12 887,00
	Divers	Mise en conformité des bâtiments	5 000,00	1 680,00	3 320,00
	Divers	Mise en conformité des buts	0,00	10 952,52	-10 952,52
Gien	Stade nautique	Remplacement hublots bassins 25 m stade nautique	0,00	7 440,00	-7 440,00
Gien	Stade nautique	Portes vestiaires (1ère tranche)	5 000,00	4 568,88	431,12
	Stade nautique	Echangeur chauffage		8 495,69	-8 495,69
TOTAL € TTC			130 000,00	130 611,22	31 848,78

TOTAL DES DEPENSES DES BATIMENTS COMMUNAUX

ANNEE 2018

LIEU	Main d'œuvre	Fourniture	Véhicule	Dépenses totales - Régie
Bâtiment sportif - Coullons -	/	/	/	513,67 €
Crèche	6 373,61	3 498,38	149,60	6 005,94 €
Crèche - Coullons -	306,18	79,44	/	1 706,98 €
Dojo - Coullons -	723,53	158,70	/	11 776,08 €
Dojo - Poilly-Lez-Gien -	245,35	268,32	/	375,45 €
Dojo intercommunal	2 378,13	1 037,29	/	1 380,67 €
Eclairage public CDCG	382,78	236,32	93,00	95,25 €
Etang de l'Aquiaine	1 137,20	/	549,65	467,38 €
Gymnase Bildstein	1 893,09	705,83	/	584,38 €
Gymnase Céline Bottet	3 180,08	338,81	93,00	199,31 €
Gymnase de Coullons	91,70	/	/	98,70 €
Gymnase de Montbricon	1 055,48	9,53	/	1 214,26 €
Gymnase des Clorisseaux - Poilly-Lez-Gien	3 104,63	2 901,31	/	106,40 €
Gymnase du LEP	1 238,45	468,53	/	1 932,71 €
Gymnase du Lycée	1 403,06	1 897,52	/	0,00 €
Gymnase Paul Bert	6 580,96	4 985,87	209,25	107,85 €
Hangar atelier mob - St Gondon -	243,25	132,20	/	0,00 €
Maison de santé pluridisciplinaire	1 285,36	95,31	/	253 753,73 €
Piscine	11 346,43	15 465,35	305,35	0,00 €
Plateau sportif des Clorisseaux - Poilly-Lez-Gien	95,25	/	/	0,00 €
Salle de boxe	817,65	175,61	27,20	0,00 €
Salle de karaté - Coullons -	/	/	/	0,00 €
Salle de sport Arrabloy	110,15	177,20	/	0,00 €
Salle de sports - Coullons -	399,38	/	68,00	0,00 €
Salle de sports - Les Choux -	465,84	118,54	/	0,00 €
Salle de sports - Nevoy -	117,75	81,56	/	0,00 €
Salle de sports - St Brisson -	98,70	/	/	0,00 €
Salle de sports - St Gondon -	697,35	516,91	/	0,00 €
Salle de sports - St Martin -	106,40	/	/	0,00 €
Stade de foot vestiaires - Coullons -	947,83	984,88	/	0,00 €
Station d'épuration - Boismorand -	/	/	/	0,00 €
Station d'épuration - Coullons -	107,85	/	/	0,00 €
Station d'épuration - Les Choux -	/	/	/	0,00 €
Tennis	2 322,23	3 311,37	293,25	0,00 €
Voirie C.D.C.G.	#####	10 858,00	67 447,20	0,00 €
Z.A. des Cartelets - Coullons -	/	/	/	0,00 €
Z.A. des Clorisseaux - Poilly-lez-Gien -	/	/	/	0,00 €
Z.A. Saint Marc - Saint Gondon -	/	/	/	0,00 €

756 856,26 €

4.5 Assainissement collectif

Travaux entreprises

- Transfert des effluents de la station d'épuration de Poilly-Lez-Gien vers la station d'épuration de Gien pour un montant de 1 105 103.00 € H.T.
- Réhabilitation du réseau d'assainissement du Chemin des Allix à Gien pour un montant de 101 165.69 € H.T.
- Fourniture et pose d'un dégrilleur automatique à la station d'épuration de Gien pour un montant de 73 500.00 € H.T.
- Réhabilitation du réseau d'assainissement de Boismorand, pour un montant de 67 620.00 € H.T.
- Extension du réseau d'assainissement collectif de la rue du Petit Cailloux à Poilly-Lez-Gien, pour un montant de 24 679.75 € H.T.
- Extension du réseau d'assainissement collectif de la route de la Brosse à Coullons, pour un montant de 20 033.00 € H.T.
- Extension du réseau d'assainissement collectif de la route de la Borde et de l'impasse des Châtaigniers à Nevoy, pour un montant de 92 995.00 € H.T.

Autres opérations

Au cours de l'année 2018, les études suivantes ont été réalisées :

- Etudes de maîtrise d'œuvre concernant la déconnexion du ru de l'Anesse, pour un montant de 105 400.00 € H.T.
- Etude diagnostic du système d'assainissement de la Commune de Les Choux, pour un montant de 47 800.00 € H.T.

Prestations en régie (en nombre d'heures)

Type de lieu - Domaine	Arrabloy	Boismorand	Coullons	Gien	Les Choux	Nevoiy	Poilly Lez Gien	St Brisson	St Gondon	St Martin sur Ocre	Total général
Fonctionnement régie	843										843
<i>Gestion régie - Contrôle / Sécurité</i>	627										627
<i>Informatique / Achat</i>	119										119
<i>Maintenance locaux / divers</i>	97										97
Poste de relèvement	103	99	170	376	90	398	202	102	74	141	1755
<i>Contrôle / Sécurité / suivi prestataire</i>	25	26	25	41	21	29	15	41	25	87	335
<i>Exploitation / espaces verts</i>	35	59	33	56	7	81	48	23	26	16	384
<i>Maintenance / Logistique</i>	43	14	112	279	62	288	139	38	23	38	1036
Réseau assainissement	14	187	177	675	144	192	151	68	113	137	1858
<i>Administratif (DICT - Notaire etc)</i>	6	13	51	147	48	78	74	31	58	49	555
<i>Exploitation / espaces verts</i>	8	174	126	528	96	114	77	37	55	88	1303
Station d'épuration	0	391	873	2623	400	0	223	501	743	0	5754
<i>Gestion - Contrôle / Sécurité - Suivi prestataire</i>	0	40	121	267	35	0	25	40	36	0	564
<i>Espaces verts</i>	0	64	65	287	0	0	22	91	121	0	650
<i>Exploitation</i>	0	202	339	716	206	0	92	237	255	0	2047
<i>Maintenance / Logistique</i>	0	32	240	775	119	0	45	88	274	0	1573
<i>Qualité (Analyse)</i>	0	53	108	578	40	0	39	45	57	0	920
Total	117	677	1220	3674	634	590	576	671	930	278	10210

4.6 Assainissement individuel

	GIEN-ARRABLOY	POILLY-LEZ-GIEN	LES-CHOUX	SAINTE-GONDON	SAINTE-BRISSON	COULLONS	NEVOY	LANGESSE	SAINTE-MARTIN	LE MOULINET-SUR-SOLIN	BOISMORAND	TOTAL
CONTRÔLE INITIAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONTRÔLE PERIODIQUE	114	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48	162
ASTEINTE FINANCIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FOURNITURE D'UN RAPPORT POUR UNE INSTALLATION CONTROLEE DEPUIS MOINS DE 3 ANS EN VUE DE LA CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION CONTROLEE DEPUIS PLUS DE 3 ANS EN VUE DE LA CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER	6	10	0	0	1	14	3	9	1	6	0	50
INSTRUCTION DE DOSSIER DE DEMANDE D'INSTALLATION NEUVE OU REHABILITEE	2	6	1	1	2	4	2	0	0	0	1	19
CONTRÔLE DE CONFORMITE DES TRAVAUX	1	4	0	1	2	2	1	1	0	0	0	12
PRESTATION D'ENTRETIEN	8	3	0	1	8	11	2	1	1	2	1	38
TOTAL	131	23	1	3	13	31	8	11	2	8	50	281

4.7 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Au cours de l'année 2018, les communautés des communes Giennes et Berry Loire Puisaye ont conventionné pour engager une étude sur les milieux aquatiques du giennois. Le montant de cette étude est de 122 970.55 € H.T.

Elle est financée à hauteur de 80% par l'agence de l'eau Loire Bretagne.

La CDCG a contribué à hauteur de 9 468.00 € au Syndicat de la Vallée du Loing pour l'exercice de la compétence GEMAPI au niveau du bassin du Loing sur les communes de Gien, Nevoy, Langesse, les Choux, Boismorand et le Moulinet sur Solin.

La CDCG a contribué à hauteur de 3 604.00 € au Syndicat d'entretien du Bassin du Beuvron pour l'exercice de la compétence GEMAPI au niveau du bassin du Beuvron sur la Commune de Coullons.

5. AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE

5.1. Opération Façades/ Opération Façades commerciales

Ces opérations visent à inciter les administrés et commerçants des centres-bourg (et centre-ville pour Gien) à procéder au ravalement des façades dégradées des locaux à usage d'habitation ainsi qu'à la réfection des façades commerciales afin de contribuer à l'amélioration générale du cadre de vie.

Les périmètres, ouvrant droit à une subvention de 25% du montant des travaux, ont été établis en concertation avec chaque commune.

Un budget global de 285 000 € est alloué à ces dispositifs.

Depuis le lancement des dispositifs, 240 779 € de subventions ont été engagés contribuant à générer au travers des travaux financés 1 008 256 € de retombées économiques sur le territoire.

L'Opération Façades :

Depuis le lancement du dispositif en 2012, 94 opérations ont été validées et 84 ravalements sont aujourd'hui achevés. Sur le plan financier, fin 2018, 231 243 € sont engagés, et 214 756 € de subventions ont déjà été versés aux bénéficiaires de l'opération.

Concernant les retombées économiques, les travaux financés représentent une enveloppe de travaux d'un montant de 960 056 € TTC réalisés majoritairement par des entreprises du territoire.

L'Opération Façades Commerciales :

L'opération complémentaire « façades commerciales » lancée en 2016 est mise en œuvre afin d'accompagner la valorisation des commerces et la transformation des centres villes des communes du territoire.

Cette action vise à soutenir le commerce et l'artisanat local en poursuivant trois objectifs indissociables :

- Transformer les façades des commerces de centre-ville (embellissement),
- Faciliter l'accessibilité aux commerces pour les personnes à mobilité réduite,
- Créer une dynamique d'attractivité commerciale en hyper-centre.

Depuis le lancement du dispositif, 3 opérations ont été validées et réalisées pour un montant total de 9 536 € de subventions et une enveloppe de travaux de 48 200 € TTC.

5.2. Urbanisme

Les Autorisations des droits du sol

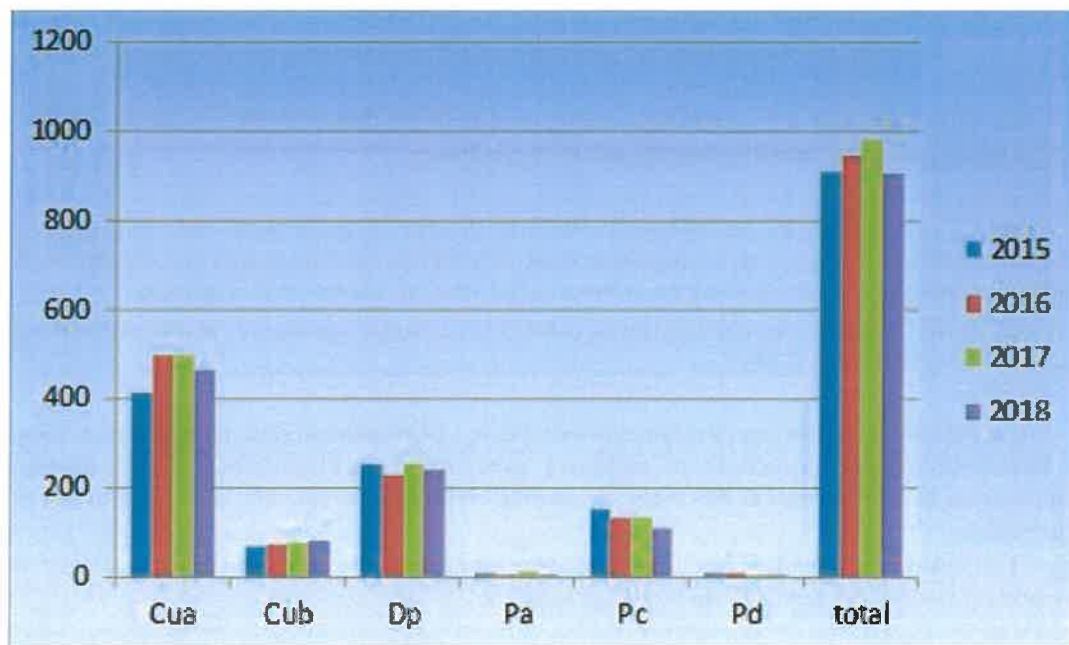
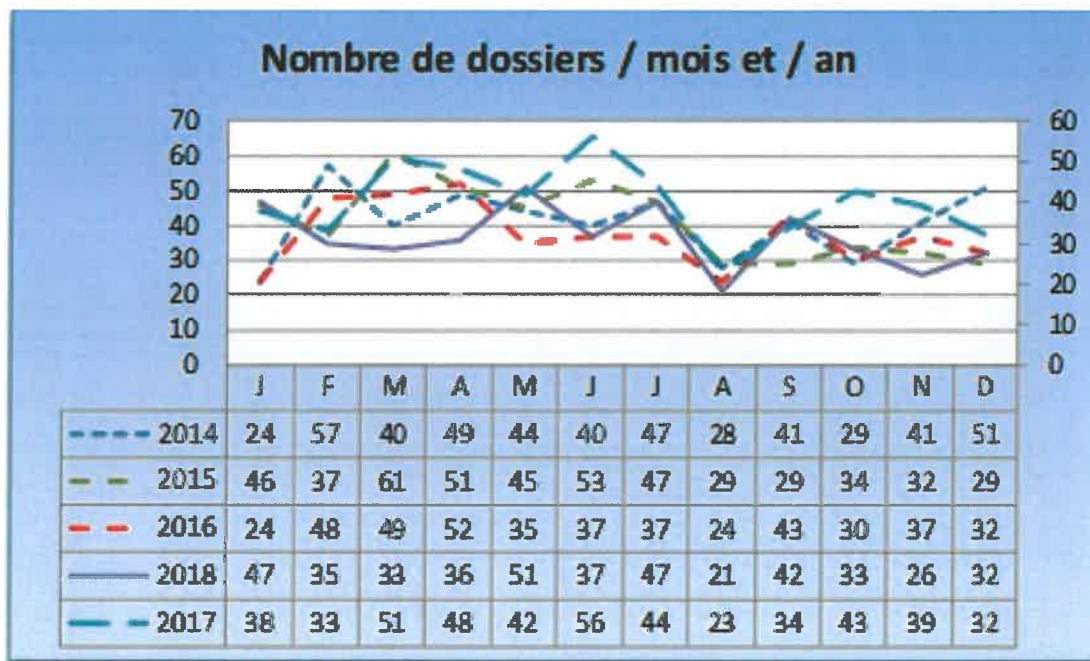
Le service a pour principale mission l'instruction des autorisations d'urbanisme ainsi que l'accueil, l'information du public et le conseil aux collectivités membres de la C.D.C.G.

L'année 2018 s'est achevée avec 906 actes déposés en mairie et instruits par le Service Autorisation du droit des sols de la Communauté des Communes Giennoises.

	COULLONS	GIEN	LE MOULINET	LES CHOUX	NEVOY	POILLY	ST BRISSON	ST GONDON	ST MARTIN
CUa	38	278	6	4	23	45	21	32	19
CUb	7	40	0	4	3	9	9	5	4
DP	20	101	3	7	27	24	18	26	17
PC	12	48	1	6	13	10	4	4	13
PA	0	2	0	1	1	0	0	0	0
PD	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Total	77	470	10	22	67	88	52	67	53

Le nombre d'actes déposés en 2018 (906) est inférieur au nombre d'actes déposés en 2017 (980) et en-dessous de la moyenne

des 3 dernières années (944 dossiers).



Plus de 91% des dossiers déposés sont accordés (hors CUa). Les conseils des services municipaux et du service instructeur en amont des projets permettent de réduire le taux de réponses défavorables en aidant les demandeurs à adapter leurs projets avant le refus.

Motifs	Nombre de refus	
Code de l'Urbanisme	8	1,81 %
POS ou PLU	19	4,32 %
A.B.F	6	1,36 %
D.I	4	0,91 %
Assainissement	1	0,23 %

- La collaboration du service instructeur de la CDCG avec la Communauté des Communes du Canton de Briare (CCCB) pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme s'est également poursuivie durant l'année 2018.

Règl. Lotissement	2	0,45 %
EDF	0	
PPRI	0	
TOTAL défavorables	40	9,09 %

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal



La fin de l'année 2017 fut consacrée au débat du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans chaque Conseil Municipal en vue de son approbation en Conseil Communautaire en début d'année 2018.

Par délibération du conseil communautaire en date du 23 février 2018 le projet de PADD a été adopté et est devenu opposable aux demandes d'autorisations d'urbanisme.

Suite à cette validation, les travaux du PLUi de l'année 2018 ont porté essentiellement sur sa traduction réglementaire, notamment autour de la définition d'un potentiel de développement par commune, de l'élaboration des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), du zonage et du règlement.

En février 2018, des réunions de travail menées avec chaque commune ont été organisées pour étudier les secteurs pouvant faire l'objet d'OAP.

Ces sujets complexes ont nécessité, à l'échelle de l'intercommunalité, un intense travail qui a été réalisé tout au long de cette année. Les exigences législatives et réglementaires imposent désormais de réduire de manière très conséquente la consommation des espaces naturels, induisant de fait, une plus forte densité dans les zones constructibles.

La création de nouvelles zones constructibles est également conditionnée par le respect des scénarios de développement retenus par le SCOT du Pays Giennesois.

Deux comités de pilotage se sont réunis en mai et juin afin de définir les périmètres constructibles de chaque commune et le zonage adéquat. Les communes de Nevoy et Saint-Martin-sur-Ocre étant en désaccord avec les surfaces de développement définies au regard des scénarios issus du SCOT, aucun périmètre n'a pu être validé au printemps.

A la fin du 1^{er} semestre, le Bureau d'études chargé de l'accompagnement de la communauté de communes dans le cadre de l'élaboration du PLUi, a proposé d'intégrer au projet des OAP thématiques concernant les problématiques de l'habitat et du déplacement. L'objectif de ces outils est de contribuer à la mise en œuvre d'une répartition équilibrée de la population sur le territoire prenant également en compte les enjeux liés à la mobilité.

Le projet de règlement a été élaboré en même temps.

Au début de l'été, les périmètres des monuments historiques des communes de Saint-Gondon, Saint-Brisson et Boismorand ont également été réétudiés par le cabinet d'architecture Trait Carré associé au bureau

d'étude en charge de l'élaboration du PLUi. De nouveaux contours dénommés PDA (Périmètre Délimité des Abords) ont été définis en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Le 16 octobre 2018, le projet de zonage a été validé, permettant ainsi de porter à la connaissance du public le projet du futur zonage par commune à partir de novembre.

Le projet de PLUi a été présenté aux administrés lors d'une réunion publique organisée le 3 décembre 2018 qui avait pour objet d'expliquer le contenu du document.

Lors de cette réunion, les administrés ont pu assister à une présentation portant sur différents sujets et notamment :

- le cadre législatif
- les outils réglementaires
- la hiérarchie des documents d'urbanisme
- la stratégie de développement de la CDCG et son projet de territoire

Cette réunion publique a également constitué un temps d'échange au cours duquel les administrés ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations.

La fin de l'année 2018 a ensuite permis de finaliser le projet de règlement ainsi que les OAP sectorielles qui visent à définir des principes d'aménagement à respecter sur les secteurs à enjeux des communes. Ces OAP sectorielles portent sur les zones de développement à vocation d'habitat et d'activités.

5.3. Politique en matière de sécurité incendie et de secours & d'accessibilité aux personnes handicapées

Jusqu'au 30 juin 2018, la Commission de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public de la Communauté des Communes Giennesoises avait compétence sur les 11 communes du territoire qui comptabilisent 540 ERP, dont 115 sont soumis à des visites périodiques.

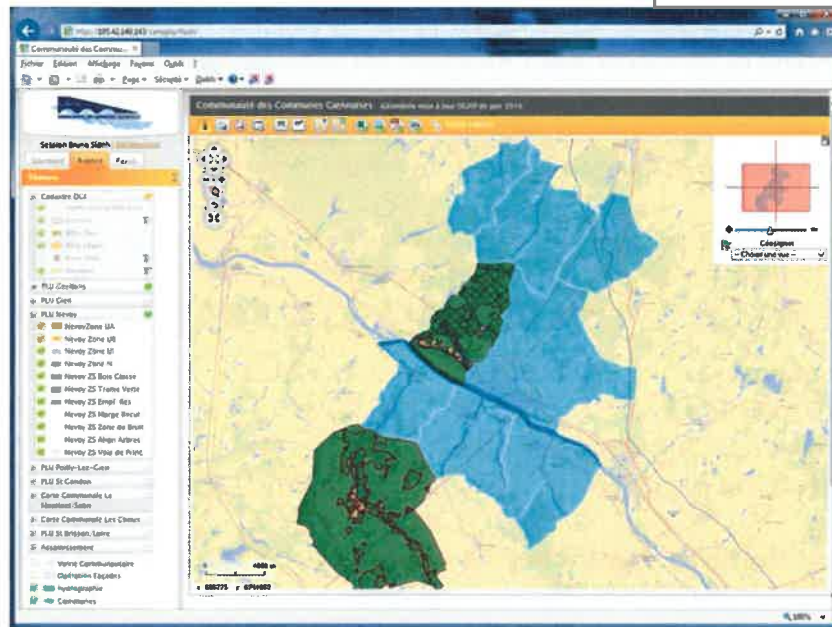
Depuis le 1^{er} juillet 2018, cette commission a été intégrée au sein de la commission de l'arrondissement de Montargis.

L'ensemble de l'activité des commissions sécurité et accessibilité intervenues jusqu'au 30 juin 2018 est relatée dans le tableau suivant :

	Réunions Sécurité	Réunions Accessibilité	Dossiers examinés Sécurité	Dossiers examinés Accessibilité	Visites sécurité
2013	4	5	9	10	23
2014	5	7	8	18	28
2015	3	17	4	20	15
2016	3	4	3	10	23
2017	5	2	5	5	28
2018	1	3	1	11	5

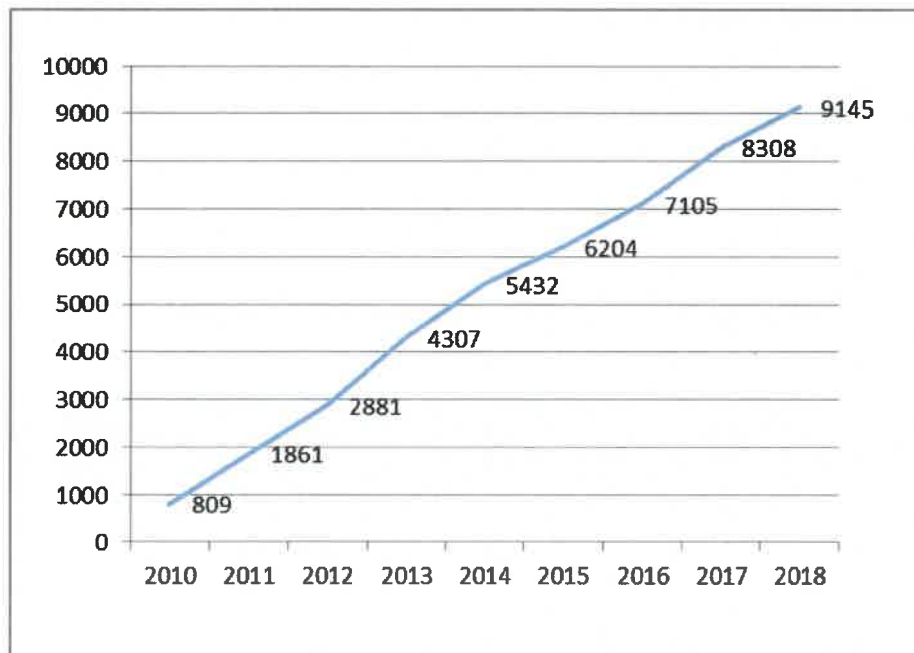
5.4. Système d'Information Géographique (SIG)

En 2018, le portail cartographique sécurisé disponible pour les mairies et les administrés est toujours en service.

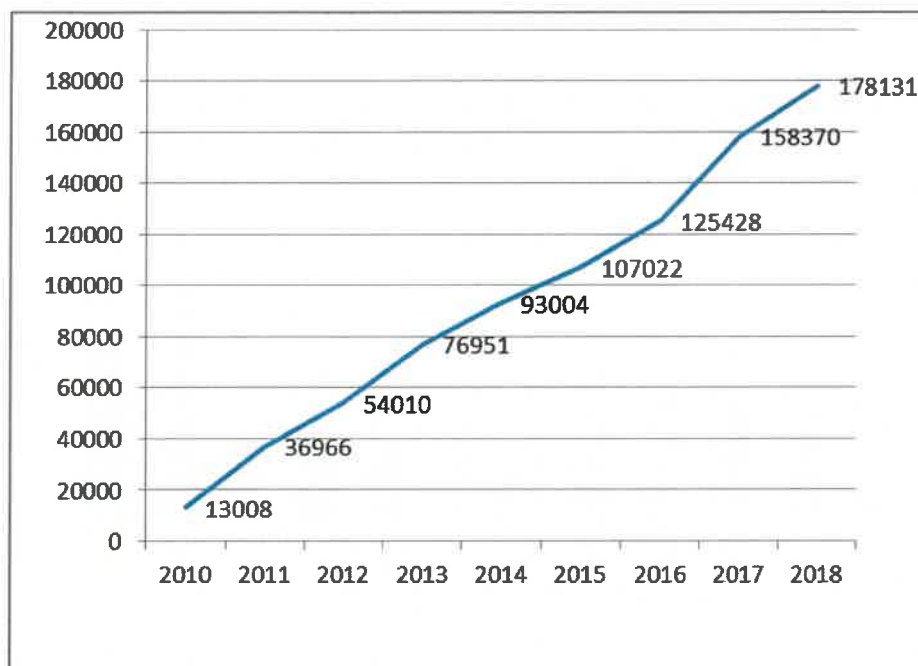


Le nombre de connexions évolue constamment :

Nombre de connexions à la plateforme



Nombre d'interrogations enregistrées



De manière à étendre le service au meilleur coût et à prendre en considération les dispositions fixées par la directive INSPIRE, le conseil communautaire de la CDCG (24/06/2016) avait décidé de participer au mouvement de mutualisation numérique du Département en devenant membre du Syndicat Mixte Ouvert Agence Loiret Numérique. Le SIG est clairement son premier objet. Dans ce cadre, des logiciels et des données sont en cours de déploiement dans le domaine de la voirie afin d'optimiser sa gestion.

En 2018, le Pôle Aménagement a fait évoluer son logiciel d'accompagnement à l'instruction des autorisations des droits du sol vers une solution Web. Ce logiciel est désormais accessible aux communes et permet une consultation de l'avancée des dossiers et ainsi de renseigner encore plus précisément les administrés.

6. ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Cœur de ville de Gien – dispositif indemnisation amiable des commerçants

Par délibération du 23 juin 2017, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Giennoises a validé le principe d'une indemnisation amiable des commerçants et artisans pour les dommages anormaux et spéciaux subis dans le cadre de la responsabilité sans faute de la CDCG au titre des travaux publics du projet « Cœur de Ville » de Gien.

La commission de règlement amiable a été mise en place le 26 juin 2017 afin d'appréhender de façon incontestable les réclamations indemnitaires des commerçants. Elle permet également d'apprécier les situations qui pourraient avoir des conséquences irréversibles pour ces derniers. Cette commission effectue donc une analyse de la situation économique et financière du demandeur au vu des rapports techniques fournis par l'expert-comptable pour l'aspect financier et par la CDCG sur le suivi du chantier.

Au terme de la réunion du 16 avril 2018, la commission a accordé l'indemnisation d'un commerçant à hauteur de 26 000 €. Aucune indemnisation n'a été accordée suite à la réunion du 30 novembre 2018.

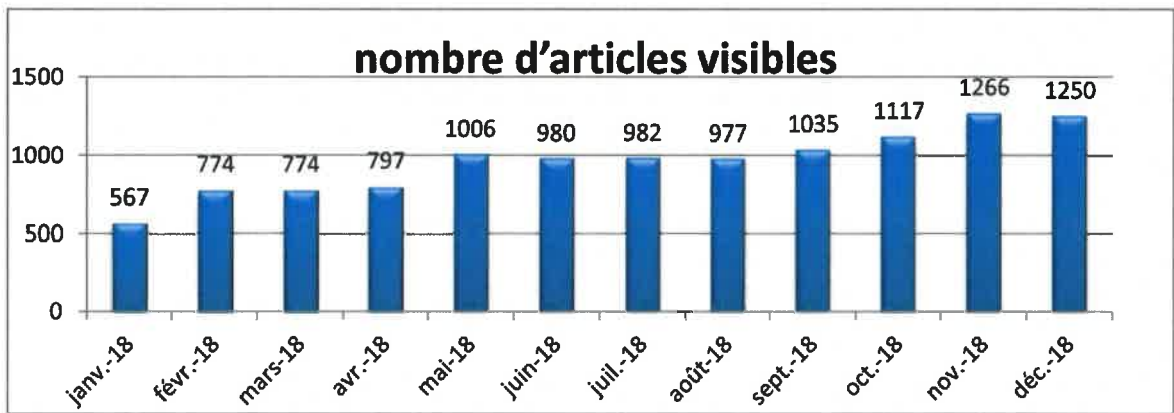
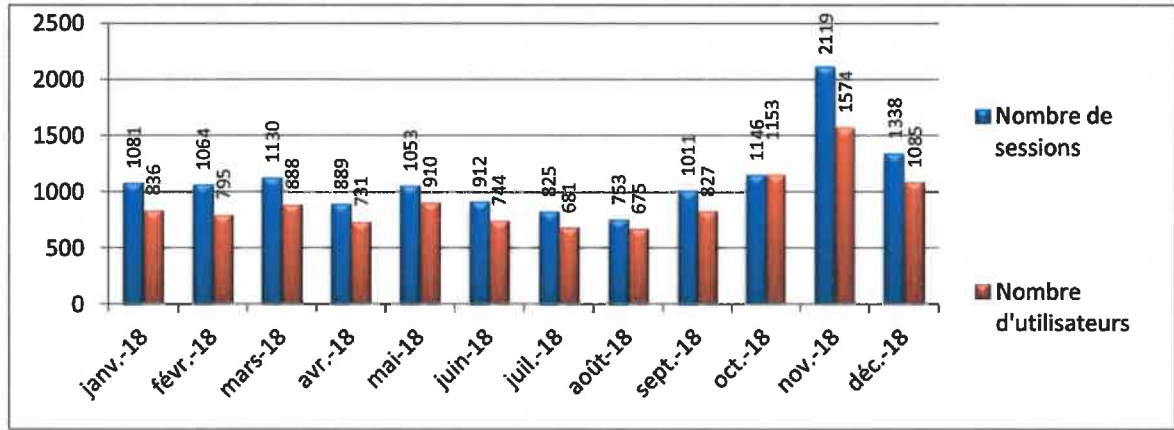
Achetez Giennois

- 10 204 utilisateurs se sont connectés sur la plateforme en 2018,
- 60 adhérents en décembre 2018,
- 1 250 produits en ligne décembre 2018,
- 8 133.90 € de chiffre d'affaires année 2018 commandes en ligne,

- 14 300 € de chiffre d'affaires année 2018 commandes Giennois kdo,
- 321 commandes sur la plateforme,
- 7 opérations de communication 2018,

Les différentes opérations de communication de l'année 2018 :

Des jeux sont régulièrement organisés sur la plateforme et sur la page Facebook qui en 2018 comptait 300 abonnés. On a aussi fait des newsletters pour donner plus de visibilité aux différentes actions.



❖ Jeux et Affiches et Jeux Facebook et site



Achetez Giennois

60 boutiques connectées, un large choix de produits

VISITEZ en ligne
 ACHETEZ
 RETIREZ

Du 22/01 au 26/02 2018
1000€ A GAGNER
 en chèque KDO

www.achetezgiennois.fr

---PUB---Préparez la fête des mères à GIEN
 www.achetezgiennois.fr <bonsplans@infos.achetezgiennois.fr>
 En cas de problème, le a l'affichage ou ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur Web

Le meilleur cadeau local **POUR MAMAN**

Tous les styles pour toutes les mamans... -20% sur les sacs	Escarpin D7118 MARINE	Offre fête des mères BAMBOU -30% sur votre article préféré
APPARENCE Disponible en magasin	SOULEUR DE SATIN Disponible en magasin	BAMBOU Disponible en magasin

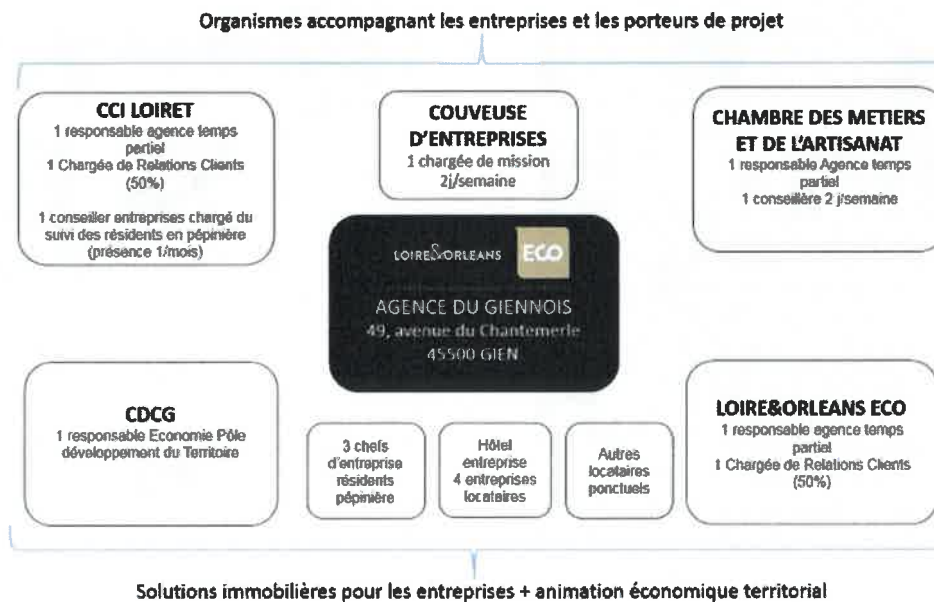
Depuis novembre 2018 avec l'ACA, Petit Déj' a pour but d'informer, d'échanger, sur les actions des uns et des autres et d'essayer de produire une cohésion d'ensemble afin de donner envie aux clients de venir dans les commerces du territoire.



Les internautes ont accès à la nouvelle version de la plateforme depuis le 21 février 2019.

L'Agence économique

Les membres fondateurs sont la CDCG qui dispose de son service économique, la CCI Loiret et Loire&Orléans Eco.

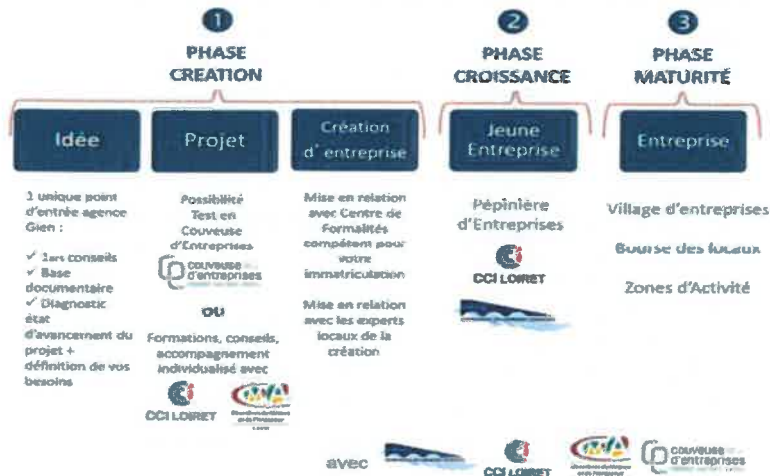


Rappel du parcours dédié aux entreprises du territoire

La Communauté des Communes Giennoises a initié en 2013 un dispositif d'accompagnement adapté aux besoins et attentes des entreprises pour leurs différentes phases de développement : le parcours du créateur d'entreprises.

De la naissance de la société jusqu'à la phase de maturité, chaque entrepreneur doit pouvoir trouver une réponse, notamment immobilière, adaptée à ses besoins. Voici un schéma qui représente les trois étapes de ce parcours :

UN ACCOMPAGNEMENT LOCAL POUR CHAQUE ETAPE DE LA VIE DE L'ENTREPRISE :



Couveuse entreprises

Intervient en amont de la création administrative de l'entreprise. Une solution pour tester son projet en toute légalité tout en étant formé(e).

Pépinière entreprises

Intervient dans les trois 1ères années de la création administrative. Suivi de la jeune entreprise par les partenaires. Permet de bénéficier d'un bureau en dessous des prix du marché et de services mutualisés. Solution permettant de réduire les coûts structurels de la jeune entreprise et de rompre l'isolement

La CDCG a accueilli en décembre 2017 un nouveau chargé de mission développement économique, qu'elle a choisi de mutualiser avec les Communautés de Communes Berry Loire Puisaye et Val de Sully.

Les Partenaires de l'Agence économique

Loire&Orléans Eco :

Dans le cadre de la mutualisation de l'action économique, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Loire&Orléans éco a été constitué le 4 juin 2014 par les cinq membres fondateurs (le Conseil général du Loiret, l'ADEL, l'Agglomération d'Orléans, l'UDEL et la CCI du Loiret).

La Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a modifié l'exercice de la compétence en matière de développement économique sur les territoires. Cette évolution a amené la disparition de l'Agence de Développement Economique du Loiret (ADEL) au 31/12/2016.

Dans le cadre de la Loi NOTRe, la Région est devenue la collectivité territoriale responsable sur son territoire du développement économique et non plus seulement la collectivité cheffe de file de cette compétence. Ainsi, la Région Centre Val de Loire a fait le choix de devenir membre du GIP Loire&Orléans Eco au travers de sa nouvelle agence régionale d'innovation et de développement des entreprises, DEV'UP, tout comme l'ensemble des établissements de coopération économique (EPCI) du Loiret, à l'exception d'Orléans Métropole déjà membre.

C'est aujourd'hui le binôme EPCI/Région qui est en charge du développement économique sur les territoires avec l'appui essentiel des réseaux consulaires. Le Conseil Départemental participe par ses politiques en matière d'aménagement du territoire, de tourisme et d'agriculture au développement économique du Loiret.

C'est dans ce nouveau cadre que le GIP Loire&Orléans Eco mène ses missions au service des entreprises et des territoires dans l'objectif majeur de créer des richesses et de l'emploi dans le bassin de vie et d'emploi du Loiret.

La couveuse d'entreprises :

La couveuse d'entreprises du Giennois permet aux nouveaux entrepreneurs de lancer une activité économique sous la forme d'un test, ainsi que de développer des compétences de chef d'entreprise. Pour cela, elle met en place un accompagnement personnalisé, des moyens et des outils (mutualisation de moyens, lieu de vente, logiciel de facturation, aide à la commercialisation...).

La couveuse d'entreprises du Giennois s'adresse à tous les porteurs de projet du Giennois et œuvre à rendre accessible l'entrepreneuriat au plus grand nombre.

Les principaux prescripteurs de l'antenne sont le Pôle Emploi, les Chambres Consulaires, la BGE Loiret et les collectivités du territoire.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret**La Chambre des métiers et de l'Artisanat**

Présente sur site environ dix jours par mois.

Bilan location des locaux communautaires avenue Chantemerle

LOCATAIRE	TYPE	N°BUREAU	SUP. (m ²)
PRO G SASU	Convention d'occupation précaire	17	18,75
B2 DIAG / BC2E	Convention d'occupation précaire	9	15,84
ELORGANISE	Convention d'occupation précaire	6	12,20
ASSYSTEM ENGINEERING	Convention d'occupation précaire	10	27,75
BGE LOIRET	Convention d'occupation précaire	12	12,44
LAMBDA SARL	Convention d'occupation précaire	15	17,46
SUPPLAY SAS	Convention d'occupation précaire	11	20,95
KPMG SA	Bail professionnel	14 B	91,59
LOIRE ET ORLEANS ECO	Convention d'occupation précaire		58 (espaces privés) + 42 (espaces communs) + 45 (espaces partagés + salles de réunion)
SUEZ EAU France	Bail commercial	7 + accueil + parking + partie extérieure	77 (bureau) + 160 (extérieur)
CESEL	Mise à disposition	8	20.15
ASSOCIATION DES AMIS DU RAIL GIENNOIS	Convention de mise à disposition	16	12,24

Gestion des ZAE



La CDCG gère 7 zones d'activités économiques réparties sur le territoire :

- Lien avec les commerçants et artisans des zones en question
- Gestion des différentes demandes en lien avec les problématiques liées à ces zones d'activités
- Promotion et commercialisation du Village d'Entreprise.

La contribution du service économie pour le développement des entreprises du territoire en 2018

Les subventions aux partenaires :

		Subvention 2017	Subvention 2018
ECONOMIE	MEPAG	1 500 €	1 500 €
	Couveuse des entreprises (PES 45)	12 000 €	12 000 €
	Initiative Loiret	5 000 €	10 250 €
	CCI	20 617 €	20 617 €
	EGEE	2 500 €	2 500 €
	Office du Tourisme	162 000 €	186 000 €
	TOTAL ECONOMIE	203 617 €	232 867 €

Les aides à l'immobilier d'entreprises :

Madame Claire MALET, gérante de l'entreprise PROJETEK spécialisée dans les objets publicitaires, a informé la Communauté des Communes Giennoises de sa volonté de réaliser en 2018 des travaux pour créer de nouveaux postes de travail nécessaires à la poursuite de son développement sur la ZA des Cartelets à Coullons. Le budget des travaux lié à son projet est de 175 000 € HT. La société PROJETEK avait déjà bénéficié d'une aide à l'immobilier d'entreprise en 2016, à hauteur de 1945 euros. Les objectifs de la société concernant l'augmentation des effectifs ont été largement tenus, puisque la société comptabilise aujourd'hui huit salariés. En effet, trois recrutements ont été réalisés depuis 2016 dont deux en 2017 et un en janvier 2018. Le pôle commercial est essentiellement composé de salariés ayant été recrutés localement. L'entreprise se développe avec un taux de croissance annuelle de 30 %, elle prévoit ainsi le recrutement de deux salariés d'ici 2020, au sein des pôles web et commercial. Considérant que l'entreprise doit investir dans la création de six bureaux, un showroom et un espace de vie commune, une aide à l'immobilier d'entreprise à la Sarl PROJETEK d'un montant de 3 500 euros a été octroyée.

Stéphane GERARD, président de la SAS Les Billots de Sologne spécialisée dans la fabrication traditionnelle de billots de boucher, a informé la Communauté des Communes Giennoises de son souhait

de déménager l'atelier dans un bâtiment plus grand, afin de leur permettre d'accroître la production. Les Billots de Sologne ont signé un compromis de vente pour la reprise des anciens ateliers de la Billardière. Ils resteront ainsi au sein de la même commune et redonneront la fonction initiale à cet atelier en le réhabilitant. Pour l'acquisition du bâtiment, Monsieur Gérard, président des Billots de Sologne, Monsieur Carré, directeur général des Billots de Sologne, ont créé avec Monsieur Pautrat la SCI Du Charme, immatriculée 843 915 091 au RCS d'Orléans. Ainsi la SCI Du Charme se rend acquéreur. Les Billots de Sologne comprennent actuellement 4 salariés, dont un apprenti. La société prévoit de créer deux postes en CDI ETP sur les trois années à venir suite au développement de l'activité et notamment à sa progression sur le marché français et international.

Considérant que l'entreprise a besoin d'agrandir son atelier afin d'accroître sa production et d'augmenter ses effectifs pour faire face au développement de l'activité, que l'entreprise va contribuer à réhabiliter un ancien atelier, inoccupé depuis 2014, au sein de la commune de Coullons, que dans le cadre de sa compétence « aides à l'immobilier d'entreprise », une aide de 5 000 euros a été octroyée.

Village d'entreprises
 Inauguré en octobre 2015.



Promotion du dispositif



> Chiffres clés

Population	25 949
Zone de chalandise (habitants)	68 682
Superficie (ha)	33 330
Nombre de ménages	10 804
Nombre de logements	12 548
Emploi total	11 538
Nombre d'établissements actifs	1 807

Source INSEE 2011

> Tourisme

- La Loire à vélo
- Château de Gien
- Musée international de la Chasse
- Faïencerie de Gien

> Vie économique

- Otis
- Shiseido
- Pierre Fabre médicament production
- EDF
- Faïencerie de Gien
- SCA Tissue...

LE VILLAGE D'ENTREPRISES
 ZONE D'ACTIVITÉS DE GIEN

LOCATION AVEC POSSIBILITÉ D'ACHAT



> Paris à 150 km - 1h30
> A77 à 5 km





La carrosserie Cordeiro

MECAFLO Services, mécanique générale automobile

Intérêt communautaire

Conformément au CGCT, la Communauté des Communes Giennes est compétente en matière d'actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Au titre de la subsidiarité en matière de politique locale du commerce, l'animation communale, l'accueil du commerce non sédentaire, le partenariat avec les associations municipales de commerçants, la sauvegarde du dernier commerce, la politique des enseignes, la location de bâtiments communaux à des commerces, l'exercice du droit de préemption tel que défini dans la délibération n° 2015-110 demeurent, par exemple, des compétences communales.

Le 21 décembre 2018, le Conseil communautaire, a défini l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales comme suit :

- les actions pour lesquelles la Communauté s'engage contractuellement, notamment : contrat de ville, nouveau programme national de rénovation urbaine, action cœur de ville et partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire, Initiative Loiret, Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et Loire&Orléans Eco,
- la création et l'exploitation d'une plateforme d'e-commerce local,
- l'opération façades commerciales,
- le parcours du créateur d'entreprise commerciale,
- les actions participant au renforcement de l'activité commerciale sur le territoire de la Communauté: appui et conseils aux porteurs de projets ; recensement des locaux disponibles ; mobilisation des réseaux...

Partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire

Considérant que la Communauté des Communes Giennes a mis en place un projet de développement territorial partagé avec les Communautés de Communes Berry Loire Puisaye, et Val de Sully afin de contribuer au développement économique de leurs territoires et à la performance des entreprises qui y sont installées conformément aux orientations du SRDEII, une convention a été signée avec la Région Centre Val de Loire en faveur du développement des relations partenariales autour des domaines suivants :

- L'animation et la promotion économique
- L'aménagement des parcs d'activités et les aides à l'immobilier
- Les aides aux entreprises
- L'offre de formation
- Le soutien au commerce de proximité et à l'artisanat local
- Le développement touristique
- La transition numérique des entreprises
- La transition énergétique et le développement de l'économie circulaire.

Cadre d'intervention du dispositif « Aide en faveur des TPE »

Avec la convention de partenariat économique, la Région autorise la Communauté des Communes Giennesoises à intervenir auprès des TPE dans le cadre du dispositif « Aide en faveur des TPE ».

Règlement d'attribution des aides directes aux entreprises

Ce règlement favorise le développement économique du territoire, permettant aux entreprises locales de bénéficier, sous les conditions qu'il définit, d'un soutien aux investissements immobiliers.

Tourisme

Office de tourisme

La convention financière a été renouvelée pour l'année 2018, la CDCG a versé une subvention de 186 000 € afin de permettre à l'association de mener ses missions dans de bonnes conditions.

OFFICE DE TOURISME

Gien, une vraie destination

À partir de cette année, le président Jean Poullart sera épaulé par quatre vice-présidents. Quant à l'équipe de l'office, elle a été en grande partie renouvelée avec à sa tête Caroline Bouclet, nouvelle directrice.

■ L'office de tourisme de Gien est clairement passé à la vitesse supérieure avec en point de mire un objectif bien défini : « Faire de Gien une destination touristique et non plus un simple site de passage. » Pour cela, tous les moyens sont mis en œuvre depuis trois ans par le président Jean Poullart qui s'est donné cinq ans pour parvenir à ses fins.

Parvenir à 50 % d'autofinancement

Au regard des éléments et bilans présentés mardi soir 20 mars, il est évident que le projet est en bonne voie. Les sept commissions ont multiplié les initiatives pour valoriser le territoire sous toutes ses formes (gastronomie, loisirs, hébergement, patrimoine...).

Mais c'est aussi financièrement que l'office de tourisme veut atteindre son objectif : un taux de 50 % d'autofinancement en 2020. « Nous sommes à 36 % en 2017 et nous devrions atteindre 45 % en 2018 », a avancé le président qui a également annoncé une nouvelle organisation avec la mise en place d'un quatuor à la vice-présidence « car le dé-



Le président Jean Poullart (à gauche) et les quatre vice-présidents de l'office de tourisme : François Girard, Béatrice Pigeon, Christian Chenu et Christophe Lörsh.

veloppement de mon activité professionnelle à l'international ne me permettra pas d'être aussi disponible ». Les quatre postes de vice-président ont donc été confiés à François Girard, Christophe Lörsh, Béatrice Pigeon et Christian Chenu.

L'accent sur la vente de circuits

L'accent est mis également sur la professionnalisation de l'office avec la mise en place d'une nouvelle équipe suite au départ de Karine Marteau, Séverine Mellot et Dimitri Bucamp. Ainsi, Caroline Bouclet vient de prendre ses fonctions de directrice et Marie-Claire Lion deviendra la nouvelle chargée de communication début mai. Elles rejoignent toutes les deux Valérie Joly, en poste depuis un an, comme chargée de



Caroline Bouclet, nouvelle directrice.



Marie-Claire Lion, chargée de com.

commercialisation, et qui développe à vitesse grand V la vente de circuits dans le Giennois. Autant d'atouts qui s'ajoutent au dévouement des trente bénévoles qui œuvrent au sein de l'office.

Côté finances, Christian Chenu est revenu sur la volonté d'autofinancement de l'office de tourisme qui a perçu en 2017 une subvention de

162.000 € de la communauté de communes (64 %). Cette aide financière est passée à 184.000 € pour 2018, une somme logique pour l'élu Pierre Laurent qui voit là « non pas une dépense, mais un investissement car j'ai l'absolue conviction que cet argent sera investi au service du territoire ».

CHRISTEL MÉTAS

Le 5 novembre 2018, le Président de l'Office a présenté le pré-bilan de l'année :

1- Avant propos

Depuis plus de trois ans, l'association qui gère l'Office de Tourisme a successivement mis en oeuvre des plans d'actions et des méthodes afin de faire venir et de faire rester des touristes sur le territoire.

Les résultats sont encourageants, toutefois passer d'un territoire de passage à une destination touristique nécessite un plan d'action sur le long terme. Les prospections sur les deux dernières années sont fortes et elles nous positionnent au premier plan sur le département en terme de visites.

Si nous souhaitons positionner notre territoire comme une destination, c'est parce que les retombées économiques sont plus fortes. Nous préparons l'Office avec son personnel à cette mutation. Bientôt, nous espérons que nos locaux seront à la hauteur de l'enjeu. Néanmoins les études que nous menons régulièrement nous démontrent que beaucoup d'efforts restent à faire avec les services publiques, les acteurs privés du tourisme et la population qui reste la meilleure ambassadrice du territoire.

Grâce aux structures que nous avons mises en place (agence de voyage, tva, partenariat...), nous avons fait évoluer notre budget et nos actions promotionnelles. La cote part de la subvention diminue dans notre budget en laissant une part plus importante à notre autofinancement (37% en 2018).

Avec une dotation par habitant la plus faible du Loiret, nous arrivons à rester en tête de visiteurs. C'est bien le dynamisme que nous démontrons qui séduit les visiteurs de plus en plus nombreux. Nous devons continuer cet engagement pour 2019 et nous devrions atteindre un équilibre entre la dotation et l'autofinancement.

Nous aurons ainsi plus de moyens sans demander plus à la collectivité.

Nous allons ainsi pouvoir faire plus de promotions, plus d'aides aux investisseurs privés du tourisme et ces résultats généreront ainsi plus de retombées à la collectivité.

La mise en place de la taxe de séjour sera un excellent repère pour mesurer ces retombées financières.

Tel que nous l'avions annoncé il y a plus de trois ans, Gien et son territoire est devenu un incontournable lieu du tourisme en région Centre. Son Office figure comme un modèle économique prouvant qu'un dynamisme privé au côté des fonds publics peut fonctionner.

2- Bilan des actions en 2018.

Le bilan des actions menées en 2018 se révèle relativement positif sur la réalisation et concrétisation des axes de développement définis dans le manifeste du développement touristique de 2015. La mobilisation des membres bénévoles de l'association est une des clés de cette réussite tout comme l'engagement et les compétences des salariées composant la nouvelle équipe de l'Office. Le travail organisé en commissions avec les conseillères référentes permet d'obtenir des résultats et une synergie autour d'objectifs concrets.

F. La fréquentation de l'Office de Tourisme de Gien et ses retombées économiques

Alors que le château de Gien enregistre une baisse de fréquentation, cela peut s'expliquer par l'engouement pour la réouverture en 2017, l'Office de Tourisme lui, annonce une progression du nombre de visiteurs (stats jusque fin octobre 2018) par rapport à 2017 cela malgré les six premiers mois de travaux pour la réfection de la place Jean Jaurès dans l'opération Coeur de Ville.

L'Office de Tourisme de Briare est resté inactif le 1er semestre avec un remaniement de statuts, il en découle une baisse de fréquentation dans leurs locaux et des retours négatifs de leurs prestataires en terme de relationnel.

La communication de l'office de tourisme de Gien porte ses fruits. La collaboration avec l'agence de presse pour les dossiers et événements gérés par l'Office(cocktail Coteaux, éductours faïencerie et château), a engendré plus d'une centaine d'articles sur le territoire. Par le biais de ces communiqués de presse, nous avons été sollicités par des médias importants : France 2 Secret d'histoire au château, France 3 pour les « carnets de Julie » et « Météo à la carte » à la faïencerie.

Nous n'avons pas encore les chiffres 2018 des autres Offices pour établir un classement et une expertise mais l'Office de Tourisme a progressé une nouvelle fois cette année, en apportant de l'importance au fait que nous étions 1er du département la saison dernière.

	2016	2017	01 novembre 2018
visiteurs Gien	7851	12308	12473
dont 30% locaux sociaux			3720
visiteurs / Groupes		72%	1037

A. Bilan financier 2018

Notre comptabilité à fin septembre sert de base à l'élaboration de notre budget prévisionnel final de 2018.

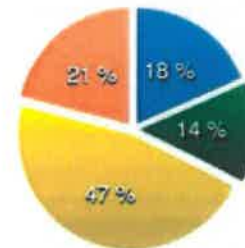
2018 est une année de transition et de mutation après le départ des conseillères en séjour appartenant à la collectivité. Nous avons recruté de vrais professionnels performant dans leur spécificités. Ce faisant nous avons anticipé une double facturation sur les salaires car nous avons payé les conseillères communautaires de 2017 en 2018, et les arrivant également sur le budget 2018. Nous avons principalement rogné sur le budget communication et sur les achats boutique afin de faire face à cette surcharge temporaire. Nous présentons un exercice déficitaire qui a contenu plus de 70 % de cette dépense exceptionnelle. Notre trésorerie de fin d'année représentera plus de 20 % de notre budget. Nous ne serons pas handicapés pour la saison à venir.

Dépenses :

- La communication a été contenue pour faire face aux dépenses supplémentaires de personnel. Toutefois, nous avons réalisé un taux de visite qui nous place encore en tête du département malgré 6 mois de travaux devant nos locaux.
- Les frais généraux sont conformes au prévisionnel, mais ne se répartissent pas comme prévu. Nous avons contenu les frais de fonctionnement par rapport à 2017 et augmenté de façon significative les frais de formations (plus de 30% des frais généraux)
- La facture des frais des personnels dépendant de la CDCG est de plus de 50 000€ et représente l'écart que nous devons assumer cette année en renouvelant plus de 70% du

personnel. Nous l'avons contenu à hauteur de 30 000€ pour laisser un déficit à 20 000€. Cette somme représentant la réalité d'une année normale. Toutefois nous avons assuré les services avec trois personnes au lieu de quatre. Nous n'aurons plus cet écart possible dans les années futures puisqu'aucun personnel de la collectivité ne fait partie des effectifs de l'Office. Nous aurons bientôt quatre personnes pour assurer les fonctions en 2019.

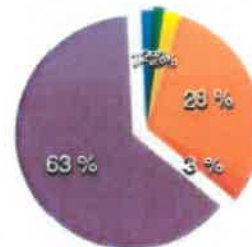
● COMMUNICATION
● FRAIS GÉNÉRAUX
● FRAIS DE PERSONNEL
● PRESTATAIRES GROUPES



Recettes :

- Avec une année de changement, les recettes sont toujours en augmentation. Avec plus de 40% d'augmentation du chiffre des circuits groupes, nous démontrons que l'option prise il y a trois ans était la bonne. Quelques adhérents ont profité des changements de personnes pour ne pas payer leur cotisation mais ont continué à oeuvrer au sein de l'association. Nous comptons le même nombre d'adhérents à la fin de 2018 tout de même.

● ADHÉSIONS
● BOUTIQUE
● PRESTATIONS DE SERVICES
● VENTES GROUPES
● PUBLICITÉS
● SUBVENTION
● AIDES EMPLOI



- Nous présentons un résultat exceptionnel de -20 000€ dû principalement à l'écart sur les frais de personnel. Sans cette opération, nos comptes auraient été crédités de plus de 30 000€.
- Notre trésorerie sera impactée de -10 000€ à la fin de l'exercice, mais ne nous expose pas car nous restons avec un pourcentage supérieur à 20% de notre budget.
- Notre autofinancement reste légèrement inférieur à 40% mais progresse sensiblement dans une année de transition.

La taxe de séjour

Considérant que la taxe de séjour existe sur les communes de La Bussière et Briare et que la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye entend établir la taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire et qu'il apparaît opportun d'avoir une tarification harmonisée à l'échelle des trois communautés de communes ;

Considérant que la taxe de séjour existe sur le territoire de la Communauté des Communes Val de Sully et qu'il apparaît opportun d'avoir une tarification commune à l'échelle des trois communautés de communes ;

Le 28 septembre 2018, le Conseil de Communauté a instauré la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Catégories d'hébergement	Tarif CDCG 2019 par personne et par nuitée
Palaces	3.00
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidence de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1.50
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidence de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1.00
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidence de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.70
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidence de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.50
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambre d'hôtes	0.40
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.35
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, port de plaisance	0.20
Hébergements	Taux CDCG 2019
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	4 %

pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau ci-dessus, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 4% du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la Communauté, ou s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles, soit 2.30€. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxe.

Un service de télé déclaration et de télépaiement est prévu pour accompagner les hébergeurs.

7. COMMANDE PUBLIQUE

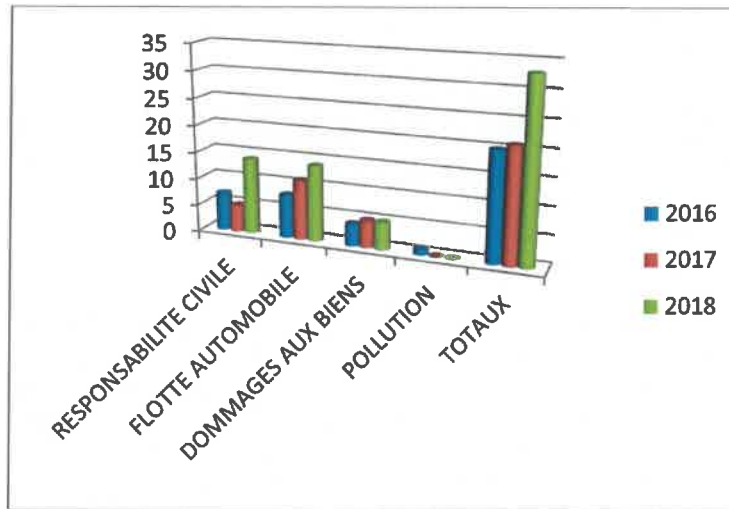
Assurances :

Durant l'année 2018, 33 sinistres ont été déclarés :

- 14 sinistres en responsabilité civile,
- 14 sinistres relatifs à la flotte automobile,
- 5 sinistres concernant des dommages aux biens.

Evolution des sinistres de 2016 à 2018

	2016	2017	2018
RESPONSABILITE CIVILE	7	5	14
FLOTTE AUTOMOBILE	8	11	14
DOMMAGES AUX BIENS	4	5	5
POLLUTION	1	0	0
TOTAUX	20	21	33



Bons de commande (hors procédures formalisées)

Durant l'année 2018, 915 bons de commande ont été établis pour l'ensemble des services.

Marchés

Durant l'année 2018, 23 procédures formalisées ont été mises en œuvre avec les services gestionnaires :

- 12 pour pôle Services Techniques,
- 10 pour le pôle assainissement
- 1 pour les autres services

Le montant total des marchés attribués est de 1 927 519,59 €.

Marchés de Travaux :

Le total des marchés de travaux est de 814 566,54 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Déconnexion du Ru de l'Anesse – investigations complémentaires	13/03/2018	EXEAU T.P.	34 425,00 €
Aménagement du cœur de village de le Moulinet/Solin	30/03/2018	EUROVIA CENTRE LOIRE	234 038,59 €
Réhabilitation du réseau d'assainissement du Chemin des Allix	02/05/2018	EUROVIA CENTRE LOIRE	71 259,00 €
Construction d'une loge d'accueil et d'un bloc sanitaire commun dans le cadre de la réhabilitation d'une aire d'accueil des gens du voyage			
Lot 1 : Clôture	29/06/2018	DESMOULES POSE	7 049,00 €
Lot 2 : Maçonnerie	29/06/2018	RAGOT	130 000,00 €
Lot 3 : Plomberie	29/06/2018	UTB	25 000,00 €
Lot 4 : Electricité	29/06/2018	SERVITECHNIQUE	14 117,91 €
Lot 5 : Métallerie	29/06/2018	BOUDARD SAS	18 916,00 €
Mise en place d'éclairages à leds	24/07/2018	EURL SERVITECHNIQUE	24 548,54 €
Aménagement du cœur de village de les Choux	15/10/2018	SAS TP VAUVELLE	211 212,50 €
Fourniture et pose d'un dégrilleur automatique fin à la STEP de Gien	18/10/2018	SAUR	44 000,00 €

Marchés de fournitures :

Le total des marchés de fournitures est de 252 000,00 € (maxi).

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Fourniture d'une balayeuse de voirie	31/05/2018	MATHIEU SA	152 000,00 €
Fourniture de polymère pour le conditionnement des boues issues des stations d'épuration	17/12/2018	ADIPAP SAS	Mini : 40 000 € Maxi : 100 000,00 €

Marchés de services :

Le total des marchés de services est de 707 055,00 € (maxi).

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Mission géotechnique pour la déconnexion du Ru de l'Anesse	25/01/2018	ABROTEC	27 055,00 €
Location d'autocars avec conducteur pour le transport de groupes de mineurs accompagnés à l'occasion des sorties et des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires			
Lot 1 : Trajets en périodes de vacances scolaires	16/03/2018	LES RAPIDES DU VAL DE LOIRE	Mini : 20 000,00 € Maxi : 80 000,00 €
Lot 2 : Trajets en périodes scolaires	16/03/2018	LES RAPIDES DU VAL DE LOIRE	Mini : 20 000,00 € Maxi : 120 000,00 €
Entretien des espaces publics de divers secteurs et sites de la Communauté des Communes Giennoises et de la Ville de Gien			
Lot 1 : Les carrés EDF	26/04/2018	SASU LANDSCAPE EVERGREEN	Mini : 20 000,00 € Maxi : 52 000,00 €
Lot 2 : Les Jardins de Cuiry – rond-point DDE Stand de tir	24/04/2018	SARL AGRI PAYSAGE	Mini : 14 000,00 € Maxi : 40 000,00 €
Lot 3 : La zone MGAA – la zone entre MGAA et la ZA du Buisson – la ZA du Buisson	23/04/2018	SARL SAUVEGRAIN PAYSAGE	Mini : 6 000,00 € Maxi : 20 000,00 €
Lot 4 : Le Parc des Montoires II et le Centre de gérontologie	23/04/2018	SARL GLOBE PLANTER SERVICES	Mini : 6 000,00 € Maxi : 26 000,00 €
Lot 5 : Le Collège Bildstein – La rue des coteaux du giennois, l'avenue de Chantemerle – le square des Grands Maillet	25/04/2018	SAS ART ET JARDIN	Mini : 14 000,00 € Maxi : 30 000,00 €
Lot 6 : Base de loisirs de l'Aquiaulne – Espaces verts du 49 avenue de Chantemerle – ZA Les Clorisseaux – Le village entreprise	24/04/2018	ESAT « LES IRIS »	Mini : 20 000,00 € Maxi : 52 000,00 €
Entretien des installations d'assainissement non collectif	04/10/2018	SGA J. MEYER	80 000,00 €
Transport des boues sous forme liquide des stations d'épuration	13/11/2018	SGA J. MEYER	Mini : 45 000,00 € Maxi : 180 000,00 €

Marchés de prestations intellectuelles :

Le total des marchés de prestations intellectuelles est de 153 898,05 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Etude Phase programmation – Réhabilitation ou reconstruction du Stade Nautique de Gien	12/09/2018	INGENIERIE SPORTIVE ET CULTURELLE /OCEADE INGENIERIE	30 927,50 €
Etude préalable au contrat territorial sur les milieux aquatiques des bassins versants du giennois	13/11/2018	SARL RIVE	122 970,55 €

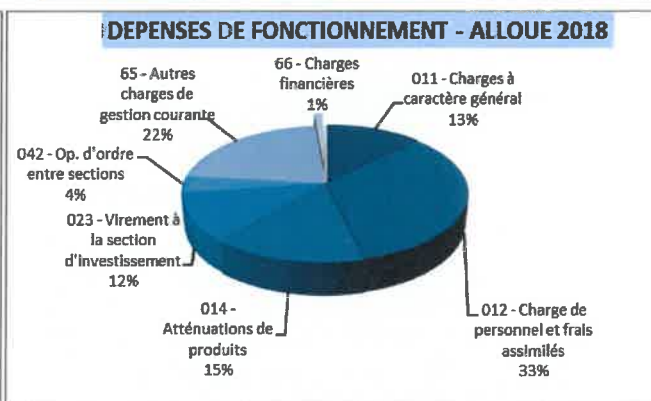
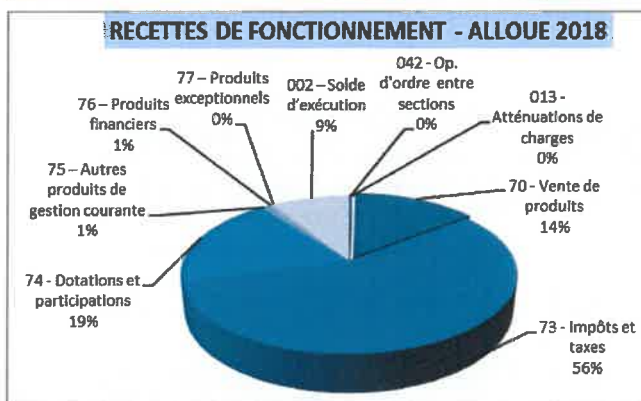
8. SITUATION BUDGETAIRE DE LA C.D.C.G. POUR L'ANNEE 2018 (en €)

8.1 Budgets primitifs 2018

8.1.1. Budget Principal

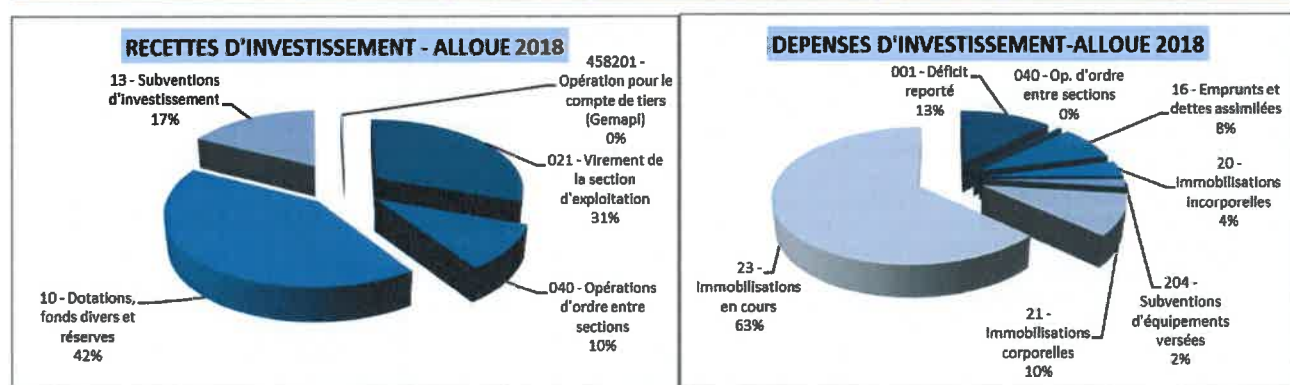
Section de Fonctionnement :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2018	DM 2018	Alloué 2018	Budget Primitif 2018	DM 2018	Alloué 2018
042 - Op. d'ordre entre sections	34 000,00 €	0,00 €	34 000,00 €			
013 - Atténuations de charges		30 000,00 €	30 000,00 €			
70 - Vente de produits	3 386 641,00 €	0,00 €	3 386 641,00 €			
73 - Impôts et taxes	13 458 278,00 €	-22 357,00 €	13 435 921,00 €			
74 - Dotations et participations	4 398 800,00 €	9 220,00 €	4 408 020,00 €			
75 - Autres produits de gestion courante	200 442,00 €	25 000,00 €	225 442,00 €			
76 - Produits financiers	137 025,00 €	0,00 €	137 025,00 €			
77 - Produits exceptionnels	28 655,00 €	0,00 €	28 655,00 €			
002 - Solde d'exécution	2 088 231,76 €	0,00 €	2 088 231,76 €			
011 - Charges à caractère général				2 964 725,00 €	30 502,00 €	2 995 227,00 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés				7 970 360,00 €	0,00 €	7 970 360,00 €
014 - Atténuations de produits				3 428 916,00 €	149 550,00 €	3 578 466,00 €
023 - Virement à la section d'investissement				2 939 169,76 €	-164 189,00 €	2 774 980,76 €
042 - Op. d'ordre entre sections				933 000,00 €	0,00 €	933 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante				5 197 247,00 €	0,00 €	5 197 247,00 €
66 - Charges financières				270 000,00 €	0,00 €	270 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles				28 655,00 €	26 000,00 €	54 655,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	23 732 072,76 €	41 863,00 €	23 773 935,76 €	23 732 072,76 €	41 863,00 €	23 773 935,76 €



Section d'investissement :

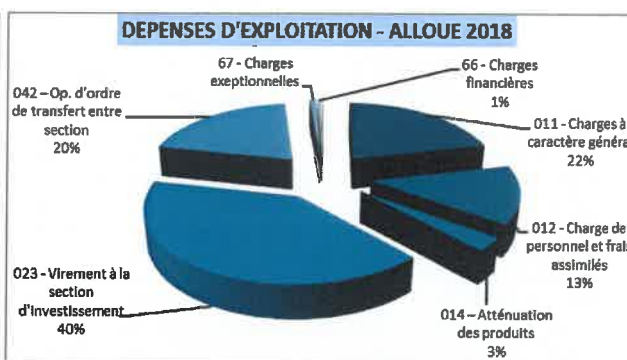
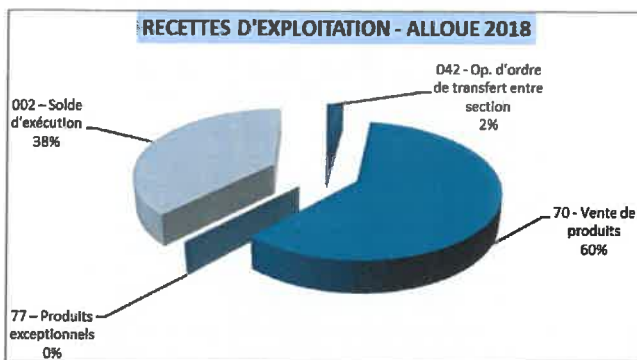
	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2018	DM 2018	Alloué 2018	Budget Primitif 2018	DM 2018	Alloué 2018
021 - Virement de la section d'exploitation	2 939 169,76 €	-164 189,00 €	2 774 980,76 €			
040 - Opérations d'ordre entre sections	933 000,00 €	0,00 €	933 000,00 €			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 821 404,33 €	0,00 €	3 821 404,33 €			
13 - Subventions d'investissement	774 892,01 €	762 164,00 €	1 537 056,01 €			
458201 - Opération pour le compte de tiers (Gemapi)	42 231,00 €	0,00 €	42 231,00 €			
001 - Déficit reporté				1 138 689,20 €	0,00 €	1 138 689,20 €
040 - Op. d'ordre entre sections				34 000,00 €	0,00 €	34 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées				750 000,00 €	0,00 €	750 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles				318 359,59 €	21 495,00 €	339 854,59 €
204 - Subventions d'équipements versées				179 683,86 €	0,00 €	179 683,86 €
21 - Immobilisations corporelles				991 940,50 €	-98 520,00 €	893 420,50 €
23 - Immobilisations en cours				5 055 792,95 €	675 000,00 €	5 730 792,95 €
458101 - Opération pour le compte de tiers (Gemapi)				42 231,00 €	0,00 €	42 231,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	8 510 697,10 €	597 975,00 €	9 108 672,10 €	8 510 697,10 €	597 975,00 €	9 108 672,10 €



8.1.2. Budget de l'Assainissement Collectif

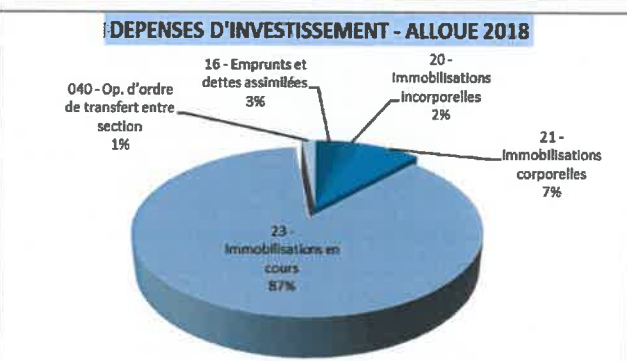
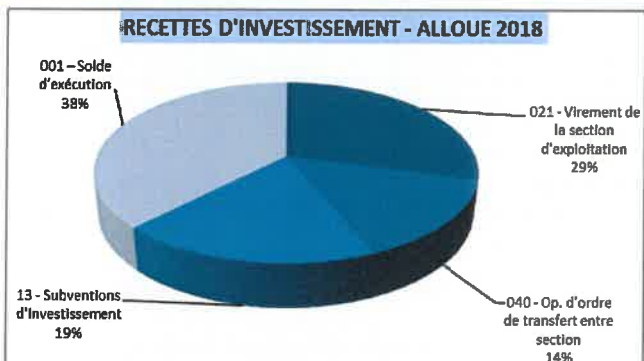
Section d'exploitation :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2018	BS + DM 2018	Alloué 2018	Budget Primitif 2018	BS + DM 2018	Alloué 2018
042 - Op. d'ordre de transfert entre section	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €			
70 - Vente de produits	1 659 900,00 €	0,00 €	1 659 900,00 €			
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	6 800,00 €	6 800,00 €			
002 - Solde d'exécution	1 053 012,29 €	0,00 €	1 053 012,29 €			
011 - Charges à caractère général				597 000,00 €	0,00 €	597 000,00 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés				369 840,00 €	0,00 €	369 840,00 €
014 - Atténuation des produits				85 000,00 €	0,00 €	85 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement				1 123 072,29 €	0,00 €	1 123 072,29 €
042 - Op. d'ordre de transfert entre section				561 000,00 €	0,00 €	561 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante				18 000,00 €	6 800,00 €	24 800,00 €
66 - Charges financières				12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles				7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	2 772 912,29 €	6 800,00 €	2 779 712,29 €	2 772 912,29 €	6 800,00 €	2 779 712,29 €



Section d'investissement :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2018	BS + DM 2018	Alloué 2018	Budget Primitif 2018	BS + DM 2018	Alloué 2018
021 - Virement de la section d'exploitation	1 123 072,29 €	0,00 €	1 123 072,29 €			
040 - Op. d'ordre de transfert entre section	561 000,00 €	0,00 €	561 000,00 €			
13 - Subventions d'investissement	717 257,00 €	0,00 €	717 257,00 €			
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
001 - Solde d'exécution	1 455 472,20 €	0,00 €	1 455 472,20 €			
16 - Emprunts et dettes assimilées				117 500,00 €	0,00 €	117 500,00 €
20 - Immobilisations incorporelles				73 119,00 €	0,00 €	73 119,00 €
21 - Immobilisations corporelles				264 329,60 €	0,00 €	264 329,60 €
23 - Immobilisations en cours				3 341 852,89 €	0,00 €	3 341 852,89 €
040 - Op. d'ordre de transfert entre section				60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	3 856 801,49 €	0,00 €	3 856 801,49 €	3 856 801,49 €	0,00 €	3 856 801,49 €



8.1.3. Budget de l'Assainissement Individuel

Section d'exploitation :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2018	BS + DM 2018	Alloué 2018	Budget Primitif 2018	BS + DM 2018	Alloué 2018
70 - Vente de produits	34 100,00 €	0,00 €	34 100,00 €			
77 - Produit exceptionnels	24 000,00 €	0,00 €	24 000,00 €			
002 - Solde d'exécution	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
011 - Charges à caractère général				25 843,74 €	0,00 €	25 843,74 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés				3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante				1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles				25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
042 - Dotations aux amortissements et aux provisions				50,00 €	0,00 €	50,00 €
002 - Deficit reporté				3 206,26 €		3 206,26 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	58 100,00 €	0,00 €	58 100,00 €	58 100,00 €	0,00 €	58 100,00 €

Section d'investissement :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2018	BS + DM 2018	Alloué 2018	Budget Primitif 2018	BS + DM 2018	Alloué 2018
45- Op. pour le compte de tiers (réhab SPANC)	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
040 - Op. d'ordre de transfert entre section	50,00 €	0,00 €	50,00 €			
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
001 - Solde d'exécution	39 219,00 €	0,00 €	39 219,00 €			
20 - Immobilisations incorporelles				4 894,50 €	0,00 €	4 894,50 €
041- Opérations patrimoniales				0,00 €	0,00 €	0,00 €
45- Op. pour le compte de tiers				28 654,50 €	0,00 €	28 654,50 €
21- Immobilisations corporelles				5 720,00 €	0,00 €	5 720,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	39 269,00 €	0,00 €	39 269,00 €	39 269,00 €	0,00 €	39 269,00 €

8.2 Comptes administratifs 2018

8.2.1 Budget Principal

Section de Fonctionnement :

CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services	3 358 654,50 €		
73	Impôts et taxes	13 685 966,19 €		
74	Dotations et participations	4 322 954,31 €		
75	Autres produits de gestion	226 079,35 €		
013	Atténuation de charges	41 682,59 €		
76	Produits financiers	137 025,57 €		
77	Produits exceptionnels	94 617,91 €		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	33 220,64 €		
002	Excédent reporté	2 088 231,76 €		
011	Charges à caractère général		2 991 292,04 €	
012	Charges de personnel		7 970 360 €	
65	Autres charges de gestion		5 176 496,77 €	
014	Atténuation de produits		3 577 261,26 €	
66	Charges financières		244 029,20 €	
67	Charges exceptionnelles		52 795,39 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		932 863,73 €	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	23 988 432,82 €	20 945 098,39 €	3043334,46 €

Section d'investissement :

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 898 620,33 €		
13	Subventions d'investissement	1 457 775,67 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	4 287,00 €		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	932 863,73 €		
23	Immobilisations en cours	160 641,46 €		
16	Emprunts et dettes assimilées		746 806,00 €	
20	Immobilisations incorporelles		109 598,66 €	
204	Subventions d'équipement versées		137 659,85 €	
21	Immobilisations corporelles		375 372,58 €	
23	Immobilisations en cours		3 257 780,59 €	
458	Opérations pour le compte de tiers		412,13 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		33 220,64 €	
001	Déficit reporté		1 138 689,20 €	
	Restes à réaliser	1 240 142,50 €	3 193 316,37 €	-1 953 173,65 €
	TOTAL INVESTISSEMENT	6 454 188,19 €	5 799 439,65 €	654 748,54 €
	TOTAL GENERAL	7 694 330,59 €	8 992 756,02 €	- 1 298 425,43 €

8.2.2 Budget Assainissement Collectif**Section d'exploitation :**

CHAPITR E	EXPLOITATION	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services	1 763 176,11 €		
74	Dotations, subventions, participations	3 169,02 €		
77	Produits exceptionnels	17 183,96 €		
013	Atténuation de charges	-		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	59 503,03 €		
002	Excédent reporté	1 053 012,29 €		
011	Charges à caractère général		562 327,65 €	
012	Charges de personnel		363 929,54 €	
14	Atténuation de produits		48 811,00 €	
65	Autres charges de gestion courante		23 007,62 €	
66	Charges financières		10 964,67 €	
67	Charges exceptionnelles		2 692,60 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		560 174,57 €	
	TOTAL EXPLOITATION	2 896 044,41 €	1 571 907,57 €	1 324 136,84 €

Section d'investissement :

CHAPITR E	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
10	Dotations, Fonds divers et réserves	-		
13	Subventions d'investissement	375 959 €		
23	Immobilisations en cours	-		
458	Opérations pour le compte de tiers	-		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	560 174,57 €		
041	Opérations patrimoniales	-		
001	Excédent reporté	1 455 472,20 €		
16	Emprunts et dettes assimilées		115 769,11 €	
20	Immobilisations incorporelles		22 695,50 €	
21	Immobilisations corporelles		141 095,30 €	
23	Immobilisations en cours		889 327,17 €	
458	Opérations pour le compte de tiers			
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		59 503,03 €	
041	Opérations patrimoniales			
	Restes à réaliser	369 298,00 €	2 340 552,63 €	-1 971 254,94 €
	TOTAL INVESTISSEMENT	2 391 605,77 €	1 228 390,11 €	-859 092,11 €

TOTAL GENERAL	2 709 850,63 €	3 568 942,74 €	6 278 793,37 €
----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

8.2.3. Budget Assainissement Individuel

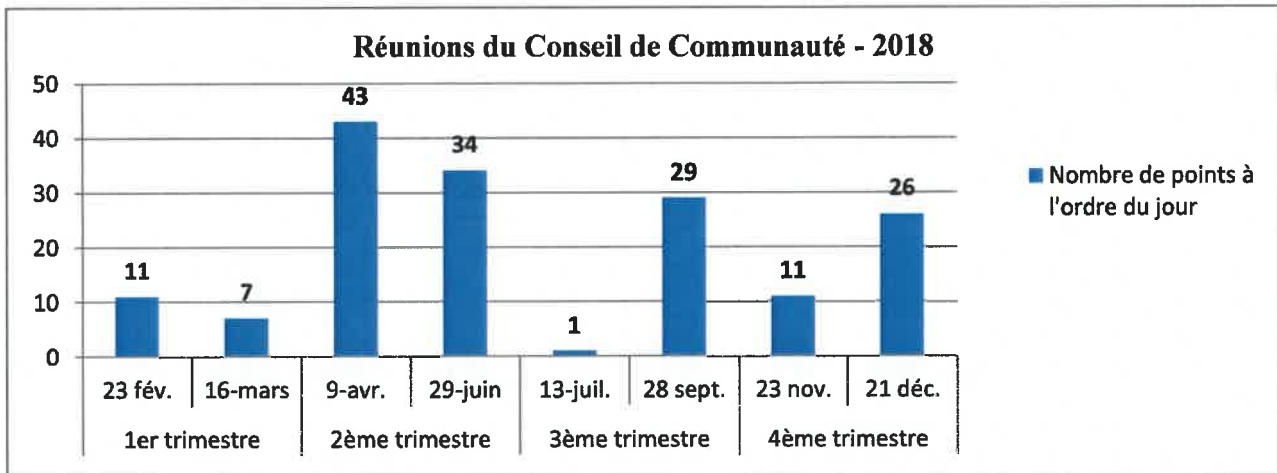
	CA 2018		
	Recettes	Dépenses	Solde
Total section d'exploitation	60 003,74 €	38 070,80 €	21932,94 €
Total section d'investissement (avec restes à réaliser)	39 268,81 €	28 654,50 €	10 614,31 €
EXCEDENT GENERAL	99 272,55 €	66 725,3 €	32 547,25 €

8.2.4. Budgets annexes - Zones d'Activités

	CA 2018		
	Recettes	Dépenses	Déficit Général
ZA COULLONS	1 359 862,01 €	2 014 382,52 €	-654 520,51 €
ZA GIEN LA BOSSERIE	625 768,87 €	913 192,56 €	-287 423,69 €
ZA POILLY LEZ GIEN	1 675 297,55 €	2 212 461,60 €	-537 164,05 €
ZA SAINT GONDON	1 054 671,77 €	1 450 058,61 €	-395 386,84 €

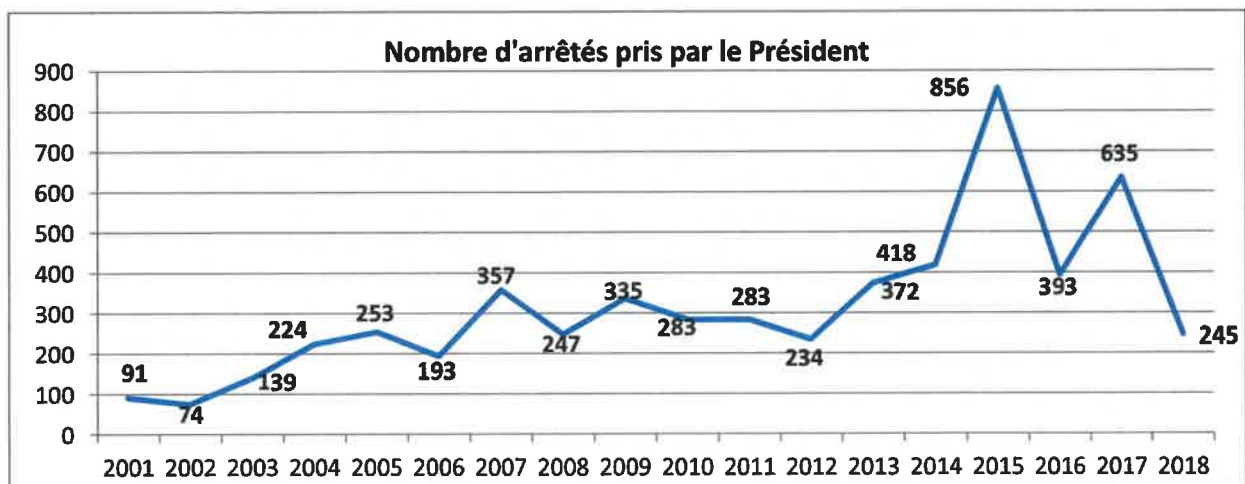
9. PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG

9.1. Réunions du Conseil de Communauté



Si l'on compare avec l'année 2017, on peut préciser qu'il y a eu en 2018 :
 * plus de réunions de Conseil : 8 en 2018 et 7 en 2017, soit 162 points en 2018 et 149 en 2017
 * soit une moyenne inférieure en 2018 de 20 points par séance (21 points en 2017).
 Les mois les plus denses sont en 2018 : avril - juin et en 2017 mars et juin.

9.2. Arrêtés et décisions du Président



2018	Arrêtés	Décisions
1er trimestre	93	17
2ème trimestre	22	5
3ème trimestre	56	11
4ème trimestre	74	4
TOTAL	245	37

Si l'on compare avec l'année 2017, on peut préciser qu'il y a eu en 2018 :
 * moins d'arrêtés cette année : 245 en 2018 et 635 en 2017
 * moins de décisions cette année : 37 en 2018 et 58 en 2017.
 Grand nombre d'arrêtés pris en 2015 pour nomination par voie de transfert et reclassement au 01/01/15 et en 2017 pour reclassement indiciaire et régime indemnitaire RIFSEEP au 01/01/17.

10. DOSSIERS TRAITES PAR LES COMMISSIONS

Commissions	Dates	Ordre du jour
Affaires sociales	15/03/2018	<p>Avis sur le schéma Départemental d' Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (S.D.A.A.S.P)</p> <p>Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets "Fonds Publics et Territoires" de la C.A.F</p> <p>a) Axe "renforcer l'accueil des enfants porteurs de handicap"</p> <p>b) Axe "adapter l'offre d'accueil aux besoins spécifiques des publics"</p> <p>c) Axe "accompagner les problématiques territoriales"</p> <p>* Pôle Sports et Jeunesse</p> <p>Approbation de la tarification des ALSH "mercredi"</p> <p>Approbation du règlement intérieur ALSH "mercredi"</p> <p>Tarification des dispositifs sportifs et d'animation du pôle sports et jeunesse au 1er juillet 2018</p> <p>* Service Politique de la Ville</p> <p>Convention fixant les modalités d'occupation temporaire à l'accueil de jour d'IMANIS par la Communauté des Communes Giennesoises</p>
	28/03/2018	<p>Point d'avancement sur la création du Relais Petite Enfance</p> <p>Règlement du multi-accueil "Les Petits Princes" et de "Haut Comme Trois Pommes"</p> <p>Bilan des activités 2017 du pôle sports et jeunesse</p>
	23/05/2018	<p>* Pôle Social</p> <p>Rapport d'activité 2017</p> <p>Point budgétaire</p> <p>Demande de subvention de l'association "Bien Vivre Ensemble à l'EHPAD du centre hospitalier"</p> <p>* Pôle Petite Enfance</p> <p>Rapport d'activité 2017</p> <p>Point budgétaire</p> <p>Validation du Guide Petite Enfance dans le cadre du Point Accueil et Info Petite Enfance</p> <p>* Service Politique de la Ville</p> <p>Versement de subvention aux associations dans le cadre du contrat de Ville</p> <p>Approbation du plan de prévention de la radicalisation</p> <p>Rapport d'activité 2017</p> <p>Point budgétaire</p> <p>* Pôle Sports et Jeunesse</p> <p>Bilan d'activité du dispositif "Maison des Jeunes à Gien"</p> <p>Gien plage 2018 : convention avec le Smictom dans le cadre de la mise à disposition de points de collecte "on trie"</p> <p>Mise à disposition d'agents territoriaux auprès d'associations sportives</p> <p>Retour à la semaine des 4 jours, ouverture des ALSH intercommunaux les mercredis : modification des conventions de prestations de services</p> <p>Partenariats avec le pôle culturel</p>
	17/09/2018	<p>* Pôle Social</p> <p>Approbation des modifications du règlement intérieur du service de portage de repas à domicile</p> <p>*Pôle petite Enfance</p> <p>Convention relative à l'accueil des enfants requérant une attention particulière au sein du multi-accueil "Les Petits Princes" de Gien avec le Conseil Départemental du Loiret</p> <p>Convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service unique du multi-accueil "Hauts Comme Trois Pommes" de Coullons</p> <p>Proposition de refus de signer la convention d'habilitation avec la CAF pour la mise à jour des données en ligne</p> <p>* Pôle Sports et Jeunesse</p> <p>Convention de partenariat avec le CREPS Centre-Val de Loire pour permettre la mise en place d'activités de "natation scolaire" dans le cadre de la formation BPJEPS AAN promotion 2018-2019</p> <p>Convention pour le versement de l'aide complémentaire à la prestation de service accueil de loisirs (ACALAPS) pour les ALSH extrascolaires Communauté des Communes Giennesoises et les ALSH extrascolaires hors territoires</p> <p>Point sur l'évolution de l'ASLH du mercredi (compétence périscolaire depuis la rentrée scolaire 2018)</p>
	10/10/2018	<p>* Service Politique de la Ville</p> <p>Préparation budgétaire 2019</p> <p>* Pôle Sports et Jeunesse</p> <p>Préparation budgétaire 2019</p> <p>*Pôle petite Enfance</p> <p>Préparation budgétaire 2019</p> <p>*Pôle social</p> <p>Préparation budgétaire 2019</p>

Affaires sociales	07/11/2018	Subventions aux associations : examen des demandes pour 2019 Demande d'affiliation CESU pour les ALSH intercommunaux Présentation du projet éducatif de territoire intercommunal Motion Association National des Elus en Charge du Sport (A.N.D.E.S.) Renouvellement de la convention de financement de nuitées d'hôtels pour l'éloignement des auteurs de violences commises au sein de la famille Convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain des Montoires à Gien
	28/11/2018	Demande d'avance remboursable de l'association AMELIA Demande de subvention 2019 de l'association AMELIA Avenant pilotage - Simplification des prestations de services enfance jeunesse avec la CAF
Aménagement de l'Espace	25/01/2018	Cœur de ville et cœur de villages Dispositifs cadre de vie 2018 (opération façades, opération façades commerciales)
	06/06/2018	Rapport d'activités Dispositif Cadre de vie (Opah, opération façades, opération vitrines) Cœur de Villages et Cœur de ville Commission indemnisation amiable commerçant Cœur de Ville (protocole transactionnel)
	18/09/2018	Point d'avancement travaux Cœurs de Village et Cœur de Ville Décision modificative budget Cœurs de Village à la demande de la commune de Coullons Décision modificative AP/CP Cœur de Ville de Gien Demande complémentaire Cœur de Ville de Gien Demande complémentaire Cœur de Village de Langesse
Administration Générale	22/02/2018	Taux d'avancement de grade Recrutement d'agents non titulaires pour faire face à l'accroissement d'activité Présentation 3 ^{ème} évaluation du schéma de mutualisation
	21/03/2018	Tableau des effectifs Rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes
	26/03/2018	Création d'un service de crémation
	05/06/2018	Rapport d'activité 2017 Convention de mise à disposition de services avec les communes membres Tableau des effectifs Création du service commun eau/assainissement/environnement Mise à disposition d'agents aux associations sportives Rapport sur les travailleurs handicapés
	11/09/2018	Groupement de commandes Mise en place Ticket CESU pour travailleurs handicapés à partir de 2019 de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour la filière culturelle et mise à jour des conditions d'attribution Modification du Tableau des effectifs Organisation des cycles de travail Convention partenariat avec CNFPT Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique du Loiet pour le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire Recrutement de vacataires pour assurer des missions ponctuelles au service jeunesse (pour ALSH mercredi volume d'heures : 100h/an)
	23/10/2018	Evaluation du schéma de mutualisation Approbation des conventions de mise à disposition avec les communes Approbation des conventions des services communs Modification du Tableau des effectifs
	04/12/2018	Approbation des conventions de mise à disposition de services entre la Communauté des Communes Giennoises et la Ville de Gien Approbation des conventions des services communs Droits à la formation des élus Attribution des véhicules de fonction Convention entre la Communauté des Communes Giennoises et les communes pour la mission DPO Demande de subvention de l'Amicale
Assainissement	15/02/2018	Ru de l'Anesse Acquisitions foncières Convention de servitude Point sur les travaux en cours
	28/05/2018	Rapport d'activité "Assainissement 2017" Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement 2017 Tarifs assainissement collectif 2019 Etude de transfert de la compétence du pluvial Point sur les dossiers en cours
	10/09/2018	Préparation du programme 2019 Point sur les dossiers en cours
	15/10/2018	Examen du budget et des tarifs du SPANC Examen du programme de travaux 2019 Etude de transfert de la compétence du pluvial Point sur les dossiers en cours

Bâtiments	28/02/2018	Présentation du dossier de consultation de l'assistance de maîtrise d'ouvrage du stade nautique Avancement des opérations - Budget 2018 Travaux d'accessibilité - AD'AP
	15/06/2018	Remplacement éclairage led - GYMNASE Présentation et choix des candidats - stade nautique Aire d'accueil des gens du voyage Travaux 2018
	05/09/2018	Stade nautique : présentation du candidat retenu Aire d'accueil des gens du voyage Inventaire des besoins pour préparation du budget 2019
	10/10/2018	Préparation budget 2019 Avancement des travaux 2018
	14/11/2018	Budget 2019
Culture	07/03/2018	Présentation du rapport de CESEL : Les foulées du patrimoine Demande de subvention pour l'association " Les Bienfaiteurs de Loire" pour le festival de la Stg 45 Demande de subvention auprès de l'organisme LA SOFIA (Société française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit) pour le festival du Livre Jeunesse 2019 Point e-billetterie Convention encaissement des recettes de Achetez@ Bilan périodique des ventes via Achetez Giennois
	14/05/2018	Demande de subvention pour le festival de l'humour auprès du Conseil Départemental du Loiret
	14/05/2018	Réalisation d'un programme d'animations collaboratif entre le service animation du pôle sports et jeunesse et le service culturel Rapport d'activité saison culturelle 2017 Point budget culturel Point budget communication
	07/09/2018	* Culture Présentation du projet LogemLoiret et Compagnie de l'arbre en lien avec les services de la Communauté des Communes Giennaises Présentation du nouveau bilan spectacle saison culturelle Achetez@ Présentation de l'avancement de la programmation 2019 et des partenariats PACT : convention triennale cadre type 2018-2020 - Contrat régional de soutien aux manifestations Soutien au maintien des missions d'accueil du public et d'éducation à l'environnement, à l'Arboretum National des Barres de Nogent-sur-Vernisson * Communication Intranet : validation contenu et fonctionnement Renouvellement des noms de domaine Statistiques fréquentation site internet www.legiennois.fr et portail citoyen
	03/10/2018	* Culture Point sur le budget fonctionnement et les investissements 2018 Budget de fonctionnement 2019 Budget d'investissement 2019 * Communication Budget de fonctionnement 2019 Budget d'investissement 2019 * Archives Budget de fonctionnement 2019 Budget d'investissement 2019
	19/11/2018	* Culture Demandes de subvention des associations pour l'année 2019 Présentation de la saison culturelle 2019 * Communication Statistiques site web/Facebook/AchetezGiennois Choix visuel carton d'invitation Point sur le déploiement de l'intranet

Economie	01/02/2018	Acquisition de l'ancien magasin Atlas Demandes de subventions
	19/03/2018	Convention de partenariat de développement économique avec la Région
	07/06/2018	Rapport d'activité Convention Région CRAC SEMDO Taxe de séjour Vente parcelle Zone d'activités des Clorisseaux Projet location village d'entreprises
	05/11/2018	Demandes de subvention de l'office de tourisme et associations Budget 2019 Aide à l'immobilier d'entreprise : Les Billots de Sologne Ouvertures dominicales 2019
	17/12/2018	Renouvellement de la Convention AchetezGiennois L'intérêt communautaire de la politique locale du commerce Convention avec la CCI
Environnement	29/01/2018	Désignation du membre titulaire et du membre suppléant de la Communauté des Communes Giennoises au Syndicat d'Entretien du bassin du Beuvron Informations sur l'engagement Syndicat Mixte du Giennois dans un contrat d'objectif territorial du développement des énergies renouvelables Convention de mandat avec la Communauté des Communes Berry-Loire-Puisaye pour la conduite de l'étude sur la gestion des milieux aquatiques
	12/03/2018	Rapport du Cese! Vente et acquisition de parcelles Rapport du Cese! Informations sur la défense extérieure contre l'incendie Modification de l'implantation du concentrateur à Arrabloy (dans le cadre de la délégation de service public avec Suez)
	20/03/2018	Validation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
	04/06/2018	Etude préalable au contrat territorial sur les milieux aquatiques du Giennois Modifications statutaires du Syndicat d'Entretien du bassin du Beuvron (SEBB) Rapport d'activité SEBB Lancement de la démarche d'élaboration de Plan climat air énergie territorial Projets de status - Délimitation du périmètre du futur EPAGE du bassin versant du Loing
	25/06/2018	Avis sur le contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation de l'usine d'incinération d'Arrabloy
	26/07/2018	Présentation du rapport d'activité 2017 du SMICTOM Présentation du rapport d'activité 2017 du SYCTOM Convention d'apport des boues de stations d'épuration biologique à l'usine d'incinération d'ordures ménagères de Gien - Arrabloy
	18/09/2018	Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de l'établissement public Loire (EPL et Seine Grands Lacs (SGL) Information sur un exercice inondation Loire du 12 au 16 novembre 2018 Etude préalable au contrat territorial sur les milieux aquatiques du Giennois
	18/09/2018	Demandes d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2019
	09/10/2018	Dissolution du SIVLO Modifications statutaires du SMICTOM Débat d'orientation budgétaire sur le plan climat énergie territorial
Finances	06/02/2018	Modification AP/CP du Cœur de Ville de Gien Avenant relatif au lot n°1 du Cœur de Ville de Gien (entreprise Colas Centre Ouest-Meunier) Acquisition bâtiment Groupement de commandes (externalisation)
	05/03/2018	Débat d'Orientations Budgétaires 2018
	22/03/2018	Approbation des comptes de gestion 2017 Approbation des comptes administratifs 2017 et affectation des résultats Approbation de bilan des cessions et acquisitions des immobilisations 2017 Bilan de la formation des élus 2017 Budget primitif 2018 Subvention exceptionnelle du budget principal et budget assainissement Individuel Fixation des taux Créances irrécouvrables du budget assainissement collectif Octroi d'une subvention à l'association Les Bienfaiteurs de Loire de Saint Gondon Convention avec Achetez pour la vente de billets de spectacles sur "achetezgiennois" Demande de subvention à la CAF dans le cadre des Fonds d'Accompagnement Publics et Territoires Demande de subvention à la SOFIA (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Ecrit) pour le festival livre jeunesse 2019 Tarifications Point sur le cinéma

Finances	13/06/2018	Créances irrécouvrables et effacement de dettes du budget assainissement collectif Décision modificative n°1 du Budget principal Convention enfouissement Cœur de Village Les Choux Vente de terrain de la ZA de Poilly à l'entreprise TPLG Demande de subvention au Conseil Départemental du Loiret pour le festival de l'humour 2018 Octroi d'une subvention aux associations dans le cadre du contrat de ville Octroi d'une subvention à l'association " Bien vivre ensemble " à l'EHPAD du centre hospitalier de Gien " Convention de mise à disposition de service (ALSH) Convention de mise à disposition d'agents du service des sports Convention pour la mise en œuvre d'un partenariat économique entre la région Centre Val de Loire et les communautés des communes Giennesoises, Berry Loire Puisaye et Val de Sully Mutualisation eau/assainissement/environnement Tarifs assainissement Acquisition de terrains dans le cadre de l'opération "Ru de l'Anesse" Protocole de l'indemnisation des commerçants dans le cadre du cœur de ville Instauration de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2019 Programme action cœur de ville	
	21/09/2018	Modification AP/CP Cœur de Ville de Gien Décision Modificative n°2 du Budget Principal Avenant à la convention de mandat avec la CC Berry Loire Puisaye pour l'étude préalable au contrat territorial sur les milieux aquatiques des bassins versants du Giennois Instauration de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2019 Exonérations de TEOM pour 2019 Groupements de commandes Indemnité de conseil au Trésorier Principal Attribution de tickets CESU aux agents reconnus travailleurs handicapés Convention ACALAPS avec la CAF pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Convention relative à l'accueil des enfants requérant une attention particulière au sein du multi-accueil "Les Petits Princes" de Gien avec le Conseil Départemental du Loiret Convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service unique du Multi-Accueil de Coullons avec la CAF Proposition de refus de signer la convention d'habilitation avec la CAF pour la mise à jour des données en ligne Convention Projet Artistique et Culturel de Territoire avec la Région Centre Val de Loire Convention NPNRU (Nouveau Programme National de Renouveau Urbain) Présentation du calendrier budgétaire 2019	
	30/10/2018	Conventions de mise à disposition Conventions des services communs entre la Ville de Gien et la Communauté des Communes Giennesoises Redevances assainissement individuel Effacement dettes/ taxes et produits irrécouvrables (ASS. Collectif) Décision Modification Mise en place du paiement CESU DOB 2019 et évaluation schéma de mutualisation	
	29/11/2018	Vote du budget principal 2019 Vote du budget assainissement collectif 2019 Vote du budget assainissement individuel 2019 Vote du budget des zones d'activités 2019 Droit à la formation des Elus en 2019 Octroi de subventions en 2019 Convention financière Office de Tourisme Fixation des taux de Cotisation Foncière des Entreprises 2019 Fixation des taux de Taxe d'Habitation et Taxe Foncière sur les propriétés non bâties pour 2019	
	29/11/2018	Convention de mise à disposition d'une partie du service urbanisme de la Communauté des Communes Giennesoises à la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye Conventions de mise à disposition de services entre la Communauté des Communes Giennesoises et la Ville de Gien	
	Urbanisme	05/04/2018	Evaluation au sein du pôle Aménagement Point budget et activités du service Proposition pour les sursis à statuer Bilan des débats sur le PADD Point PLUi
		26/11/2018	Budget 2019 pôle Aménagement Point d'avancement élaboration du PLUi Reconduction de la mise à disposition d'un instructeur auprès de la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye

Voirie	01/03/2018	Investissements Prestations Travaux 2018
	07/06/2018	Visite de voiries des travaux Bilan budget depuis le transfert de compétences Travaux 2018
	28/06/2018	Budget Voirie Point financier depuis le transfert de compétences
	19/09/2018	Présentation de la convention du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine Point sur les travaux 2018 Préparation du budget 2019 - Mise à disposition Règlement de voirie/SIG
	27/11/2018	Budget 2019 Règlement de voirie